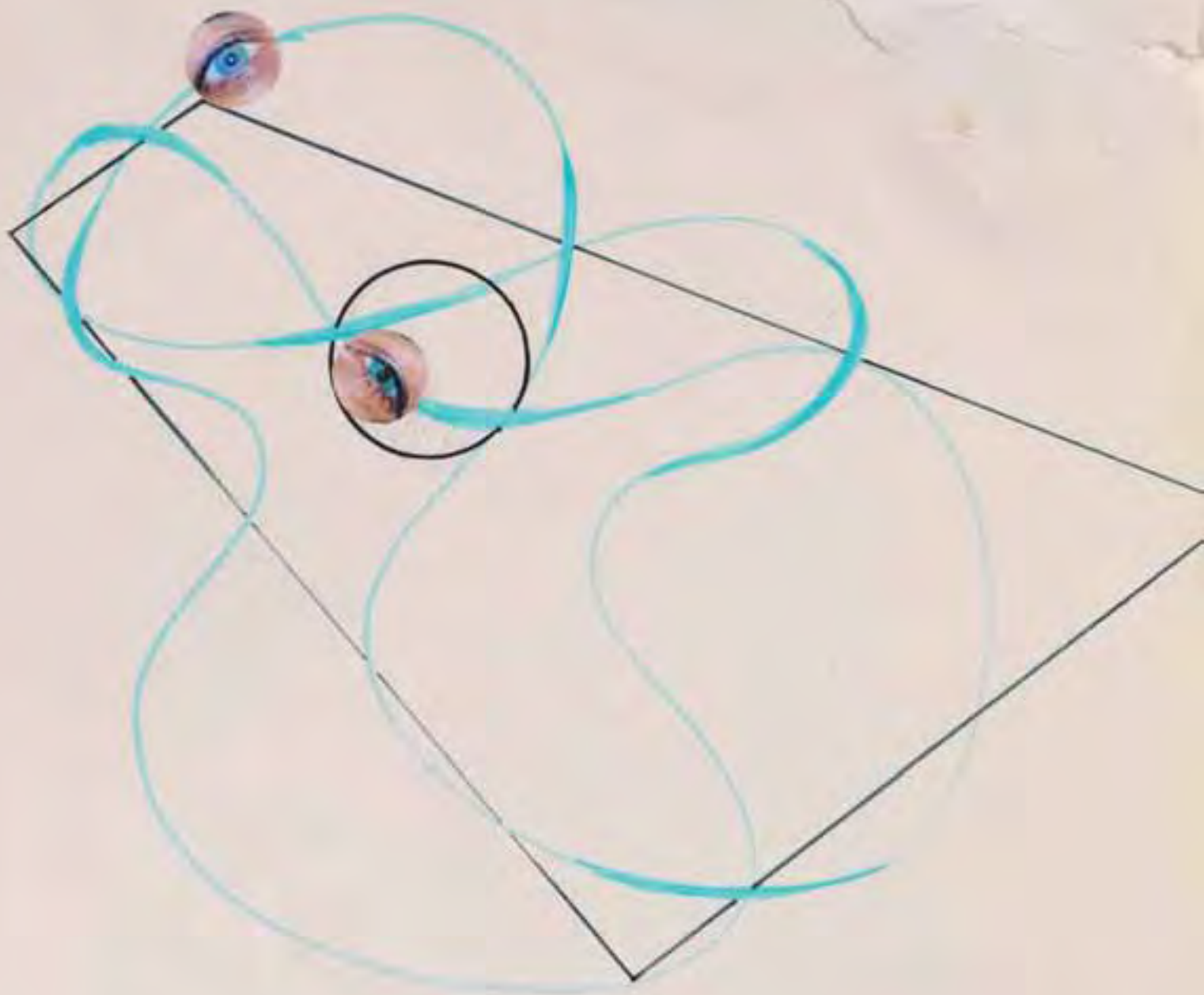

CULTURE **ET** RECHERCHE

Ministère de la Culture et de la Communication
Secrétariat général
Délégation au développement
et aux affaires internationales
Mission de la recherche et de la technologie

N° 120 ÉTÉ 2009



Enseignement supérieur et recherche



Jean-Luc Moulène, *Le nœud coulant 2*, Paris, 2007.

Crayon, feutre et collage sur papier, 106,5 x 84 cm.

Courtesy de l'artiste et de la galerie Chantal Crousel,

© ADAGP, Paris 2009.

Les cent vingt-cinq établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de la Culture et de la Communication forment des professionnels de haut niveau, hommes et femmes de l'art, spécialistes dans l'un des métiers de l'architecture, du patrimoine, des arts plastiques, du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel.

Chaque année des architectes, plasticiens, designers, photographes, graphistes, réalisateurs, comédiens, danseurs, musiciens, restaurateurs, conservateurs... issus de ces formations s'engagent dans la vie professionnelle avec des acquis associant savoirs pratiques et théoriques.

Écoles professionnelles parfois très anciennes, telles ces écoles d'art issues des Académies ou des Manufactures royales, elles ont aujourd'hui conquis leurs galons d'établissements d'enseignement supérieur. La mise en place progressive du LMD, qui les inscrit dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, est l'occasion de revisiter, dans chaque secteur selon sa spécificité, la place de la recherche dans les cursus, en particulier aux niveaux master et doctorat.

Si le caractère d'enseignements hautement spécialisés est largement connu et reconnu aux écoles Culture, qui affichent d'ailleurs un taux élevé d'insertion professionnelle pour chacune de leurs promotions, leurs activités de recherche sont appelées à se renforcer et à gagner en visibilité.

Le ministère de la Culture et de la Communication peut s'appuyer sur une longue tradition de recherche, attestée par les laboratoires d'excellence qu'il a créés dans ses domaines de compétence et par les multiples partenariats qu'il a noués avec les organismes de recherche nationaux. Dans ce contexte, de nombreux établissements d'enseignement supérieur Culture, notamment les écoles d'architecture, ont constitué des équipes de recherche reconnues et tous fondent leur approche de la création et du patrimoine sur une démarche qui procède de la recherche, dont ils formalisent progressivement la didactique et la méthodologie.

Les enseignements artistiques ont dû quant à eux identifier et légitimer un positionnement singulier. Les enseignements et la recherche en art déploient en effet une démarche poétique – au sens où elle accompagne et examine la relation entre l'élève et l'œuvre pendant l'élaboration de celle-ci – qui les distingue des enseignements et de la recherche sur l'art, bien que cela n'exclue pas une prise de distance critique et verbalisée à l'égard du processus de création.

Les principes et les méthodes mis en œuvre par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) pour expertiser les formations de l'enseignement supérieur Culture ont fortement contribué à la reconnaissance de cette spécificité. Tandis qu'au sein même du ministère, une réflexion collective, animée par le Collège international de philosophie, a permis de problématiser la question du lien entre recherche et création.

Ce dossier de *Culture et recherche*, conçu avec l'ensemble des services concernés du ministère, réunit des articles qui déclinent secteur par secteur ce qui, déployant un parcours de recherche au sein des établissements relevant du ministère de la Culture et de la Communication, fonde pleinement leur appartenance à l'enseignement supérieur et à la recherche.

GUILLAUME BOUDY

Secrétaire général
Ministère de la Culture
et de la Communication



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE AU MCC : PANORAMA

L'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de la culture, dit « enseignement supérieur Culture » (ESC), est composé de 125 établissements :

- **architecture** : 20 écoles nationales supérieures d'architecture ainsi que l'école de Chaillot ;
- **arts plastiques** : 58 écoles supérieures d'art, dont 48 écoles territoriales et 10 établissements publics ;
- **spectacle vivant** : 42 écoles dont les conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon, le conservatoire national supérieur d'art dramatique, l'école de danse de l'Opéra de Paris, plusieurs écoles supérieures de musique, théâtre, danse, récemment habilitées à délivrer les diplômes d'interprète, les 11 centres de formation des enseignants de la musique et de la danse, les 9 centres de formation de musiciens intervenants... ;
- **patrimoine** : l'École du Louvre et l'Institut national du patrimoine ;

– **cinéma et audiovisuel** : la fémis et l'Ecole supérieure de l'audiovisuel et du numérique à l'Ina.

L'enseignement supérieur Culture compte 35 000 étudiants et délivre au nom de l'État plus de 40 diplômes. Ces diplômes sont pour certains de niveau 2 et pour la plupart de niveau 1, qu'ils soient alignés sur les grades académiques de licence, master et doctorat comme les diplômes d'architecture et du patrimoine, ou très avancés sur le chemin de la reconnaissance à ces grades, et par ailleurs déjà reconnus aux meilleurs niveaux par la commission nationale de la certification professionnelle, à l'instar des diplômes d'arts plastiques et du spectacle vivant.

Comme l'ensemble des activités de recherche du ministère, **la recherche** dans les établissements d'enseignement supérieur Culture est financée par le programme budgétaire 186 « recherche culturelle et culture scientifique »,

qui relève de la mission interministérielle « recherche et enseignement supérieur » du budget de l'État.

L'action « recherches en faveur de la création » de ce programme permet de financer des recherches liées aux processus, à la pédagogie, à l'expérimentation de nouveaux outils dans les domaines de la création artistique, de l'architecture et de l'urbanisme. Il s'agit de nourrir les processus de la création artistique et les méthodes d'enseignement, en s'appuyant notamment sur des appels à projets incitatifs et sur les liens avec les organismes de recherche (universités, CNRS, etc.), que la réforme LMD a renforcés ces dernières années. Sont ainsi soutenus les unités de recherche des écoles nationales supérieures d'architecture, les activités de recherche des écoles supérieures d'art, ou encore les laboratoires de recherche sur la création musicale, tels l'Ircam ou l'Institut polytechnique de Grenoble / Acroë.

Journée portes ouvertes

Dans le cadre de la célébration du cinquantenaire du ministère de la Culture, les établissements d'enseignement supérieur Culture ouvriront leurs portes le 21 novembre 2009. Ils présenteront les cursus, les modalités pédagogiques, les métiers visés par les formations, les relations interécoles au plan local, national et international, ainsi que leur participation à la vie artistique, culturelle et économique.

Enseignement supérieur et recherche

6-11

Le paysage institutionnel

- 6 L'AERES et l'enseignement supérieur Culture
Alain Menand
- 9 La recherche en art(s), un séminaire
Jehanne Dautrety

12-35

Recherche et enseignement supérieur Culture

- 13 La recherche dans les écoles nationales supérieures d'architecture
- 18 La recherche à l'École du Louvre
- 21 Recherche et enseignement supérieur en arts plastiques
- 22 L'enseignement des arts plastiques : nouvelles instances et contexte européen
- 23 Recherche interdisciplinaire : coopérations entre écoles d'art, laboratoires de recherche et universités
Artem : art, technologie et management
- 24 Perspectives sonores, prospectives
Démarches dynamiques et plurielles
- 25 Création-conservation-restauration des œuvres : l'expérience de Tours et d'Avignon
Les post-diplômes en écoles supérieures d'art
- 27 La recherche dans le spectacle vivant
- 28 Écriture et recherche à la Chartreuse
- 29 Le cursus de composition et d'informatique musicale à l'Ircam
- 30 Formations musicales et recherche au CNSMD de Paris
- 31 La recherche dans la formation à l'enseignement au CNSMD de Lyon
- 32 Recherche et composition musicale au CNSMD de Lyon
- 33 Formation et recherche à l'école supérieure du CNDC (Angers)
- 34 Formation, recherche et création à l'Institut international de la marionnette
- 35 Formation et recherche audiovisuelles à l'Ina

36-45

Recherche culturelle et enseignement supérieur

- 36 Recherche culturelle et formation des jeunes chercheurs
- 37 La formation des doctorants au Lahic
- 38 Le master 2 Atiam à l'Ircam
- 39 Le master 2 recherche Arts, sciences, technologies à Grenoble
- 40 Recherche et formation au CRCC
Doctorants et post-doctorants à l'INHA
- 41 Des doctorants au C2RMF
L'IRPMF et le master Musique et musicologie de l'université de Tours
- 42 De jeunes chercheurs à la BnF
- 43 L'appel à chercheurs de la Cinémathèque française
- 44 La journée de l'étudiant aux Archives nationales
- 45 L'atelier des doctorants au Centre national de la danse

Dossier coordonné par

CAROLE ALEXANDREAdjointe au chef du Département de l'éducation, des formations, des enseignements et des métiers
MCC / DDAI**CHRISTOPHE DESSAUX**Chef de la Mission de la recherche et de la technologie
MCC / DDAI

Ci-contre en haut, de gauche à droite :
Olivier Perriquet, *S'il prend appui au sol, la verticale de son centre de gravité tombe dans le polygone de sustentation.*
Installation interactive 3D
© Olivier Perriquet / Le Fresnoy - Studio national des arts contemporains, 2006
Formation à la pédagogie au CNSMDP
© Nina Contini Melis
École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette. Cl. J.-M. Monthiers
À l'Ircam. Cl. Philippe Monge



Couverture :
Jean-Luc Moulène,
Étude pour *Pentagramme*,
Les Arques, 10 juillet 2009.
Courtesy de l'artiste.

L'AERES et l'enseignement supérieur Culture

L'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) et le ministère de la Culture et de la Communication se sont rapprochés dès la création de l'agence, dans le contexte de l'évaluation des formations et diplômes de niveau master dans les domaines des arts plastiques et du spectacle vivant. L'agence a également entrepris l'évaluation des unités de recherche des écoles nationales supérieures d'architecture selon la notation multicritères qu'elle a élaborée.

Ce partenariat s'est traduit par la désignation d'un délégué scientifique mis à disposition de l'agence par le ministère et a permis de renforcer la reconnaissance des enseignements supérieurs Culture. Il est aussi l'occasion de faire dialoguer les disciplines entre elles, ainsi que l'ensemble des formations aux arts et à la culture, qu'elles soient situées dans les établissements relevant du ministère de la Culture ou dans les universités.

ALAIN MENAND

Directeur de la section des formations
et des diplômes.
Agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur (AERES)

www.aeres-evaluation.fr

L'installation, en 2007, de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur et (AERES) s'inscrit dans une politique nouvelle d'autonomie et de responsabilité accrue des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Cette autonomie nécessite une évaluation indépendante, en premier lieu au service des établissements, éclairant leurs choix comme ceux des « décideurs » (État, collectivités territoriales...) et leur permettant de mieux se situer au regard des objectifs qu'ils se sont fixés dans un cadre national et international.

Ainsi, l'AERES conduit l'évaluation des établissements et des organismes, des unités de recherche, des formations et des diplômes (licences, masters, écoles doctorales) de l'enseignement supérieur, dans une approche intégrée qui fait son originalité au plan international. En effet, l'évaluation de l'établissement prend en compte et s'appuie sur l'évaluation préalable des unités de recherche et des formations le cas échéant.

Toutes les activités de recherche sont désormais évaluées par l'AERES quel que soit le statut de l'établissement qui en a la charge. Il en est de même en matière de formation.

Les principes fondateurs des missions de l'AERES

L'indépendance. Le statut d'autorité administrative indépendante voulu par le législateur permet à l'agence d'exercer ses missions à l'abri de toute pression, qu'elle émane des autorités gouvernementales, des évalués eux-mêmes, ou d'autres parties prenantes. L'AERES veille notamment au respect de règles déontologiques¹ et tout particulièrement celles concernant le conflit d'intérêts.

La compétence. La qualité de l'évaluation repose pour l'essentiel sur la qualité des experts et la bonne adéquation de leurs profils à l'objet évalué, ainsi que

sur les procédures d'assurance qualité mises en place par l'AERES. Celle-ci fait appel principalement à des pairs et à des personnalités du monde académique et socio-économique reconnus dans leur domaine de compétence ; citons pour exemple les artistes et personnalités du milieu artistique, enseignant dans les écoles d'art, qui ont participé à la campagne d'évaluation relative au diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP). L'AERES fait aussi appel à des étudiants qui ont exercé des activités transversales (vice-président, élus au Conseil des études et de la vie universitaire...). En 2008, l'agence a fait appel à 4 000 experts dont 20 % d'experts étrangers, inscrivant ainsi l'évaluation dans une dimension internationale.

La transparence. La méthodologie, les caractéristiques des experts, les règles déontologiques et les rapports d'évaluation accompagnés des observations des structures évaluées sont rendus publics, notamment sur le site web de l'AERES.

Le respect de ces trois principes crée les conditions de la réalisation d'une évaluation légitime.

L'évaluation des établissements Culture L'enseignement supérieur en arts plastiques

L'AERES a conduit une première évaluation prescriptive rendant, en mars 2009, un avis positif sous conditions à la reconnaissance du grade de master pour les titulaires du DNSEP.

L'AERES a mené cette première campagne d'évaluation de mai à décembre 2008 auprès de 7 écoles d'art jugées représentatives de la diversité des 48 écoles délivrant le DNSEP. Elle a pris soin d'organiser des évaluations qui, tout en déroulant chaque phase dans le respect des principes énoncés ci-dessus, se sont appuyées sur des méthodes adaptées aux spécificités de l'objet évalué.

1. Cf. Charte de l'évaluation de l'AERES et Règles de déontologies de l'AERES



Au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon.

Workshop, projet de recherche Laboratoire Archive Concept (LAC), 2008. École d'art de l'agglomération d'Annecy.

Présidé par Jean-Pierre Greff, directeur de la Haute École d'art et de design de Genève, le comité d'évaluation se composait d'experts français et internationaux du domaine de l'art, issus du milieu universitaire et du secteur professionnel.

L'évaluation et les prescriptions découlant de cette campagne ont un triple but :

- faire progresser la formation conduisant au DNSEP pour faciliter l'inscription des écoles d'art françaises dans le paysage européen de l'enseignement supérieur artistique ;
- réduire l'écart avec les formations universitaires du domaine pour la partie théorique des enseignements ;
- préserver les aspects positifs et originaux de la formation des écoles d'art françaises.

Ainsi, l'AERES a posé cinq conditions à l'attribution du grade de master aux titulaires du DNSEP : une progressivité des enseignements permettant de dégager des paliers de qualification spécifique et de spécialisation croissante sur cinq ans, une transparence des procédures d'évaluation des étudiants, une exigence au regard de la qualification reconnue des enseignants, un adossement à la recherche de la formation, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de fin d'études par les étudiants.

Les deux derniers points ont fait débat, dans le comité, et font aujourd'hui encore débat dans la communauté des écoles d'art pour leur mise en œuvre.

Les décisions qui seront prises par les deux ministères concernés devront envisager les aménagements nécessaires particulièrement dans une période de transition indispensable.

S'agissant de la recherche dans les écoles d'art, les préconisations sont de deux ordres.

Pour les enseignements théoriques (et les enseignants), l'adossement à des équipes de recherche au sens universitaire est à structurer. Les écoles devront établir des partenariats avec les équipes d'autres établissements d'enseignement supérieur et/ou leurs enseignants docteurs devront intégrer ou s'associer à une équipe de recherche universitaire.

La recherche en art, notamment de la part des plasticiens, peut être une des composantes de l'adossement à la recherche mais elle devra se définir avec plus de précision et d'exigence. L'enjeu est important : la recherche universitaire n'épuise pas le champ général de la recherche, pas plus que l'enseignement à l'université ne remplit la totalité de l'espace des enseignements supérieurs. Il n'en reste pas moins que l'université est la prin-

cipale référence, avec des normes bien établies. Les autres domaines, connexes ou non, ne pourront revendiquer l'existence d'une recherche spécifique qu'au prix d'un effort exigeant de définition et de clarification.

L'enseignement supérieur en musique

En mars 2009, les conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Lyon et de Paris ont également présenté leur diplôme d'établissement à l'évaluation prescriptive de l'AERES, en vue de l'obtention du grade de master. Cette expertise sera rendue publique sur le site de l'agence.

Deux comités d'experts ont conduit l'évaluation, sous la présidence de Daniel Durney, président de la 18^e section du Conseil national des universités² et doyen de la faculté de sciences humaines de l'université de Bourgogne. Ils rassemblaient des personnalités françaises et européennes de premier plan, issues du monde universitaire et professionnel, représentatives de la scène musicale.

Outre l'évaluation de la qualité de l'enseignement musical de ces deux établissements de réputation internationale, les experts ont eu pour tâche l'identification des critères d'excellence de celui-ci à l'échelle européenne de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces critères caractérisent également les valeurs communes, quelle que soit la discipline, d'un diplôme reconnu au niveau du grade de master.

À ce niveau, l'offre d'enseignement est de nature à développer chez l'étudiant :

- un processus de travail et de réflexion critique sur la méthodologie adoptée ;
 - la mise en place de critères propres d'évaluation et de pilotage de travail ;
 - la capacité à démontrer une compétence professionnelle en prise avec la pratique ;
 - l'acquisition d'une méthodologie de la recherche.
- Pour ce faire, l'étudiant développera une maîtrise de l'oral et de l'écrit, des outils informatiques et des langues étrangères.

Autrement dit, un étudiant en art pourra démontrer clairement, à l'issue de sa formation, sa capacité à créer et présenter son travail, à négocier une étude indépendante, inventive et dirigée de manière personnelle, à interroger et à contextualiser sa pratique, à articuler les intentions, les valeurs et le sens de son travail face à des publics différents, à développer des méthodes de recherche propres afin de progresser en tant que créateur ou interprète.

2. CNU : section 18 - Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art.

3. Section des Établissements, section des Unités de recherche et section des Formations et diplômes.

Évaluation intégrée et représentation de la diversité des champs disciplinaires

L'AERES, organisée en trois sections spécialisées selon la nature de l'entité évaluée³, dispose ainsi d'un outil original lui permettant d'intégrer les résultats des évaluations des unités de recherche et de l'offre de formation pour avoir une vision globale de l'activité et de la stratégie d'un établissement.

Les critères définis et les procédures mises en œuvre tiennent compte de la diversité de nature et de mission des structures et des formations évaluées, ainsi que de la diversité des champs disciplinaires. Le choix des délégués scientifiques concourant à l'organisation de l'évaluation en est le reflet et s'illustre par la nomination, au sein de la section des formations et diplômes, en septembre 2008, d'un délégué scientifique « Culture ».

L'évaluation s'appuie par ailleurs sur la concertation préalable au niveau national des parties prenantes, sur la consultation des entités évaluées dans la phase préliminaire de l'évaluation et sur le retour d'expérience (entités évaluées/tutelle(s)/experts...).

L'auto-évaluation, outil de progrès interne, est aussi l'un des ressorts essentiels de l'évaluation. Elle vise à la fois à responsabiliser les acteurs concernés, à préparer le travail des experts et à rendre les acteurs plus sensibles aux remarques livrées dans les rapports d'évaluation.

L'évaluation indépendante, institutionnellement distincte de la décision, crée pour les établissements les conditions d'un dialogue responsable avec leurs tutelles et partenaires et d'une amélioration continue des pratiques. ■

LA NOTATION MULTICRITÈRES DES UNITÉS DE RECHERCHE

L'AERES a introduit une notation multicritères permettant de mieux identifier les points forts et les points faibles de l'entité évaluée. Cet ensemble de paramètres permet d'examiner les ressources en présence concourant soit à l'émergence de la recherche dans le cas de l'évaluation d'une jeune équipe, soit à conforter la vitalité de laboratoires installés.

Critère 1 : Qualité scientifique et production

Cette notation apprécie la pertinence et l'intérêt des recherches effectuées, la qualité des résultats obtenus et leur originalité, les avancées scientifiques, leur impact au niveau international et la prise de risque. Elle évalue également la qualité et la quantité des publications dans les revues internationales, des communications dans les congrès, des livres, le nombre et la qualité des thèses encadrées et des habilitations soutenues et, lorsque c'est pertinent, la qualité et la quantité des logiciels réalisés, des collections maintenues, des observations effectuées, des brevets, des documents de diffusion de la connaissance et de la culture scientifique et technologique ainsi que les retombées sociétales et les retombées dans le domaine de la recherche clinique (recherche translationnelle, mise en place de procédures, protocoles cliniques...). Dans le domaine de la recherche finalisée, l'obtention de contrats, surtout auprès des entreprises et en privilégiant les programmes scientifiques suivis par rapport à la simple prestation de services, est également un élément important de l'évaluation.

Critère 2 : Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

Cette notation prend en compte la notoriété, la visibilité, l'attractivité du laboratoire ou de l'équipe et de ses membres. On prend en compte les relations internationales, les exposés sur invitation à des congrès ou à l'étranger, les prix ou distinctions obtenus, la participation à des contrats nationaux et européens ainsi qu'à des actions de valorisation réussies, les relations avec le monde socio-économique, industriel ou culturel, l'organisation de congrès, la participation des membres du laboratoire à des comités éditoriaux, et aux instances nationales et internationales d'évaluation de l'enseignement ou de la recherche, l'accueil de post-doctorants et de chercheurs étrangers, la capacité du laboratoire à attirer de bons chercheurs et enseignants-chercheurs de premier plan.

Critère 3 : Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire

Il s'agit ici d'apprécier l'organisation, la cohérence et la vitalité de l'unité, l'existence et les effets d'une politique d'animation scientifique, d'émergence de structures transversales ou de jeunes équipes, d'incitation aux échanges au sein du laboratoire, l'existence et les effets d'une politique de recrutement ouverte sur l'extérieur, l'implication dans l'enseignement supérieur ambiant et dans la formation doctorale, l'insertion dans l'environnement régional, les capacités de communication interne et externe.

Critère 4 : Appréciation du projet

On observe la réalité d'un projet à quatre ans, sa qualité, sa pertinence et sa cohérence par rapport aux moyens et sa faisabilité : définition des axes de recherche, solidité du potentiel humain, renouvellement et incitation à l'émergence de sujets innovants, évolution de l'organisation, affectation de moyens, politique prévisionnelle de recrutement, positionnement dans les réseaux appropriés.

Les unités de recherche en architecture

Quelques équipes de recherche d'écoles nationales supérieures d'architecture, appartenant à des unités mixtes avec le CNRS ou avec des universités, ont été évaluées par l'AERES en 2008-2009. Douze autres équipes de recherche feront l'objet d'évaluations en 2009-2010. Ces évaluations procèdent, comme dans tous les domaines, de la notation multicritères des unités de recherche.

La recherche en art(s), un séminaire

Les services du ministère de la Culture et de la Communication en charge d'enseignements supérieurs, notamment la Délégation aux arts plastiques dans le contexte de la demande de reconnaissance du diplôme national supérieur d'expression plastique au grade de master, se sont saisis depuis plusieurs années de la question de la recherche en art : comment définir, en matière de recherche, ce qui est propre au domaine de l'art et de l'enseignement de l'art dans les établissements où se forment les créateurs ?

Dans cet esprit, le ministère s'est associé au Collège international de philosophie afin de confier à Jehanne Dautrey la conception et l'animation d'un séminaire interdisciplinaire pour interroger la notion de « recherche en art(s) ». Au cours de cinq séances, de décembre 2007 à septembre 2008, des artistes, des historiens d'art, des philosophes, des représentants des administrations concernées et des enseignants et chercheurs dans les écoles relevant du ministère ou en université ont entrepris de cerner ce qui fait recherche et se prête à l'analyse dans les modalités de production des œuvres. Avec pour dessein de problématiser les questions suivantes : que s'agit-il de développer dans cette activité de recherche ? Quels en sont les objectifs ? Y a-t-il une méthodologie spécifique à privilégier ? Enfin, quels en sont les effets sur la création aussi bien que dans le champ des savoirs ?

Les propos des intervenants des diverses séances seront mis en ligne durant l'automne 2009 sur les sites du ministère de la Culture et du Collège international de philosophie tandis qu'un ouvrage, enrichi de nouvelles contributions, paraîtra début 2010 aux éditions MF.

Le séminaire sur la recherche en art qui s'est déroulé dans le cadre d'un partenariat entre le Collège international de philosophie (CIPH) et le ministère de la Culture et de la Communication (Délégation au développement et aux affaires internationales) en 2007 et 2008 a choisi dans un premier temps de se centrer sur l'activité de recherche propre à l'activité artistique, en deçà d'une problématique pédagogique. Des intervenants relevant de champs de compétence divers¹ ont été sollicités afin de faire dialoguer les pratiques de recherche propres aux différents champs artistiques (arts plastiques, théâtre, musique, danse) et de décloisonner certaines dichotomies historiques.

Après des siècles d'une recherche organisée collectivement en ateliers ou en académies et régie par la hiérarchie entre concevoir et exécuter, le XIX^e siècle a contribué au développement d'une pratique artistique individuelle dont le modèle nous imprègne encore. Est-il possible de dégager une manière spécifique selon laquelle les pratiques de recherche conjugueront aujourd'hui les phases du collectif et de l'individuel, de la recherche technique et de l'intuition artistique, du tâtonnement exploratoire et du projet ? Enfin, si méthodologie spéci-

fique il y a de la recherche en art, quels emprunts ou quelles convergences marque-t-elle vis-à-vis des recherches développées en particulier par les disciplines scientifiques ?

La question de la technique

Le premier objectif a été d'articuler une conception de la recherche artistique conçue comme démarche individuelle et créatrice avec une conception plus collective et technique, associée à l'élaboration de nouveaux outils techniques ou au développement de nouveaux matériaux. L'Ircam, qui regroupe des compositeurs, des informaticiens, des acousticiens, des musicologues sémiologues, a montré les dialogues féconds et complexes qui se nouent entre inventions technologiques ou conceptuelles et propositions artistiques, dès lors que l'on conçoit la recherche musicale comme une convergence à construire entre des champs hétérogènes. Le compositeur Yan Maresz, dont les œuvres s'appuient sur un logiciel d'écriture instrumentale permettant de transcrire pour instruments des effets sonores complexes, a ainsi nourri une recherche scientifique permettant de réfléchir à l'indexabilité des sons

JEHANNE DAUTREY

Ancienne directrice de programme au Collège international de philosophie, professeur en esthétique et théorie des arts à l'école nationale supérieure d'art de Nancy

1. Sont intervenus dans ce séminaire, par ordre chronologique : H. Agofroy (plasticienne, ESBA Tours), Y. Toma (plasticien, MCF Paris I, Cérap), S. Airaud (Mac/Val), I. Ewig (MCF Paris IV), K. Baudin (hist. de l'art), B. Rüdiger (plasticien, ESBA Lyon), J.-M. Lévy-Leblond (PE, physicien, univ. Nice Sophia-Antipolis), A. Després (MCF Danse, univ. Franche-Comté), Ph. Le Moal (inspecteur danse au MCC), C. Béros (Ircam), Y. Maresz (compositeur, Ircam), B. Lambert (metteur en scène Cie de théâtre La tentative), J.-B. Joly (dir. académie Schloss Solitude).

« On a un travail d'intellectualisation, mais non une entreprise de théorisation : l'artiste prend une distance, il marque un écart par rapport à sa pratique directe, mais il ne devient pas pour autant le théoricien de sa pratique »

Bernhard Rüdiger, installation au Centre d'art Château des Adhémar, 2006.

De gauche à droite :

– *Manhattan Walk (After Piet Mondrian)*, 2002 - Broadway West, Manhattan Bridge 10 avril 2001, 16 h 36.

Enregistrement acoustique sur papier photographique monté sur rouleaux en PVC, 210 x 980 cm.

– *Trompette N°7 (Petrolia)*, 2002 - Flûtes d'orgue, bois, aluminium, moteur à vent, microphone, 260 x 210 x 395 cm. Coll. part., Cologne.

Photographie de Marylène Negro prise au Yoyogi Park, Tokyo, 2003, dans le cadre du projet

Home-made d'Hélène Agofroy.

Voir toutes les photos du projet *Home-made* sur le site :

www.agofroy.com

pour Google². Ainsi, l'Ircam produit un concept de « recherche musicale » qui se situe volontairement en marge de la musique. Mais si l'on s'en tient au concept de recherche de l'artiste, on voit comment ce travail se construit dans un dialogue entre l'idée technique et l'idée artistique, dans lequel la technologie s'avère porteuse de nouvelles propositions artistiques, en même temps qu'elle-même se développe sous la poussée de nouveaux projets.

Il serait intéressant de voir en quoi les photographes, cinéastes ou vidéastes seraient susceptibles de s'intégrer dans de telles équipes mixtes. Mais ceux-ci utilisent la plupart du temps des appareils techniques existants et travaillent seuls³. Par contre, on voit se développer aujourd'hui un nomadisme artistique qui transgresse ces partages. En effet, beaucoup de plasticiens ne préjugent pas de la nature de leur matériau et de leur technique, établissant entre les techniques elles-mêmes de nouvelles passerelles. La recherche technique consiste alors dans la transgression des fonctions et dans l'invention de nouveaux matériaux : pour Bernhard Rüdiger, la sculpture n'est pas un art à côté de la musique, c'est un moyen de fabriquer de nouveaux « instruments non musicaux » à sons. Pour Yann Toma, l'entreprise n'est pas seulement un nouvel objet ou un nouveau modèle, c'est aussi un champ d'expérimentation dans lequel injecter des performances, des peintures, des photographies qui deviennent autant d'archives fictionnelles.

Les effets de cette activité de recherche : les nouveaux acteurs de la recherche en art

Dans les exemples que nous avons rencontrés, la recherche est collective et interactive : soit parce qu'elle implique un dialogue entre des savoir-faire et des champs de compétence différents, soit parce qu'elle comprend des étapes d'interactivité et de manipulation collectives. Mais ce caractère collectif n'implique pas pour autant de renoncer à l'exercice et à l'activité de recherche de l'intuition créatrice, pour peu que l'on ne se donne pas une conception trop restrictive et historiquement datée de cette « intuition créatrice ». Au-delà des différences remarquées entre les pratiques étudiées, on constate en effet que la démarche est fonda-

mentalement la même : le projet de l'artiste est au centre des activités de recherche, et même s'il vient se greffer sur des recherches technologiques à visée industrielle comme à l'Ircam, c'est lui qui en détermine, de manière plus ou moins diffuse, les objectifs généraux. De même, les démarches interactives ne signifient pas le retrait de l'artiste mais se construisent sur fond d'une subjectivité traversée par le collectif et ouverte à sa propre multiplicité.

Une question qui demeure ouverte est celle de la communauté qu'elle engage. Si, comme l'énonce Paul Andreu qui reprend pour cela une définition de la science proposée par René Thom, la science se définit par le consensus d'une communauté de chercheurs autour de « conventions de falsification »⁴, contrairement à l'artiste qui demeure dans la création pure, que faut-il attendre de cette activité collective de « recherche création » ? Vers quelles nouvelles formes d'inscription et de diffraction du subjectif dans le collectif conduit-elle ? Les plasticiens Hélène Agofroy (*Home-Made et Home-Scape*) et Yann Toma (*Ouest-Lumière*) orientent leurs recherches vers de nouvelles procédures d'usage susceptibles de déplacer les dispositifs d'exposition binaires (production individuelle/exposition destinée au collectif) au profit de protocoles de manipulation et de médiation, de dispositifs plus interactifs (en particulier grâce à Internet). On peut considérer que ces protocoles déploient les nouveaux espaces mentaux d'une mémoire flottante d'où les souvenirs surgissent par pans, comme autant d'archives passées ou à venir. Mais on peut aussi, comme le fait Benoît Lambert à propos du théâtre, affirmer une recherche qui explorerait l'articulation et le conflit des diverses positions, jouant de leurs frictions pour construire de nouvelles possibilités mentales.

L'exposition de la recherche en art : une ou plusieurs méthodes ?

La deuxième question concernait l'exposition de la recherche et de sa méthode. Bernhard Rüdiger s'est attaché à montrer comment l'exposition de l'activité de recherche ne se limite pas à une mise à plat des étapes parcourues ou à parcourir, mais demeure chargée d'une tension et d'une inventivité propres. Quant à savoir si

2. Cf. aussi : J. Dautrey dir., *Musique, architecture*, Rue Descartes, 56, Paris, PUF, juin 2007.

3. On peut citer quelques exceptions : Depardon, dans *Afrique, comment ça va avec la douleur*, a ainsi monté lui-même une caméra de surveillance sur un pied d'appareil photo, et Jacques Perrin a fait construire des micro-caméras pour ses documentaires animaliers (*Microcosmos*).

4. E. Lengereau dir., *Architecture et construction des savoirs. Quelle recherche doctorale ?* Entretiens avec P. Andreu, P. Berger, P. Chemetov, H. Ciriani, B. Fortier, M. Fuksas, A. Grumbach, P. Panerai, C. Parent, C. de Portzamparc, B. Reichen, R. Ricciotti, G. Thurnauer, B. Tschumi, Paris, Ed. Recherches/MCC, 2008, p. 21.



Cl. André Morin



cette méthode peut être dite « scientifique », elle peut l'être si l'on conçoit la scientificité en un sens très général comme le fait Bachelard, pour qui « l'esprit scientifique ne peut progresser qu'en créant des méthodes nouvelles. » Et c'est peut-être la danse, comme l'a montré l'exposé d'Aurore Després et Philippe Le Moal, qui se trouve au plus près de cette nécessité vitale de créer des savoirs au fur et à mesure qu'elle se développe comme création. L'exposé de Jean-Marc Lévy-Leblond nous a d'ailleurs montré comment, dans cette invention de la méthode, le scientifique pouvait lui-même se nourrir de la pratique artistique. Mais si l'on considère la science comme un ensemble de domaines déterminés, alors il faut plutôt parler, comme le propose Christian de Portzamparc, d'une nouvelle épistémologie, c'est-à-dire d'un travail qui opère des raccords entre des champs scientifiques hétérogènes selon une logique qui lui est propre et qui n'a pas à être modélisée. On retrouve, à un niveau plus abstrait, le concept de « bricolage » que proposait Lévi-Strauss pour décrire l'activité artistique. On peut dire alors que l'on a un travail d'intellectualisation, mais non pas une entreprise de théorisation : l'artiste prend une distance, il marque un écart par rapport à sa pratique directe, mais il ne devient pas pour autant le théoricien de sa pratique et ne prend pas la place qui serait par exemple celle d'un chercheur en esthétique ou en histoire de l'art. Ainsi, la manière dont Bernhard Rüdiger construit un dialogue rétrospectif avec Picabia, lisant les œuvres de ce dernier à la lumière de ce qu'il fait lui-même, est exemplaire quant à la possibilité d'un usage non savant (mais pas forcément non épistémologique) du savoir et du discours de l'artiste. Pour ceux qui, tels Monik Bruneau et André Villeneuve, ont réfléchi sur la « recherche création »⁵, et plus généralement pour tous ceux qui pensent que cette activité de recherche est susceptible de tuer l'activité artistique, selon l'idée fort répandue que « nommer c'est tuer l'art », cette distinction est importante.

Cette confrontation des pratiques de recherche propres aux différents arts a jeté une lumière sur une singularité d'aujourd'hui : celle-ci opère par détournement de procédures, mettant en variation des éléments fonctionnels (matériaux, savoirs, domaines,

outils techniques) et ne leur assignant que des fonctions locales. Cette recherche ne renonce pas à l'exercice de l'intuition créatrice : mais ce qui est bricolé, ce sont maintenant les opérations elles-mêmes. Les processus mentaux en jeu dans la recherche s'enrichissent de

« C'est aussi la capacité de la recherche en art à dialoguer avec des champs hétérogènes qui s'affirme »

toute une gamme d'actions (techniques, savantes, gestuelles...), tandis que les actions acquièrent de leur côté des fonctions diversifiées. Mais c'est aussi la capacité de la recherche en art à dialoguer avec des champs hétérogènes qui s'affirme. Dès lors, le travail d'explicitation et de formulation associé à l'exposition de la recherche ne doit pas tant viser une théorisation-généralisation qu'une reformulation-singularisation de ces concepts et opérations. Et l'on peut facilement prédire que non seulement elle développera chez les artistes de nouvelles formes d'expression et de pensée sensible, mais aussi qu'elle créera de nouvelles zones de contact entre arts et savoirs. ■

5. M. Bruneau et A. Villeneuve dir., *Traiter de recherche création. Entre la quête d'un territoire et la singularité des parcours*, Presses de l'Université de Québec, 2007.



L'architecture inquiétée par l'œuvre d'art. Considérations
à partir du mémorial Walter Benjamin de Dani Karavan
à Portbou (Programme interdisciplinaire de recherche Art,
architecture, paysage).

Cl. Bruno Queysanne

La recherche dans les écoles nationales supérieures d'architecture

La recherche dans les écoles d'architecture connaît deux évolutions importantes : structurellement liée à l'enseignement, elle transforme et approfondit ce lien, via le doctorat en architecture ; épistémologiquement fondée sur l'interdisciplinarité, elle multiplie les projets associant des disciplines différentes et rapprochant chercheurs et praticiens, grâce notamment aux programmes interdisciplinaires de recherche.

Les origines

Au sein des écoles nationales supérieures d'architecture, la recherche se déploie dans trois grands domaines : les sciences de l'homme et de la société (SHS), les sciences pour l'ingénieur (SPI) et les sciences et techniques de l'information et de la communication (STIC). Cette diversité est liée à la spécificité de l'architecture : comme discipline et comme pratique, elle relève autant de la création et de la maîtrise technique que de la prise en compte des pratiques et des usages sociaux. Son enseignement fait appel à un large éventail de disciplines qui touchent à l'espace, aux modes de vie, aux pratiques de construction et d'aménagement. Il implique des architectes, mais aussi des ingénieurs, des urbanistes, des paysagistes, des historiens, des géographes, des sociologues, des anthropologues, des philosophes, dont les compétences scientifiques ont été mobilisées et associées depuis longtemps, et de façon pérenne.

La naissance de cette activité dans les écoles d'architecture est liée à la contestation de l'enseignement traditionnel de l'architecture aux Beaux-Arts, entamée quelques années avant 1968 et suivie de sa restructuration complète. Cette transformation a été nourrie par le mouvement des idées qui a caractérisé cette période et, plus particulièrement, par un profond renouvellement des sciences sociales. La politique volontariste menée par le ministère en charge de la recherche et le ministère des affaires culturelles a relayé cette dynamique ; son point fort a été la création en 1969 de la Commission ministérielle de la recherche architecturale, présidée par André Lichnerovitz. Cette politique s'est traduite par l'organisation de nombreux appels d'offres thématiques durant les années 1970, qui ont permis l'émergence d'équipes de recherche dans les écoles. Au début des années 1980, cette organisation s'est modifiée, avec la mise en place de programmes pluriannuels d'une durée de quatre ans, basés sur un projet scientifique élaboré par les équipes. Leurs travaux et leurs projets à venir étaient évalués par le Comité consultatif de la recherche architecturale liée à l'enseignement (CCRALE) créé en 1983. Les unités de recherche étaient ensuite habilitées par le directeur chargé de l'architecture.

Une étape essentielle de cette évolution a été l'établissement de liens avec le CNRS, à travers la création en 1985 de la commission 49, « Architecture, urbanisme, société » (AUS), composée de représentants de trois départements du CNRS (Sciences de l'homme et de la société, Sciences de la vie et Sciences pour l'ingénieur) et qui comprenait plusieurs architectes chercheurs ; l'association au CNRS d'une dizaine d'équipes de recherche (ERA) donnera naissance ultérieurement à quatre unités mixtes de recherche (UMR). En 1991, cette commission fut remplacée par la section 39, « Espaces, territoires et sociétés », centrée sur les sciences de l'homme et de la société, composée pour l'essentiel de géographes.

En 1998, sous l'égide du ministère de la Culture, est créé le Comité consultatif de la recherche architecturale (CCRA), aux missions plus larges ; il est en effet « consulté sur les orientations de la politique de recherche dans les domaines de l'architecture » et « propose les mesures propres à développer la recherche en architecture et à en assurer la valorisation ».

À l'heure actuelle, la politique scientifique conduite par la Direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA) poursuit ces objectifs généraux de production et de transmission de savoirs dans le cadre du récent partenariat d'évaluation avec l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Les missions du Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP) se structurent selon les quatre axes suivants : la recherche institutionnelle, la recherche incitative, la recherche doctorale, la valorisation et la diffusion.

La politique de recherche institutionnelle

Au sein du ministère de la Culture, le directeur chargé de l'architecture est responsable de l'habilitation des unités de recherche, de l'attribution de leurs financements, du suivi et de la valorisation de leurs activités. Ce sont les bases de l'existence de cette forme de recherche, qui s'inscrit sur le long terme dans le cadre de programmes pluriannuels. Cette habilitation crée et maintient l'identité institutionnelle et scientifique

ANNE LAPORTE

Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère
Sous-direction de l'enseignement de l'architecture, de la formation et de la recherche
MCC/DAPA

UMR CNRS-MCC 1563

Ambiances architecturales et urbaines
www.cresson.archi.fr
www.cerma.archi.fr

UMR CNRS-MCC 694

MAP, Modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage
www.map.archi.fr

FRE 3221

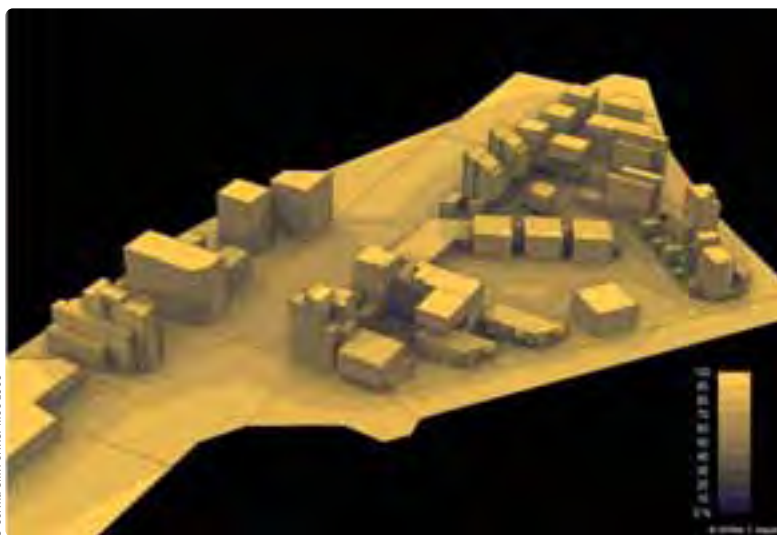
(ex UMR CNRS-MCC 7136)
AUS, Architecture, urbanisme, société
www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/UMR

FRE 3222

(ex UMR CNRS-MCC 7145)
LOUEST, Laboratoire des organisations urbaines : espaces, sociétés, temporalités
www.louest.cnrs.fr

Grand projet de ville Zac Euronantes
Gare : Analyse bioclimatique du site et
des projets, paramètres solaires et
aérodynamiques. Ici, pourcentage de ciel
vu sur l'espace urbain et les façades des
bâtiments.

© Cerma UMR CNRS/MCC 1563



des unités de recherche dans la communauté scientifique, nationale, européenne ou internationale.

À l'heure actuelle, 39 unités de recherche sont réparties dans 17 écoles ; 10 sont intégrées aux 4 UMR CNRS-MCC¹. Elles sont composées de professeurs et de maîtres-assistants des écoles d'architecture², et, pour une part, d'universitaires, de chercheurs, d'ingénieurs de recherche et d'études, ainsi que de personnels techniques et administratifs relevant principalement du CNRS et du ministère de la Culture, et de doctorants.

Certaines de ces unités de recherche animent, avec le soutien régulier du BRAUP, des réseaux scientifiques thématiques dont l'objectif est de structurer la coopération entre équipes et avec des partenaires scientifiques français et étrangers (cf. encadré).

La recherche incitative : les appels d'offres menés par le BRAUP

Les appels d'offres lancés par le BRAUP sollicitent les équipes de recherche autour de thèmes nouveaux, à défricher, en partenariat avec d'autres organismes de recherche, en promouvant l'interdisciplinarité et la coopération avec les milieux universitaires et les prati-

ciens. À l'exception de la consultation sur le thème « Architecture, formes urbaines et cadre de vie » du Programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles françaises, lancé en 2002, les consultations se déroulent sur quatre sessions annuelles. Elles sont dotées d'un comité de pilotage et d'un comité scientifique et, chaque année, deux séminaires réunissent les chercheurs et le comité scientifique.

Le programme interdisciplinaire de recherche « Art, architecture et paysages » (AAP), mené en collaboration avec, au sein du ministère de la Culture, la Délégation aux arts plastiques et la Délégation au développement et aux affaires internationales, et avec les ministères des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, ainsi que de l'Écologie et du Développement durable, a fait l'objet de quatre sessions annuelles, de 2002 à 2005.

Engagé en 2006 avec les ministères de l'Écologie et du Développement durable ainsi que du Logement et de la Ville (Puca), le programme interdisciplinaire de recherche sur « L'architecture de la grande échelle » (AGE) est également mis en œuvre pour quatre ans³. Dans le prolongement de cette problématique, a été organisée la consultation internationale de recherche et de développement sur « Le grand pari de l'agglomération parisienne ».

La recherche doctorale

Comme dans tous les domaines, la formation à la recherche par la recherche est un enjeu essentiel du renouvellement de celle-ci ainsi que de la diffusion de savoirs et méthodes de travail nouveaux dans de nombreuses pratiques professionnelles, au-delà du monde académique. Sa reconnaissance officielle a été précédée d'une histoire courte, au regard de celle de la plupart des disciplines universitaires, mais intense : depuis une quinzaine d'années, elle est présente dans plusieurs écoles, notamment celles dans lesquelles des enseignants habilités à diriger des recherches (HDR) ont créé des diplômes d'études approfondies (DEA), en association avec différentes universités, et encadré les doctorants accueillis dans leurs laboratoires. Ce processus s'est développé dans tous les domaines, comme l'indique le nom des DEA concernés : « Projet architectural et urbain : théorie et dispositifs », « Jardins, paysage, territoires », « Ambiances architecturales et urbaines », « Modélisation et simulation des systèmes bâtis », « Ville et société »,

1. Cf. *Recherche architecturale, urbaine et paysagère. Répertoire des unités de recherche. Programme pluriannuel 2006-2009.*
www.culture.gouv.fr/culture/organisation/dapa/publications.html

2. Il n'existe pas pour le moment de statut d'enseignant-chercheur.

3. Cinq brochures présentent les résultats des sessions de consultation (pdf) : www.culture.gouv.fr/culture/organisation/dapa/publications.html ; la prochaine paraîtra en octobre 2009.

RÉSEAUX DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE

Réseau international Ambiances

ENSA de Grenoble

Responsable scientifique : Jean-Paul Thibaud
www.ambiances.net

Réseau JAPARCHI

Réseau scientifique thématique des chercheurs francophones sur l'architecture, la ville et le paysage japonais

ENSA de Paris-Belleville

Responsable scientifique : Philippe Bonnin
www.japarchi.archi.fr

Réseau LIEU

Logiques, Identités Espaces Urbanités

ENSA de Paris-la-Villette

Responsable scientifique : Alessia de Biase
www.reseau-lieu.archi.fr

Réseau MAP

Métropoles d'Asie-Pacifique

ENSA de Paris-Belleville

Responsable scientifique : Pierre Clément
www.reseau-asie.com

Réseau PhilAU

Philosophie Architecture Urbain

ENSA de Clermont-Ferrand

Responsable scientifique : Chris Younès
www.philau.archi.fr

Réseau RAMAU

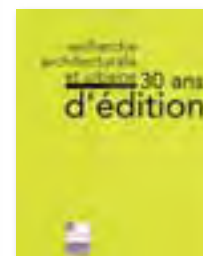
Réseau Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme

ENSA de Paris-la-Villette

Responsable scientifique : Thérèse Evette
www.ramau.archi.fr

« L'architecture n'est pas une science mais un carrefour de connaissances »

Christian de Portzamparc



« Histoire de l'architecture et des formes urbaines », « L'urbanisme et ses territoires », et d'autres encore.

La réforme LMD a permis de concrétiser, en 2005, l'existence du doctorat en architecture. Cette étape importante a été portée par une activité de réflexion collective menée notamment au sein du groupe de travail « doctorat » animé par le BRAUP en 2004, et par la publication en 2005 de l'ouvrage *Vers un doctorat en architecture*, qui rassemble les contributions demandées par le ministère de la Culture, Direction de l'architecture et du patrimoine, à vingt-cinq architectes titulaires d'une HDR⁴. Cette étape va permettre de développer les savoirs spécifiques à l'architecture et de mieux former les enseignants et les professionnels de demain.

Les doctorants, accueillis et encadrés dans une unité de recherche habilitée rattachée à une école doctorale, pourront être désormais inscrits dans l'école nationale supérieure d'architecture concernée. Celle-ci pourra délivrer officiellement un diplôme de doctorat, soit en association avec une université, soit seule, selon qu'elle est associée par convention à cette école doctorale, ou co-accréditée. En 2009, huit écoles ont pu inscrire près de 70 doctorants, sur plus de 200 actuellement accueillis et encadrés dans les unités de recherche des écoles. L'initiation et la préparation à la recherche sont désormais intégrées dans le cursus des études d'architecture.

Cette politique s'accompagne d'allocations de recherche accordées par la Direction de l'architecture et du patrimoine, et de congés pour études et recherche permettant aux enseignants d'achever leur thèse ou de préparer une habilitation à diriger des recherches.

La valorisation et la diffusion

Cette politique a plusieurs volets. La Commission d'aide à l'édition des travaux de recherche et de pédagogie siège une ou deux fois par an auprès de la Direction de l'architecture et du patrimoine pour examiner les projets éditoriaux issus des productions scientifiques et pédagogiques des écoles nationales supérieures d'architecture susceptibles de bénéficier d'un soutien budgétaire de l'État. Chaque année sont ainsi publiés une vingtaine d'ouvrages. Le BRAUP soutient également l'organisation des manifestations scientifiques (colloques, séminaires, rencontres, journées d'études...), qui relèvent de l'activité régulière des unités de recherche. Le ministère de la Culture et de

la Communication publie par ailleurs depuis 1977 – aux Éditions du patrimoine depuis 1999 – une revue scientifique à comité de lecture, *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, qui ouvre ses colonnes à des chercheurs français et étrangers de toutes les disciplines et de toutes les générations.

Enfin, participant à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, la Direction de l'architecture et du patrimoine a lancé en 2004 des « Journées européennes de la recherche architecturale, urbaine et paysagère » (Eurau), colloque scientifique organisé tous les deux ans sur un thème différent par l'école d'architecture d'une ville européenne⁵.

Visibilité et contenus

On évoque souvent la difficulté d'appréhender les objets et les méthodes de cette recherche architecturale, qui souffre, dit-on, d'un manque de visibilité. Il y a sans doute plusieurs raisons à cela.

Lorsqu'elles sont reçues par des communautés scientifiques spécialisées (historiens, ingénieurs, sociologues, etc.), le caractère pluridisciplinaire des productions de la recherche architecturale les dessert souvent. Le débat sur le caractère disciplinaire de l'architecture est depuis longtemps présent et vif ; il a été relancé et nourri par celui que le BRAUP a animé sur la nature du doctorat en architecture (cf. note 4). La nécessité de cette recherche est toutefois reconnue, comme le montrent les réponses des quatorze Grands Prix de l'architecture et de l'urbanisme interrogés sur les rapports de cette activité avec le doctorat en architecture ; mais la plupart connaissent mal son organisation, ses productions et ses applications actuelles⁶.

Quant au public non spécialisé, l'évidence de l'activité de recherche dans ce domaine se heurte, on le sent, à un certain déficit de connaissance, voire de compréhension, des processus et des systèmes de références de l'architecture. Ces éléments sont plus facilement perçus dans d'autres domaines, qu'il s'agisse de médecine, de physique ou de littérature. La dimension artistique de la création architecturale complique aussi cette perception. Seule l'histoire de l'architecture est bien identifiée.

L'une des manières d'appréhender cette production, du moins jusqu'au début des années 2000, pourrait être de parcourir la brochure publiée en 2004 par le

4. Brochure disponible sur demande au BRAUP : *Mise en œuvre de la réforme LMD dans les écoles d'architecture*. Groupe de travail « doctorat », MCC/DAPA/SDRAU/BRAU, 2004. Brochure à télécharger : *Vers un doctorat en architecture*, MCC, 2005 www.culture.gouv.fr/culture/organisation/dapa/pdf/architecture-doctorat.pdf

5. Marseille, 2004 : « La question doctorale » ; Lille, 2005 : « L'espace de la grande échelle » ; Bruxelles, 2006 : « L'architecture et le patrimoine » ; Madrid, 2008 : « Le paysage ». Eurau10 se déroulera à Naples autour de la question de « la beauté en architecture ».

6. Éric Lengereau dir., *Architecture et construction des savoirs*, Paris, éd. Recherches, 2008.



Exemple de conception numérique par approche paramétrique. Exercice de master 2 Architecture, modélisation, environnement (AME), école nationale supérieure d'architecture de Nancy/université Henri-Poincaré Nancy I.

Programme de recherche sur la matière en grains. CRATerre-École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, Mateis-Institut national des sciences appliquées de Lyon, École supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris, Grands Ateliers de l'Isle-d'Abeau.

BRAUP, *Recherche architecturale et urbaine. Trente ans d'édition, 1972-2002*⁷. Mais cet ouvrage n'en reflète qu'une part, puisqu'il ne rend compte ni des rapports de recherche ni des travaux publiés dans les revues et les publications collectives, supports aussi importants dans tous les domaines, et prédominants pour les sciences pour l'ingénieur et les sciences et techniques de l'information. Ni les annuaires, publiés à l'occasion de chaque programme, pour faire connaître les axes de recherche et les membres de chaque unité, ni les sites Internet de ces dernières ne donnent une vision d'ensemble. Pour le passé, on peut se référer à deux numéros bilans des *Cahiers de la recherche architecturale*, parus en 1983 et 1996, qui avaient confié à des personnalités scientifiques l'écriture de « panoramas » synthétiques pour chacun des cinq ou six grands domaines identifiables⁸. On essaiera seulement de donner ici quelques lignes de force.

L'histoire et la théorie de l'architecture, de la ville et de l'urbanisme, du paysage ont toujours représenté un pôle important. Les laboratoires des écoles ont porté assez loin l'histoire et la morphologie urbaine, au sein d'un courant international animé par les théoriciens italiens des années soixante. Leurs travaux ont influé sur les pratiques urbanistiques et architecturales, en milieu ancien notamment, et produit des résultats souvent originaux, des supports d'enseignement souvent réédités et traduits. À présent, les démarches et les concepts ont évolué vers de nouveaux objets : paysage, territoires, périphéries, infrastructures, métropoles, espaces publics contemporains...

Dans ce champ, est également née à Lille la revue *Cahiers thématiques Architecture, Histoire, conception, théorie*. Il faut aussi signaler les recherches tournées vers l'Asie, qui apparaissent dans deux réseaux : « Métropole d'Asie-Pacifique » (MAP) et « Japarchi », ce dernier ayant une dimension anthropologique.

L'anthropologie et la sociologie, très présentes au début de cette histoire, marquée par la création de plusieurs laboratoires associant architectes et sociologues, connaissent un renouveau, dans leurs méthodes et leurs objets : on citera notamment la revue *Lieux*

communs. Les cahiers du Laua, éditée par l'école de Nantes, le réseau Lieu « Logiques, identités, espaces, urbanité », les travaux sur la gouvernance des territoires et les politiques publiques, sur la participation des habitants (UMR Louest).

Les ambiances architecturales et urbaines constituent un des domaines qui a nettement montré l'apport de l'architecture à des démarches pluridisciplinaires animées depuis les écoles d'architecture ; articulé lui aussi sur un DEA et une UMR du même nom, il a donné lieu à de multiples thèses, expérimentations et publications, et donné naissance récemment à un réseau de recherche international.

Les recherches sur la modélisation et la numérisation menées dans les écoles d'architecture ont été impliquées dans de nombreuses actions d'analyse et de valorisation du patrimoine, que l'UMR MAP, Modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage, a développées. Une revue électronique a été créée en 2006 : *Modélisation informationnelle pour l'architecture patrimoniale* (www.map.archi.fr/mia/journal). L'une des manifestations de ce milieu, le Séminaire de conception architecturale numérique, s'est tenue en mai dernier à Nancy sur le thème : « La conception numérique et les approches environnementales ».

Les recherches situées à l'intersection des savoirs constructifs et de l'architecture se sont développées dans deux directions spécifiques et originales, du plus lourd au plus léger : la construction en terre, sous l'aspect technique, mais aussi patrimonial, anthropologique et social (CRATerre, à Grenoble) et les structures légères, dites tendues (SLA à Montpellier).

Le paysage, enfin, est abordé au sein de laboratoires spécifiques et transversalement à de nombreuses thématiques, de plus en plus en lien avec les questions de territoire ; il existe d'ailleurs deux filières de formation de paysagistes, à Bordeaux et à Lille, qui se préparent à entrer dans le LMD. ■

7. Brochure à télécharger : www.culture.gouv.fr/culture/organisation/dapa/pdf/30ans-biblio.pdf

8. *Les cahiers de la recherche architecturale*, n° 13, « Recherche architecturale : thèmes et bilans », Marseille, Parenthèses, 1983 ; n° 37, « Situations », 1996.

SIX REVUES

eaV**Enseignement, architecture, ville**

Publiée par l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles.

Responsables éditoriaux : Anne-Marie Chatelet, Michel Denès.

Parution annuelle, depuis 1995. Revue bilingue français/anglais



Rubriques : points de vue, étude, document, conférences.

www.versailles.archi.fr

rubrique Publications

Diffusée par les Éditions de la Villette.

Cahiers thématiques architecture, conception/territoire/histoire

Publiés par le Laboratoire conception, territoire, histoire (LACTH), école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille.

Responsables de publication : Richard Klein, Philippe Louguet, Frank Vermandel.

Appels à articles sur un thème, un responsable par numéro, comité scientifique.

Parution annuelle, résumés en français et en anglais.



www.lille.archi.fr/index.php?ID=1014702

Distribution/diffusion : Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Vente en ligne :

www.lcdpu.fr

Numéros parus depuis la création, en 2001 :

- 1 - Discipline, visée disciplinaire.
- 2 - La réception de l'architecture.
- 3 - Pratiques du langage. Arts, architecture, littérature.
- 4 - Filiation(s).
- 5 - Fiction théorique.
- 6 - L'espace de la grande échelle / *Space on a Large Scale*.
- 7 - Contemporanéité et temporalités.
- 8 - L'architecture et l'évènement.

Lieux communs**Les Cahiers du LAUA**

Publiés par le laboratoire Langages, actions urbaines, altérités (précédemment Laboratoire architecture, usages, altérités), école nationale supérieure d'architecture de Nantes.

Directeur scientifique et rédacteur en chef : Laurent Devisme.

Appel à articles, un responsable par numéro.

Parution annuelle.

Dossier, note de lecture, actualités.

www.laua.archi.fr

En vente dans une dizaine de librairie spécialisées en France, et à l'étranger via la librairie en ligne : www.planlibre.com

Numéros parus depuis la création, en 1993 :

- 1 - Varias.
- 2 - Processus de conception et sciences sociales.
- 3 - Le projet architectural et urbain.
- 4 - La présentation publique du projet.
- 5 - Esthétiques populaires.
- 6 - Lire et dire l'architecture.
- 7 - Vertiges et prodiges de l'interdisciplinarité.
- 8 - Les Échos du local.
- 9 - Art et anthropologie ; Quelle altérité dans les projets artistiques des politiques urbaines actuelles ?
- 10 - Formes et pratiques de l'activité de recherche.



11 - Cultures visuelles de l'urbain contemporain.

12 - L'altérité, entre condition urbaine et condition du monde.

MIA Journal**Modélisation Informationnelle pour l'Architecture patrimoniale**

Publié par l'UMR CNRS/MCC 694 MAP, école nationale supérieure d'architecture de Marseille. Éditeurs : Jean-Yves Blaise, Iwona Dudek avec Livio De Luca, Francesca De Domenico, Meneshould Chataignier.

Publication scientifique internationale en ligne, bilingue français/anglais.

Appel à contributions, avec comité de lecture.

www.map.archi.fr/mia/journal



Numéros parus, depuis la création, en 2006 :

- Vol. 0, VII 2006 – Actes / *Proceedings MIA 2006 International Workshop*.
- Vol. 1S, XII 2006 – Modélisation informationnelle / *Informative Modelling*.
- Vol. 2S, IV 2009 – Interfaces spatialisées : stratégies de stratification et de séparation visuelle des informations.

fabricA. Travaux d'histoire**culturelle et sociale de l'architecture et des formes urbaines**

Publiés par le Laboratoire de recherche Histoire architecturale et urbaine (Ladrhaus), école nationale supérieure d'architecture de Versailles.

Directrice de publication : Catherine Bruant.

Condensé des travaux de recherche des doctorants en Histoire culturelle et sociale de l'architecture et des formes urbaines du Ladrhaus. Parution annuelle.

Nos parus : 1, 2007 – 2, 2008.



www.versailles.archi.fr

rubrique Publications

Diffusion : école nationale supérieure d'architecture de Versailles.

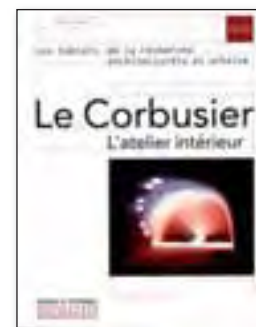
Cahiers de la recherche**architecturale et urbaine**

Publiés par le BRAUP (MCC/DAPA), édités par les Éditions du patrimoine.

Directeur de la rédaction : Éric Lengereau.

Comité d'orientation, comité de lecture. Évaluation des articles en double aveugle.

Rubriques : dossier, varia, héritage, sans frontières, actualité, notes de lecture.



Résumés en français et en anglais.

<http://editions.monuments-nationaux.fr>

rubrique Catalogue

Derniers numéros parus : 18/19 - Brésil-France Architecture. 20/21 - L'espace anthropologique. 22/23 - Le Corbusier, l'atelier intérieur.

La recherche à l'École du Louvre

La recherche en 3^e cycle à l'École du Louvre se développe grâce à une politique dynamique de partenariat avec les universités françaises et étrangères. L'école met aussi en œuvre des actions de soutien aux jeunes chercheurs et favorise la publication de leurs travaux.

CLAIRE BARBILLON

Directrice des études
École du Louvre

Depuis l'origine de l'École du Louvre, la recherche a été partie prenante de ses missions, conçue comme un prolongement naturel de l'enseignement. Dès la fin du XIX^e siècle, le diplôme de l'école n'était accordé qu'après la soutenance d'une thèse ; en 1932, le nombre des thèses soutenues se montait à 119. Les sujets de ces travaux étaient choisis avant tout dans la perspective de l'avancement de la connaissance des collections, mais aussi plus largement dans une tradition érudite d'histoire de l'art, d'archéologie, d'épigraphie ou d'histoire des civilisations antiques. Qu'on en juge par l'intitulé de quelques sujets, choisis parmi ceux des premières thèses soutenues : *Les deux versions démotiques du traité de Canope* (1887) ; *L'Istar assyrienne officielle dans les inscriptions des Sargonides* (1890) ; *Le XIV^e et le XV^e siècles au Musée de sculpture comparée du Trocadéro* (1891) ; *Essai sur les influences orientales dans la sculpture et l'enluminure française au XI^e siècle* (1896) ; *La sculpture française autour de Henri IV* (1897).

La situation de l'École du Louvre aujourd'hui n'est pas la même, car le mémoire de recherche approfondie, dit aussi mémoire de 3^e cycle ou appelé encore communément « thèse », ne joue plus le même rôle qu'autrefois dans le parcours des élèves. En effet, le cursus conduisant au métier de conservateur a été considérablement modifié, d'une part par la création, en 1963, du corps des Conservateurs des musées de France et du concours permettant d'y entrer, d'autre part par celle, en 1987, d'une École du patrimoine, au départ organisée dans le sein de l'École du Louvre puis autonome et maintenant devenue l'Institut national du patrimoine, avec ses deux départements, formant conservateurs et restaurateurs. La voie d'accès à cet institut est un concours pour lequel la rédaction d'un mémoire de recherche n'est pas indispensable. Par ailleurs, seules les thèses de doctorat soutenues à l'université permettent d'envisager une carrière dans l'enseignement supérieur français. La « thèse » de l'École du Louvre ne joue plus, depuis plusieurs décennies, qu'un rôle de libre prolongement, par une recherche conduite au plus près des collections des musées ou de leurs champs de recherche, des études effectuées dans cet établissement.

La recherche en 3^e cycle

Le 3^e cycle de l'École du Louvre était donc un peu en sommeil lorsque s'est amorcée en 2002 une réflexion sur son sens, sa valorisation et son développement. La large politique d'ouverture et de partenariat dans laquelle s'est engagé l'établissement a permis des conventions avec des universités, françaises et étrangères, dans lesquelles est incluse la possibilité de mise en place de cotutelles doctorales. Ainsi, un premier accord de partenariat a été conclu et confirmé par la signature, en 2003, d'une convention de coopération avec l'école doctorale « Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent » de l'université de Paris X-Nanterre. Selon ses termes, les étudiants titulaires d'un diplôme de deuxième cycle de l'École du Louvre ou d'un diplôme de deuxième cycle de l'université (master obtenu au sein du département d'histoire de l'art et d'archéologie de l'UFR « Sciences sociales et administration ») peuvent bénéficier, à condition qu'ils s'inscrivent en troisième cycle dans les deux établissements, d'une double direction de thèse (exercée par un conservateur enseignant à l'École du Louvre et un professeur ou directeur appartenant à l'université Paris X-Nanterre). D'autres partenariats, construits sur le même modèle, ont suivi, avec l'université François-Rabelais de Tours en 2007, et avec les universités Michel-de-Montaigne de Bordeaux III et Aix-Marseille (signature en cours). Dans l'optique du développement de la recherche en muséologie, l'automne 2008 a vu la mise en place d'un doctorat international de muséologie établi conjointement par l'École du Louvre, l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et l'université du Québec à Montréal. Il est destiné à permettre à des élèves de troisième cycle de l'École du Louvre de poursuivre en cotutelle leur recherche dans le domaine de la muséologie, ce qui est déjà possible dans le domaine de l'histoire de l'art. Les élèves de l'école désireux d'effectuer un 3^e cycle ont répondu très positivement à cette nouvelle possibilité de cotutelle. Une cinquantaine d'élèves sont actuellement inscrits en 3^e cycle à l'école.

Les sujets de mémoires s'insérant dans les domaines de recherche des musées et du patrimoine, en particulier s'inscrivant dans le schéma directeur de la recherche des musées de France, sont vivement encouragés. Les



Joseph Blanc, dessin préparatoire pour la mosaïque ornant la façade occidentale du Grand Palais (Paris), 1900. BnF, département Estampes et photographies.

élèves de troisième cycle qui font le choix de ce type de sujets bénéficient de la dynamique de recherche des équipes scientifiques des musées.

Un séminaire de troisième cycle a été mis en place par l'École du Louvre en février 2006. Il a été confié successivement à Jean-Pierre Caillet, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'université de Paris X-Nanterre, puis à Pierre Sesmat, professeur d'histoire de l'art moderne à l'université de Nancy-II. La thématique de ce séminaire, nécessairement large, est destinée à permettre au plus grand nombre d'élèves de troisième cycle d'approfondir leur méthodologie et d'élargir, par une approche comparative, leurs connaissances des nouveaux champs de recherche.

La recherche en 2^e cycle

Il est essentiel de considérer que, dans le schéma actuel du 2^e cycle de l'école, reconfiguré depuis 2006 sur le modèle européen des masters (et permettant l'obtention d'un diplôme valant grade de master), la recherche occupe aussi une place importante. Elle fait l'objet d'une première approche pour tous en première année de master (préparation d'un « mémoire d'étude » d'environ 50 pages) et d'un approfondissement en deuxième année, avec la rédaction d'un second mémoire (environ 150 pages dans les parcours « recherche »).

L'aide à la recherche

L'École du Louvre met en œuvre deux types d'aide à la recherche pour ses élèves de 3^e cycle. Elle les encourage à poser leur candidature à des charges de travaux dirigés devant les œuvres et de travaux pratiques, pour qu'une première expérience d'enseignement puisse accompagner leur travail de recherche. Par ailleurs, elle peut leur accorder des bourses de recherche¹ qui permettent notamment des voyages et des campagnes photographiques.

La valorisation de la recherche

L'école fait connaître les mémoires de 3^e cycle, en cours et soutenus, par le répertoire informatisé des Travaux de recherche en histoire de l'art et archéologie (TRHAA)². La publication des « Positions des mémoires

de recherche de 3^e cycle de l'École du Louvre », qui comportent un résumé de ces travaux, se poursuit sous forme numérique, relayée par la rubrique « recherche » du site Internet de l'école.

Par ailleurs, l'École du Louvre s'est engagée dans la publication annuelle d'un des meilleurs mémoires de recherche. Le premier d'entre eux, dû à Guilaine Benoît-Ecolan, *La sculpture de la Renaissance dans le Vexin français*, a bénéficié du legs Clotilde Brière-Misme et du soutien de la Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique. Le deuxième, *Joseph Blanc (1846-1904) peintre d'histoire et décorateur*, dû à Pierre Sérié, a également bénéficié du soutien de la Fondation Meyer et a reçu le Prix de l'Association de l'École du Louvre³. Un troisième mémoire, sur un sujet à la fois plus archéologique et muséologique, est en cours d'édition. Dû à Laure Cadot, il s'intitulera : *En chair et en os : le cadavre au musée. Valeurs, statuts et enjeux de la conservation des dépouilles humaines patrimonialisées*.

Les élèves de 3^e cycle sont également encouragés à publier des articles dans la revue *Histoire de l'Art*, que l'École du Louvre subventionne chaque année, et à participer à des colloques. Certains des meilleurs travaux des élèves leur permettent aussi de publier des contributions à des catalogues d'exposition (récemment dans le catalogue de l'exposition *Oublier Rodin ?* présentée au musée d'Orsay).

Enfin, toujours dans l'optique d'encourager la jeune recherche, l'École du Louvre a décidé d'organiser, en marge des colloques internationaux qu'elle programme régulièrement, des « forums de jeunes chercheurs », réunissant des doctorants ou jeunes docteurs qui travaillent sur des problématiques proches des thèmes de ces colloques. Celui qui s'est déroulé à l'INHA en septembre 2006, coorganisé avec cette institution, en ouverture du colloque qui célébrait les 20 ans du musée d'Orsay, a montré la pertinence d'une telle manifestation. ■

1. Ces bourses sont prises sur des dons et legs gérés par la Réunion des musées nationaux.

2. Ce répertoire numérique a pris la suite du cahier annuel que publiait la revue *Histoire de l'art* : www.inha.fr/spip.php?rubrique199

3. Par ce prix, l'association apporte son soutien à la collection « Mémoires de recherche de l'École du Louvre », coéditée avec la Réunion des musées nationaux.



Jean-Luc Moulène, *Ma main articulée*, Kitakyushu, 2004. Feutre rouge sur papier ivoire, 24 x 18 cm.

Courtesy de l'artiste et de la galerie Chantal Crousel, © ADAGP, Paris 2009.

Recherche et enseignement supérieur en arts plastiques

La recherche dans le champ de l'art et de son enseignement est une priorité de la politique du ministère de la Culture et de la Communication, qui exerce la tutelle pédagogique de 58 écoles supérieures d'art. La formation à la recherche concerne tous les domaines et la pédagogie vise à constituer un environnement favorisant l'émergence d'un travail créatif et critique. Artistes et enseignants développent des projets évoluant vers la création d'unités de recherche.

En 2001, le ministère de la Culture et de la Communication met en place, au sein de sa Délégation aux arts plastiques, un « conseil scientifique de la recherche et des études » et le dote de moyens spécifiques. Ce conseil soutiendra de nombreux projets de recherche en art, sur l'art et pour l'art, présentés par des artistes, des ingénieurs ou des théoriciens, souvent enseignants en école supérieure d'art (cf. encadré).

Parallèlement, dans les écoles supérieures d'art placées sous tutelle pédagogique du ministère de la Culture et de la Communication, s'affirment au fil des ans les critères et les méthodes d'une pédagogie centrée sur l'élaboration du projet personnel de l'étudiant, sur une formation à la démarche de recherche. L'art est un processus de recherche et la formation à la recherche est au cœur même de la pédagogie.

Dès 1988, l'enseignement en cycle long s'organise en deux phases : la phase programme, correspondant aux trois premières années d'études et aboutissant au Diplôme national d'arts plastiques (DNAP) ; la phase projet, les deux dernières années, close par le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) en Art, en Communication ou en Design. Un carnet de recherche ou un mémoire accompagne chacune des phases de ce parcours et est généralement présenté lors du passage des diplômes.

Dans les années 1990, la notion de recherche est explicitement introduite dans le cursus, et ce parfois dès le premier cycle, par la mise en place d'Ateliers de recherche et de création (ARC), plates-formes communes de recherche réunissant enseignants, artistes et théoriciens, dans lesquelles s'intègrent les étudiants. Chaque école propose aujourd'hui un programme d'ARC, parfois pluriannuels, qui peuvent concerner plusieurs établissements.

Le cursus en école d'art, par l'agencement des différents enseignements, accorde une place centrale au développement de la production de l'étudiant. Il constitue un cadre d'études visant à rassembler les conditions d'émergence d'un travail créatif et critique, composé à la fois d'expérimentations en atelier, d'apports de connaissances et de techniques, de réalisations et d'accrochages, dans le contexte d'une évaluation collégiale.

C'est donc l'une des rares formations en enseignement supérieur qui, à l'appui d'outils méthodologiques, engage l'étudiant, dès le début de son parcours, dans un processus de recherche et pas uniquement dans l'acquisition de connaissances. L'articulation entre savoirs théoriques et pratique plastique intervient d'une manière plus réflexive que linéaire, car l'œuvre est à la fois production et réflexion, et son processus d'élaboration inclut pensée et critique.

Au-delà des cinq années de formation, plusieurs établissements proposent des diplômes d'écoles ou une formation post-diplôme permettant, en une ou deux années, l'approfondissement d'un positionnement artistique ou l'élargissement d'une pratique.

Tout en favorisant la constitution d'équipes de recherche spécifiques en leur sein, les écoles ont aussi initié de multiples coopérations et connexions avec les universités et les laboratoires de recherche en France et dans le monde.

YOLANDE PADILLA

Chef du Bureau de la recherche et de l'innovation, MCC / DAP

Voir aussi « Recherche et création artistique », *Culture et recherche* n° 109, été 2006.

État de la recherche 2001-2008 – Délégation aux arts plastiques



Les projets de recherche que la Délégation aux arts plastiques a soutenus ces neuf dernières années dans les écoles supérieures d'art ont tous été sélectionnés selon une procédure d'appel à projets. Les thématiques de cet appel annuel sont définies par le Conseil scientifique de la recherche et des études de la Délégation, qui réunit huit membres de droits représentant l'administration, une personnalité désignée par le ministre chargé de la recherche et sept membres nommés par le ministre chargé de la culture.

Placé auprès du Délégué aux arts plastiques, ce conseil émet un avis et vote, lors de la réunion de sélection, après lecture et discussion des notes d'un rapporteur et d'un lecteur désignés pour chaque projet. Ces rapports suivent une grille d'analyse scientifique prenant en compte notamment l'originalité de la problématique étudiée, sa place dans le champ de recherche, la méthodologie envisagée, les moyens humains et matériels qui seront mobilisés et les modes de valorisation proposés. Trente-quatre projets ont ainsi été soutenus depuis 2001. La brochure *État de la recherche 2001-2008 – Délégation aux arts plastiques*, publiée début 2009, rend compte de l'ensemble de ces recherches. Souvent à l'initiative d'artistes, d'enseignants et de chercheurs intervenant dans les écoles supérieures d'art, ces projets ont contribué à l'affirmation de la recherche dans les cursus et les formations.

À télécharger : www.culture.gouv.fr/culture/dap/dap/pdf/Etat_de_la_recherche_2001-2008.pdf

Sliders lab, projet TMWNTM, 2009.
Les séquences de la première version du film d'Alfred Hitchcock, *The Man Who Knew Too Much*, sont placées dans un espace virtuel qui possède ses propres lois d'assemblage et de lecture des blocs d'images-mouvements.
www.sliderslab.com/pages_fr/projets.html



L'ENSEIGNEMENT DES ARTS PLASTIQUES : NOUVELLES INSTANCES ET CONTEXTE EUROPÉEN

ISABELLE PHALIPPON-ROBERT

Chef du Département des enseignements, de la recherche et de l'innovation
MCC / DAP

Paysage législatif

Le décret n° 88-1033 du 10 novembre 1988 modifié définit les missions des écoles supérieures d'art et indique le régime des études conduisant aux diplômes nationaux. Il est complété par l'arrêté du 6 mars 1997 précisant le cursus des études. Ce dernier a été modifié le 28 septembre 2005 pour instaurer l'obtention des diplômes par validation des acquis de l'expérience, puis pour introduire l'ECTS¹, système de transfert de crédits européen (arrêté modificatif du 13 novembre 2006, prorogé par l'arrêté du 5 juillet 2007). Les deux textes sont en cours de modification pour tenir compte des nouvelles conditions d'habilitation des établissements, notamment au grade de master. Dans la logique de la loi n° 2006-723 du 22 juin 2006 relative aux établissements publics de coopération culturelle, réaffirmant le niveau supérieur de l'enseignement et des diplômes délivrés par les écoles supérieures d'art, les établissements sont engagés dans une prise d'autonomie pédagogique et juridique croissante. Parallèlement à cela, un décret en cours de validation instaure

un « conseil supérieur des arts plastiques pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'emploi ». L'avis de cette instance de concertation entre les partenaires institutionnels et les professionnels sera obligatoirement sollicité pour toute évolution marquante du régime des études. Au sein de ce conseil, trois commissions consultatives composées de représentants d'institutions, de directeurs, enseignants et étudiants d'écoles d'art, et de personnalités qualifiées traiteront des questions relatives à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'emploi dans le domaine des arts plastiques.

L'entrée dans l'espace européen de l'enseignement supérieur

Le ministère de la Culture et de la Communication (Délégation aux arts plastiques) a engagé, depuis quelques années, une politique d'harmonisation de l'enseignement supérieur des arts plastiques avec le système européen d'enseignement supérieur constitué en trois grades : licence, master, doctorat. La réforme en cours a conduit les écoles supérieures d'art à adapter leur cursus, à développer des formations modulaires, à délivrer

des points de crédits transférables (ECTS) garantissant la reconnaissance mutuelle des diplômes et à multiplier les partenariats dans le domaine de la recherche.

Aujourd'hui, la réforme se concrétise ; le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) est en cours de reconnaissance au grade de master. L'habilitation permet aux écoles qui auront adopté des statuts garantissant leur autonomie juridique et pédagogique (établissement public de coopération culturelle ou établissement public national) et sous tutelle pédagogique du ministère de la Culture et de la Communication, de délivrer un DNSEP valant grade de master. L'évolution du statut des établissements territoriaux s'accompagne de la réorganisation du réseau des écoles territoriales autour de projets d'établissement fédérateurs et lisibles à l'échelle régionale, interrégionale ou nationale associant un grand nombre de partenaires : État, collectivités territoriales, universités, entreprises, centres d'art, établissements d'enseignement supérieur...

1. European Credit Transfer System.

RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE : COOPÉRATIONS ENTRE ÉCOLES D'ART, LABORATOIRES DE RECHERCHE ET UNIVERSITÉS

La recherche parcourt l'ensemble du cursus des écoles supérieures d'art, associant des étudiants aux chercheurs expérimentés. Outre la volonté institutionnelle de constituer des réseaux, les énergies individuelles et les sujets mêmes de certains travaux suscitent des partenariats nationaux ou internationaux dans le champ de l'art et du design. Ainsi, parmi les nombreuses recherches menées par des écoles supérieures d'art, peut être mentionné l'exemple de « La construction du réel dans l'art contemporain », conduite par Bernhard Rüdiger (école nationale des beaux-arts de Lyon) et Giovanni Careri (CETHA-EHESS¹) réunissant, à partir de 2005, étudiants, artistes et théoriciens autour de la question de la transcription du réel, qui a abouti à la publication de *Face au réel, Éthique de la forme dans l'art contemporain* (2008)². De même, « Pensées archipéliques », recherche dirigée par Emmanuelle Chérel (école régionale des beaux-arts de Nantes), Georgia Nelson et Audrey Chan, explore les relations

entre l'art contemporain et son environnement socio-culturel en coopération avec l'Université internationale de Miami et l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes. Également ancrées dans la transdisciplinarité, deux recherches ont été inscrites dans l'accord-cadre signé entre le CNRS et le ministère de la culture en 2008 : « Sliders » et « Locus Sonus ».

Sliders est un projet de cinéma interactif collectif dirigé depuis 2005 par Jean-Marie Dallet à l'école européenne supérieure de l'image Angoulême-Poitiers en collaboration avec l'école supérieure des arts et de la communication de Pau, les universités de Poitiers, Paris I, Paris 8, San Diego, le CICM, le XLIM/SIC, l'IRI³, et le centre iCINEMA de Sydney. Né en 2004 sous la direction de Jérôme Joy (école nationale supérieure d'art de Nice-Villa Arson) et Peter Sinclair (école supérieure d'art d'Aix-en-Provence), le laboratoire Locus Sonus explore, quant à lui, les relations son/espace en s'associant

notamment avec le CNRS-MMSH, le LAMES ou la SAIC (Chicago)⁴.

Dans le champ du design, Catherine de Smet et Jérôme Saint-Loubert Bié (école des beaux-arts de Rennes) avec Roger Remington et Adam Smith du Rochester Institute of Technology (New York) posent la question du rôle des archives et des collections dans l'histoire du design graphique. Enfin, notons l'action de l'école supérieure des beaux-arts de Marseille qui intègre à ses effectifs d'étudiants des sourds et malentendants et œuvre, avec l'équipe mixte de recherche Pilab (Daniel Rézal et Cécile Marie, ESBA Marseille, avec Claire Maury-Rouan, université de Provence et François Goudenove, Websourd), à la constitution d'un vocabulaire spécifique à l'art en langue des signes. Cette expérience fait de l'établissement un site pilote dans le travail avec et sur la langue des signes. Ces projets, parmi d'autres, témoignent de la multiplicité des croisements qui s'opèrent dans les recherches conduites par les écoles d'art.

CRISTINA MARCHI

Bureau de la recherche et de l'innovation
MCC / DAP

1. Centre d'histoire et théorie des arts, École des hautes études en sciences sociales.

2. G. Careri et B. Rüdiger dir., *Face au réel, Éthique de la forme dans l'art contemporain*, Archibooks, 2008. 320 p. [bilingue].

3. CICM : Centre de recherche Informatique et création musicale ; SIC : département Signal, image, communications du laboratoire XLIM (UMR CNRS/univ. Limoges) ; IRI : Institut de recherche et d'innovation.

4. MMSH : Maison méditerranéenne des sciences de l'homme ; LAMES : Laboratoire méditerranéen de sociologie (UMR CNRS-univ. Provence) ; SAIC : School of Art Institute of Chicago.

ARTEM : ART, TECHNOLOGIE ET MANAGEMENT

ARTEM réunit à Nancy l'école nationale supérieure d'art, l'école nationale supérieure des mines et l'Institut de commerce de Nancy rattaché à l'université de Nancy 2. En 2000 ont été mis en place les ateliers ARTEM, dont le fonctionnement correspond à celui des ARC, ateliers de recherche et de création, au sein des écoles d'art (thématique autour de laquelle viennent converger les aspects théoriques, critiques, plastiques et techniques),

lieux privilégiés d'une initiation à la recherche. Les étudiants de l'école des mines et de l'école nationale supérieure de création industrielle (ENSCI) s'inscrivent nombreux dans les ateliers proposés par l'école d'art de Nancy. À partir de l'expérience probante de l'interdisciplinarité au sein de ces ateliers, diverses directions se dessinent pour le développement futur de la recherche au sein d'ARTEM et concernent essentiellement trois

champs : art et interactivité (domaine dans lequel la réflexion est la plus avancée), paysage et développement durable (suite aux enseignements croisés sur les diverses appréhensions d'un territoire et à la faveur de sollicitations locales), et enfin le design (convergence des trois établissements autour du thème de la création, de l'ingénierie et de la commercialisation).

COLETTE GARRAUD

Inspectrice générale adjointe
Mission permanente d'inspection,
de conseil et d'évaluation
de l'enseignement artistique
MCC / DAP

PERSPECTIVES SONORES, PROSPECTIVES

ALEXANDRE CASTANT

Professeur à l'école nationale supérieure d'art de Bourges

Si, après les travaux des futuristes, de Schwitters, de Rauschenberg ou de Beuys, la variété des œuvres sonores d'artistes plasticiens constitue un champ autonome – cohérent, apprécié, et surtout régulièrement réévalué – de la création contemporaine, les métamorphoses du sonore et ses mélanges avec les installations, les environnements dans l'espace public, la performance ou la vidéo font du son, aujourd'hui, un médium polyvalent, inventif, plastique. Or, une telle mobilité du sonore dans les arts invite, d'un point de vue pédagogique, à réinventer des outils de recherche, des formats pratiques et théoriques, afin de nourrir les travaux des étudiants des écoles d'art. En effet, à l'heure des webradios et de la numérisation des signes, ils sont les premiers témoins et les nouveaux acteurs de cette recherche sonore dans les arts visuels.

Forte de ce constat, l'école nationale supérieure d'art de Bourges initie un Centre de recherche sur le son et sa polysémie (physique et perception, théorie et plasticité, langage et communication...), orienté dans un premier temps vers les systèmes de récits. Composé d'une équipe d'enseignants chercheurs qui, à divers titres, font intervenir le son dans leur pédagogie et leur pratique personnelle (Jean-Luc André, Erik Bullo, Jean-Michel Ponty, Hervé Trioreau), ce centre de recherche est doté d'importantes ressources techniques et est conçu en partenariat avec différentes institutions extérieures. Cette plate-forme interdisciplinaire envisage de se prolonger par un master et une université d'automne sur le thème des « Machines de récit ».

Cette initiative prend place dans le champ des écoles d'art, déjà

explorateur, à bien des égards, du monde sonore, de sa pédagogie comme de son expérimentation. En confirmant la vitalité créative des structures telles, par exemple, « Locus Sonus », laboratoire post-diplôme des écoles d'Aix-en-Provence et de Nice-Villa Arson, le programme « Sonic » de l'école supérieure d'art de Mulhouse/Le Quai, l'option Design/Sonore et l'atelier de recherche et création « Radio On » de l'école supérieure des beaux-arts du Mans ou, différemment, « Sonatorium », colloque nomade sur la création sonore dirigé par Philippe Franck, Bastien Gallet et Christophe Kihm. Entre structure transdisciplinaire, plate-forme expérimentale et laboratoire de recherche, outil théorique et lieu de pratiques plurielles, ce champ de recherche et de prospective esthétiques apparaît comme, résolument, ouvert sur le futur.

DÉMARCHES DYNAMIQUES ET PLURIELLES

ERIC PRIGENT

Coordination pédagogique
Création numérique
Le Fresnoy, Studio national des arts contemporains

École d'art d'un type nouveau, Le Fresnoy, Studio national des arts contemporains accueille des artistes et produit des œuvres émancipées des classifications traditionnelles et où plusieurs disciplines (arts plastiques, cinéma, musique etc.) peuvent être mises en regard et en œuvre simultanément.

En deux années, le cursus du Fresnoy propose aux jeunes artistes et aux artistes professeurs invités d'explorer les supports traditionnels du cinéma ou de la photographie et de créer des pièces impliquant l'utilisation des technologies émergentes ou des techno-sciences, parfois en coproduction avec différents partenaires.

La collaboration entre le Fresnoy et l'Ircam donne une amplitude nouvelle aux projets artistiques et

invite les artistes à agir dans un contexte de création, de production et de diffusion professionnel. Elle offre la possibilité à un compositeur et à un jeune artiste du Fresnoy de travailler ensemble à un projet renouvelant les formes de relations entre l'image et le son, une performance ou une installation intégrant des outils d'informatique musicale, notamment en temps réel, avec des musiciens. Dans le cadre de ce partenariat institutionnel, le compositeur Roque Rivas et le plasticien vidéaste Carlos Franklin ont pu développer une pièce protéiforme : *Mutations of matter* pour cinq voix, électronique et vidéo, créée dans le cadre du festival Agora 2008. Inter ? Pluri ? Multi ? Transdisciplinarité ? Témoins

singuliers des mutations contemporaines, les arts électroniques et numériques invitent à des passages, des croisements, à des modes de création collectifs et au renouvellement des processus dynamiques. Ils permettent des porosités entre les disciplines, parfois même dans une dimension extra-artistique. Les technologies numériques ont réinterrogé le fonctionnement de notre perception, de la synesthésie et d'une transdisciplinarité qui impliquerait le rapprochement des arts visuels, sonores, tactiles. Sans rêver d'un *Gesamtkunstwerk* – idéal de synthèse des arts – on peut dire qu'elles restent, notamment dans le spectacle vivant, un champ d'expérimentation essentiel.

CRÉATION-CONSERVATION-RESTAURATION DES ŒUVRES : L'EXPÉRIENCE DE TOURS ET D'AVIGNON

Créer, exposer, conserver, restaurer : c'est toujours en revenir à une nécessité de présence de l'œuvre. Les conditions mêmes qui président à son émergence jusqu'à celles qui nous renvoient à son éventuelle disparition fondent et animent les deux versants du projet d'établissement des écoles supérieures d'art d'Avignon et de Tours. Le fait d'apprendre et d'expérimenter la conservation-restauration des œuvres peintes à Avignon, sculptées à Tours, au contact de la création en train de se faire, est une composante signifiante du cursus d'enseignement. La relation pédagogique de l'enseignant avec l'étudiant insiste tout particulièrement sur la capacité de celui-ci à mener une réflexion critique qui ne se limite pas à des procédures techniques, ni à des protocoles spécialisés, mais qui porte aussi constamment sur le(s) sens véhiculé(s) par les objets, les intentions qui donnent sa forme à l'œuvre.

À Avignon, le travail de restauration des productions contemporaines ou des artefacts issus d'autres cultures a conduit à une réévaluation permanente des codes d'évaluation et des critères de décision. Dans cette perspective, l'équipe mène une expérience nouvelle : créer un laboratoire de recherche sur la *création-conservation-restauration* des œuvres dites « à composantes technologiques ». Aux enjeux de la conservation-restauration engendrés par les pratiques artistiques classiques viendront s'ajouter ceux générés par des œuvres reposant sur l'emploi de « médias instables ». À Tours, l'enseignement s'est toujours organisé à la façon d'un laboratoire. En concertation avec le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) et le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH), les étudiants sont formés à travailler, dès le début de leur cursus, avec des conservateurs et des responsables de collections, des artistes,

des historiens de l'art, des restaurateurs, des ingénieurs intervenant sur des questions de chimie appliquée, des chercheurs des départements de géologie et de pharmacie de l'université François-Rabelais de Tours. S'y ajoute la reconsidération de certaines notions clés de la profession : authenticité, originalité, intention, dès lors que l'on aborde les œuvres d'art contemporain ou que la définition de l'œuvre d'art s'élargit aux artefacts de la production humaine. Aussi, à l'issue des journées d'études « Restauration et non-restauration en art contemporain » organisées en 2007 et 2008, une équipe de recherche à laquelle seront associés d'anciens étudiants travaille à un premier projet qui concerne « L'œuvre d'art contemporaine à l'épreuve de la restauration : réflexions sur les processus de transformation et/ou d'altération » à partir de quelques œuvres de la collection Curios & Mirabilia du château d'Oiron.

MARIANNE LE POMMERÉ

Mission permanente d'inspection, de conseil et d'évaluation de l'enseignement artistique
MCC / DAP

LES POST-DIPLÔMES EN ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART

Le post-diplôme est l'appellation générique spécifique à des écoles supérieures d'art qui proposent une formation complémentaire au cursus diplômant. Il s'adresse principalement à de jeunes artistes sélectionnés sur la base d'un projet et titulaires d'un diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) ou de tout autre diplôme équivalent français ou étranger. Les sélectionnés bénéficient en général d'une bourse. Le post-diplôme se réalise en une à deux années d'études non diplômantes, voies médianes entre une insertion professionnelle et la continuation d'études en doctorat. En effet, les post-diplômes proposent un cadre méthodologique à la

recherche en art dans un environnement professionnel, dans les champs croisés de l'art ou de l'industrie. La mise en relation avec les milieux professionnels, l'immersion dans des lieux de production et de diffusion de l'art comme les partenariats avec des entreprises se réalisent notamment par l'élaboration d'une revue, des séjours à l'étranger, d'exigents programmes d'invitation de représentants des milieux professionnels internationaux. La dimension internationale des post-diplômes est primordiale tant dans leur bassin de recrutement que dans leur rayonnement. Chaque post-diplôme développe un projet particulier dans le

champ de l'art contemporain, du design ou du graphisme. Ils sont aujourd'hui proposés par l'école supérieure d'art et de design d'Amiens, l'école nationale des beaux-arts de Lyon, l'école nationale supérieure des beaux-arts de Paris (programme La Seine), le Pavillon du Palais de Tokyo à Paris, l'école supérieure d'art et design de Saint-Étienne. Le post-diplôme de l'école régionale des beaux-arts de Nantes, quant à lui, s'est transformé et consistera pour l'année 2009-2010 en un cycle de recherche accueillant de jeunes artistes ou architectes au sein de ses unités de recherche constituées autour de différentes thématiques.

KATHY ALLIOU

Mission permanente d'inspection, de conseil et d'évaluation de l'enseignement artistique
MCC / DAP



Étudiants lors d'un spectacle jazz-danse au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, 2008.
Cl. Nina Contini Melis

La recherche dans le spectacle vivant

Le ministère de la Culture et de la Communication soutient des activités de recherches théoriques et appliquées qui entretiennent un lien direct avec la création artistique ou qui ont trait à la connaissance, à l'étude et à la valorisation du patrimoine dans le domaine du spectacle vivant. Les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère développent des partenariats de plus en plus nombreux avec les structures de recherche actives dans ce domaine.

La politique de soutien à la recherche dont est chargée la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS) du ministère de la Culture et de la Communication s'inscrit dans une logique de complémentarité et de collaboration avec les grands établissements scientifiques (CNRS, universités), tout en s'appuyant aussi sur des équipes plus légères et autonomes. Elle a notamment permis, depuis une trentaine d'années, le développement de recherches sur le patrimoine, sur les outils de création et en informatique.

Dans les domaines ayant trait à la création musicale, les programmes soutenus ont concerné la mise au point de nouvelles techniques d'écriture, de captation et de diffusion, grâce notamment aux travaux sur la synthèse sonore, la spatialisation du son et de l'image, le traitement en temps réel du son instrumental et, plus récemment, les systèmes informatiques neuromimétiques (« intelligence artificielle »).

L'action de la DMDTS a permis de constituer sur le territoire français un réseau de centres de compétences offrant aux artistes et aux chercheurs des lieux d'étude et d'expérimentation pour le développement d'outils nécessaires à la production de spectacles et d'installations faisant appel aux technologies. L'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (Ircam), l'Association pour la création et la recherche sur les outils d'expression (Acroe), le Studio de création et de recherche en informatique musicale électroacoustique (Scrim), l'équipe Lutherie-acoustique-musique (LAM) en sont les principaux acteurs¹.

En matière de patrimoine musical, l'engagement de la DMDTS porte sur des recherches en musicologie, sur la réalisation d'inventaires scientifiques, sur l'élaboration de bases de données documentaires et d'éditions critiques. Ces actions sont conduites notamment par l'Atelier d'études du Centre de musique baroque de Versailles (CMBV), le Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR) de Tours, l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France (IRPMF), ou le Centre de recherche en ethnomusicologie (Crem)².

Tous ces pôles de recherche associent le ministère de la Culture et de la Communication, le CNRS, des universités et d'autres établissements.

La recherche dans les domaines du théâtre et de la danse s'est développée depuis une quinzaine d'années (recherche patrimoniale, travaux sur la physiologie du mouvement, relations avec les nouvelles technologies...).

Le Centre national des écritures du spectacle de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon fonctionne, avec le soutien de la DMDTS, comme un laboratoire d'expérimentations croisées, en lien avec sa mission d'accueil en résidence d'écrivains et d'artistes du théâtre et plus généralement du spectacle vivant. Y sont interrogées les pratiques diverses de la scène contemporaine et les croisements des arts de la scène et des arts visuels à la lumière des révolutions technologiques.

La DMDTS apporte aussi son aide à des revues théâtrales, telles *Théâtre/Public*, *UBU Scènes d'Europe*, *Frictions* ou encore *Les Cahiers de la Maison Jean Vilar*, qui constituent, en lien avec la recherche universitaire, un espace d'échanges et de réflexions, ouvert sur l'international, indispensable pour la vitalité de la création théâtrale.

En danse, les activités de recherche sont principalement portées par des partenaires privés dont la Cinémathèque de la danse, la Fondation Royaumont ou Les Carnets Bagouet, et concernent la conservation et l'exploitation patrimoniale comme les écritures chorégraphiques. Elles s'inscrivent également dans le cadre d'enseignements d'établissements supérieurs, telles l'EHESS ou l'université de Paris 8, et traitent du lien aux nouvelles technologies, de la pédagogie, de la perception et de la cognition. Le Centre national de la danse, où la structuration de l'activité de recherche est en cours, devrait à l'avenir jouer un rôle déterminant.

Enfin, via le Dicream³, la DMDTS soutient la création d'œuvres originales pluridisciplinaires qui font appel aux techniques numériques.

Dans tous ces domaines, les établissements et les futurs pôles d'enseignement supérieur devraient, dans un avenir proche, jouer un rôle important, notamment en partenariat avec les équipes et institutions de recherche évoquées ici. Les Conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSMD) de Paris et de Lyon, dans le cadre de la réforme LMD, proposent déjà des travaux significatifs en lien avec les universités et des centres de recherche musicale (Ircam, Grame, GRM...). Au Centre national de danse contemporaine (Angers), un cursus de formation est axé sur la recherche et ouvert aux jeunes artistes en danse ou issus d'autres domaines. L'Institut international de la marionnette développe de nombreuses activités de recherche (accueil de chercheurs, séminaires, édition...), qui croisent les formations initiales ou continues qu'il dispense.

1. Ircam : www.ircam.fr
Acroe : <http://acroe.imag.fr>
Scrim : <http://scrim.labri.fr>
Équipe LAM : www.lam.jussieu.fr

2. Atelier d'études du CMBV : www.cmbv.fr/index.php?ID=1009176
CESR de Tours : <http://cesr.univ-tours.fr>
IRPMF : www.irpmf.cnrs.fr
Crem : www.crem-cnrs.fr

3. Dispositif pour la création artistique multimédia. Fonds d'aide aux créateurs d'œuvres originales dans l'univers numérique, fonctionnant sur le modèle d'un guichet unique par l'intermédiaire du CNC.

© Alex Nollet / Chartreuse- CNES



© Marie-Laure Cazin / Chartreuse- CNES



La Chartreuse-Centre national des écritures du spectacle : Sonde 01#09, les matérialités de l'écrit.

ÉCRITURE ET RECHERCHE À LA CHARTREUSE

FRANCK BAUCHARD

Directeur-adjoint de la Chartreuse,
responsable du CNES
Chercheur associé au laboratoire Culture
et communication de l'université
d'Avignon

Depuis 2007, la Chartreuse-Centre national des écritures du spectacle (CNES), à Villeneuve-lez-Avignon, développe un projet qui met en perspective écritures du spectacle et mutations de l'écriture provoquées par la dissociation de l'écrit et de l'imprimé. Ainsi, à côté d'une politique de résidence, la Chartreuse met en œuvre une politique de recherche et d'expérimentation appelée « les sondes ». Sous ce terme emprunté à Mc Luhan, grand théoricien des médias, il s'agit de créer un format de recherche permettant de juxtaposer des objets disparates et hétérogènes afin qu'ils se commentent entre eux. Une fois confrontés, ils suscitent de nouveaux territoires de questionnement et d'expérimentation, catalysent des énergies, éveillent des résonances.

Trois trajectoires de recherche ont été ainsi lancées sur l'écriture dramatique et les mutations de l'écriture, la relation homme/machine sur la scène (notamment à travers la figure du robot) et les rapports entre dramaturgie et technologie, c'est-à-dire l'exploration de la manière dont la construction du sens passe à travers une construction médiatique et technologique. À travers ces questions, ce sont les métiers de la scène – comme la collaboration entre ces

différents métiers – qui sont interrogés. Dynamiques interdisciplinaires d'expérimentation, articulées autour de dispositifs d'expérimentation et d'observation, « les sondes » ne mêlent pas seulement les disciplines et les points de vue autour d'une question ou d'un objet. Elles explorent et combinent différents protocoles de recherche sur différents médias. Elles affirment l'importance de la question de l'art dans la recherche sur notre environnement numérique, et engagent une réflexion particulière en terme de stratégie d'écriture et de relations entre contenus, formes et medium. Si nous avons fait le choix d'ouvrir ces moments de recherche au public qui vient d'horizons très divers, cette recherche est d'abord destinée aux artistes qui y trouvent de nouveaux matériaux de création ou de réflexion, de nouvelles pistes de collaboration, et parfois les éléments qui vont catalyser un projet d'écriture ou de production.

En outre, ces recherches donnent corps à une scène au milieu des arts et des technologies de son époque, et à ce titre croisent de plus en plus des préoccupations pédagogiques de l'enseignement artistique ou de

l'Université. À titre d'exemple, la Chartreuse a organisé une rencontre européenne intitulée « Formation de l'acteur et nouveaux médias ». À partir des performances d'élèves de l'École de Maastricht et du travail réalisé avec des élèves de l'école régionale d'acteurs de Cannes (ERAC) à la Chartreuse sur « le comédien augmenté », un débat a été organisé sur la formation de l'acteur avec des spécialistes de différents pays européens. La Chartreuse intervient également comme conseiller pédagogique dans des structures d'enseignement artistique telles que le conservatoire à rayonnement régional de Toulon. Elle intervient aussi dans le département de Lettres modernes de l'université d'Avignon (avec laquelle la Chartreuse a une importante convention) où nous allons prendre en charge à la rentrée 2009 l'enseignement du théâtre en licence 3. La Chartreuse tisse enfin des liens privilégiés avec des écoles d'enseignement supérieur à l'étranger. Elle est ainsi associée à un ambitieux projet de recherche scientifique et pédagogique de l'École de la Manufacture de Lausanne en collaboration avec l'École polytechnique de Lausanne.

Les travaux réalisés dans « les sondes » ont produit un ensemble de documents (textes, images fixes et animées) accessibles sur le site : <http://sondes.chartreuse.org>

« Innovation technologique, effervescence artistique et ouverture au transdisciplinaire

LE CURSUS DE COMPOSITION ET D'INFORMATIQUE MUSICALE À L'IRCAM

L'Ircam accueille chaque année une vingtaine de jeunes compositeurs, sélectionnés par un comité de lecture international, au sein du cursus de composition et d'informatique musicale. Créé au début des années 1990, le cursus est articulé en deux années depuis la rentrée 2007.

Une formation pratique de sept mois (dite « cursus 1 »), intensive et à temps plein, permet de s'initier et de réfléchir aux problématiques théoriques et compositionnelles de l'informatique musicale. Elle aborde les domaines de la CAO (composition assistée par ordinateur), du traitement du signal, de la synthèse sonore et de l'écriture de l'interaction, sous la forme d'ateliers pratiques en informatique (concepts et environnements), de rencontres avec les équipes scientifiques de l'Ircam et de séminaires de compositeurs invités qui articulent ces différents enseignements dans une perspective d'écriture. Le degré de maîtrise technique et d'autonomie visé, assez élevé s'agissant d'une formation artistique, doit permettre à l'étudiant de se forger une vision complète et informée du champ de l'informatique musicale, ainsi que d'être en mesure d'évaluer, de choisir et de mettre en œuvre les dispositifs techniques adéquats à son projet artistique personnel. Cette formation peut être suivie dans le cadre du master de

Composition (première année) de deux établissements supérieurs d'enseignement musical : le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris et la Haute École de musique de Genève.

Une formation spécialisée en composition, recherche et technologies musicales (dite « cursus 2 ») permet à un petit groupe de compositeurs issus du cursus 1 d'approfondir leurs connaissances, leurs compétences et les problématiques de recherche musicale pour devenir des acteurs à part entière de la vie de l'institut. Après une phase d'enseignement, l'année débouche sur la réalisation et la création publique d'un projet artistique par le compositeur en formation. Élaboré dans un esprit d'expérimentation, le projet est susceptible de faire appel à des formations instrumentales élargies (jusqu'à l'orchestre) et à d'autres disciplines artistiques, grâce aux partenariats que l'Ircam développe avec d'autres institutions (Haute École de musique de Genève dans le cadre du master 2 en Composition, Le Fresnoy-Studio national des arts contemporains, Centre national de la danse, etc.). Conçue comme une année d'insertion professionnelle, le cursus 2 représente un véritable tremplin pour de jeunes compositeurs à l'aube de leur carrière, en développant les points forts suivants :

- proximité avec les laboratoires de recherche, qui permet de s'initier à la collaboration avec les équipes de recherche en étant accompagné individuellement par les pédagogues de l'Ircam ;
- ouverture sur les problématiques et les développements technologiques les plus actuels, et participation à la réflexion sur la recherche musicale (séminaires, insertion dans des projets collectifs, réalisation du projet personnel) ;
- visibilité médiatique (saison de l'Ircam, festival Agora) et opportunité de développer un réseau professionnel de très haut niveau (compositeurs invités, interprètes, ensembles, professionnels, chercheurs, journalistes, etc.) ;
- possibilité de développer des projets de long terme avec l'Ircam ou ses partenaires ;
- possibilité de travailler en collaboration avec d'autres jeunes artistes (chorégraphes, danseurs, plasticiens, écrivains) et de s'ouvrir à d'autres modalités de travail et à d'autres réseaux artistiques (spectacle vivant, art contemporain, performance). Le cursus 2 est l'affirmation en acte de la politique générale de l'Ircam associant innovation technologique, effervescence artistique et ouverture au transdisciplinaire : de la singularité sensible vers la fabrique d'un contemporain partagé.

CYRIL BEROS

Directeur du département de la pédagogie et de l'action culturelle, Ircam

www.ircam.fr/formations.html
rubrique Cursus 1 et 2

FORMATIONS MUSICALES ET RECHERCHE AU CNSMDP

PHILIPPE BRANDEIS

Directeur des études musicales,
chargé du LMD au
Conservatoire national supérieur
de musique et de danse
de Paris (CNSMDP)

L'excellence artistique suppose, au-delà de la maîtrise technique et de la connaissance profonde des œuvres, un inlassable esprit de curiosité nourri d'une pratique méthodique de la recherche : cette conviction imprègne à la fois les critères de recrutement des enseignants et les programmes de formation des étudiants au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP).

En effet, aussi bien dans le domaine de leur pratique artistique que dans le cadre de leur enseignement, la qualité des professeurs est étroitement liée à leur démarche de recherche spécialisée et à sa diffusion sous forme de publication écrite, d'édition sonore ou audiovisuelle ; cette démarche intéresse tous les niveaux d'enseignement.

Les enseignements et la recherche

Le concert. L'élaboration d'un concert suppose une réflexion approfondie qui donnera toute sa portée à l'événement. Cette réflexion concerne bien sûr les choix de programmation : le dialogue entre les œuvres proposées, les rapprochements historiques, esthétiques... qui découlent d'une étude mûrie et documentée (par exemple, l'insertion d'œuvres contemporaines au sein d'un concert classique). De même, le renouvellement des formes du concert, notamment par le recours à des intervenants spécialistes d'autres domaines artistiques, suppose au préalable une pensée réfléchie sur le sens et la portée de cet élargissement esthétique ; c'est même une condition pour que le résultat artistique se situe au niveau d'exigence souhaité.

Il est également fréquent aujourd'hui d'utiliser tout ou partie d'un concert pour une approche éducative ou pédagogique : l'entreprise sera d'autant plus réussie qu'elle aura été précédée d'une recherche sur la médiation vers le public concerné et ses capacités de réception.

Le renouvellement technologique des outils de diffusion sonore constitue aussi un champ d'innovation très vaste, exploré notamment en partenariat avec l'Ircam (spatialisation, amplification, transformations du son...).

Enfin, la sociologie des publics et des acteurs du domaine musical est un champ de recherche éclairant sur les pratiques culturelles et les stratégies sociales qui y sont à l'œuvre. Les connaissances qui en résultent irriguent tous les domaines précédemment énoncés.

L'interprétation. C'est le domaine privilégié de la recherche esthétique – et tout d'abord le cheminement qui mène de la partition musicale à l'exécution : les choix de l'interprète (tempi, nuances, attaques, intensité, timbre, couleur...) se fondent sur des études préalables qui sauront aussi s'adapter au mode de diffusion choisi (concert, enregistrement...).

L'histoire des interprétations, voire des techniques instrumentales, constitue un autre champ privilégié de recherche, documenté par l'étude des traités et l'écoute critique des enregistrements ou des documents sonores, bénéficiant aujourd'hui de plus d'un siècle d'archives.

Enfin, les choix d'interprétation impliquent également des recherches sur les instruments (en organologie : recherche, voire reconstitution de l'instrument le plus approprié), des recherches de transcriptions ou d'adaptations de la partition pour l'instrument choisi ou encore de réalisation de tablatures (traduction en notation contemporaine des modes d'écriture anciens).

L'organologie. La facture instrumentale repose sur des recherches d'ordre historique ou relevant de l'innovation technologique. Par ailleurs, la relation très physique de l'interprète à son instrument mobilise tout un corps de savoirs scientifiques destinés notamment à la protection de la santé de l'instrumentiste.

Le répertoire. L'élargissement du répertoire suscite de constantes

prospections, au même titre que la création de formes nouvelles, par définition prospective. En particulier, la musique dite improvisée recouvre tout un champ de recherches : la pratique des formes, le travail sur le langage, la maîtrise de nouvelles technologies, notamment dans le domaine du son...

La pédagogie musicale. L'histoire de l'enseignement de la musique, l'étude des contextes sociologiques de cet enseignement, les relations entre les choix esthétiques de l'enseignant et son enseignement, ou encore la recherche du répertoire et des méthodes adaptées aux publics enseignés sont autant d'axes de recherche inhérents à toute pratique pédagogique dans le domaine de la musique.

La recherche dans le 2^e cycle supérieur

Les enseignements du conservatoire, tels qu'ils résultent de la réforme induite par le schéma LMD, intègrent plus encore aujourd'hui l'enseignement de la recherche en 2^e cycle supérieur et se situent résolument dans la perspective du cycle de doctorat. À ce titre, une des innovations réside dans la demande faite à tous les étudiants de 2^e cycle supérieur de fournir un travail de recherche personnel.

Si le niveau d'exigence méthodologique est constant, il est évident que les formes de ce travail personnel sont fonction des disciplines suivies : par nature indissociables de l'interprétation dans les disciplines instrumentales, elles procèdent plus aisément de l'exercice écrit classique du type mémoire de recherche dans les disciplines théoriques et musicologiques, dans la formation à la pédagogie ou la formation aux métiers du son.

La liberté d'invention formelle laissée aux étudiants est destinée à stimuler leur capacité d'innovation et de création : selon les cursus suivis, ils doivent adapter la forme de ce travail personnel à l'objet artistique choisi, illustrer

au mieux leur démarche de recherche par un rendu sonore (enregistré ou *live*), des documents écrits (documentation des œuvres, sources bibliographiques ou autres), une soutenance orale (entraînement à la prise de parole), etc.

Grâce à un tutorat adapté, les étudiants peuvent s'approprier pleinement les outils méthodologiques de la recherche. Un « récital libre », nouvelle épreuve publique introduite par la réforme LMD à l'intention de l'étudiant interprète en fin de 2^e cycle supérieur lui permet de démontrer sa capacité à s'appuyer sur la formation à la recherche qu'il a reçue pour proposer un programme librement composé. Cette innovation, qui est une première dans l'histoire de l'institu-

tion, conduit l'étudiant à relier son activité de recherche et sa pratique artistique.

Le 3^e cycle supérieur : le doctorat d'interprète de la musique

En septembre 2009, le CNSMDP ouvre un troisième cycle supérieur comprenant entre autres un tout nouveau doctorat d'interprète de la musique pour le chant, les disciplines instrumentales, la musique ancienne, le jazz et la musique de chambre. Unique en France, ce doctorat d'interprète de la musique propose aux futurs étudiants admis sur concours de mener conjointement une activité d'interprète de très haut niveau et une recherche conduisant à la rédaction et la soutenance d'une thèse.

Ce travail de recherche peut porter aussi bien sur l'interprétation, le répertoire, la création, l'organologie, la réalisation artistique et culturelle, etc.

L'idée centrale de ce nouveau cycle conçu en partenariat avec l'université Paris Sorbonne - Paris IV réside dans l'association interactive de la pratique artistique et de la recherche, l'une nourrissant l'autre ; ainsi, l'étudiant se voit-il proposé à la fois un encadrement par des professeurs du CNSMDP et par un directeur de recherche de l'université. Le titre de Docteur lui sera décerné par l'université Paris Sorbonne s'il réalise avec succès la rédaction et la soutenance de sa thèse ainsi qu'une prestation instrumentale ou vocale associée.

LA RECHERCHE DANS LA FORMATION À L'ENSEIGNEMENT AU CNSMDL

Au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMDL), la formation à l'enseignement s'est peu à peu construite autour d'une triple articulation entre :

- les *enseignements fondamentaux*, conduits de façon relativement traditionnelle (en sciences de l'éducation et en culture musicale) ou sous forme d'« itinéraires de découvertes » ;
- les *ateliers* qui permettent d'enrichir la « boîte à outils » de l'enseignant et de varier les dispositifs de formation (atelier d'écriture : arrangement, orchestration, écriture de petite forme, réalisation d'un projet personnel musical écrit... atelier d'improvisation jazz, atelier autour de la musique contemporaine, avec réalisation de pastiches, parfois d'improvisation...) ;
- des *séminaires* au sein desquels la recherche nourrit l'imaginaire et l'invention pédagogique.

L'offre pédagogique de formation est pensée autour d'un modèle de formation dit « intégré » plutôt que modulaire. Grosso modo cela signifie qu'il s'agit d'accorder une importance première aux dispositifs mis en œuvre dans la formation, à leur vertu formatrice fondée sur l'interdisciplinarité. La formation est, dans son esprit, l'occasion de vivre déjà des situations dans lesquelles les questions qui se posent ont une « épaisseur », un degré de complexité, une multiplicité de réponses... comme dans la vie professionnelle, plus tard. Les compétences y sont intriquées souvent de manière irréductible. Il s'agit alors de s'emparer de ces « nœuds » ou réseaux de questions et de les rendre constitutifs d'un travail de recherche. Deux principes guident alors la formation :

La formation par la recherche. Il faut que l'étudiant sache se situer face à l'enseignement d'une

discipline (être « épistémologue »), qu'il interroge les habitudes, les routines, l'histoire de sa discipline afin de savoir ce qu'il va proposer lui-même comme enseignement. Il s'agit aussi de nourrir sa propre invention didactique en trouvant un bon équilibre entre un patrimoine de savoirs ou de savoir-faire qu'il aura éprouvé et des intentions qui renouvellent les pratiques musicales et celles de l'enseignement. En précisant ici que savoirs et savoir-faire sont difficiles à délier dans l'acte artistique, ce qui colore évidemment la dimension de la recherche. Le mémoire rédigé en fin de formation prolonge cette spécificité, les conceptions qui y sont proposées ont une forme de « plasticité », un potentiel d'implication, des vertus d'énaction.

Faire de l'hétérogénéité une richesse, d'une certaine façon la rendre incontournable. Il s'agit de faire de la « rencontre » et au-delà,

ÉRIC DEMANGE

Chef du département de la formation diplômante au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMDL)

du débat professionnel, des données constitutives de la formation. À l'occasion de travaux d'observation dans des écoles de musique ou de séminaires animés par les étudiants eux-mêmes, le travail en groupe est par exemple la règle incontournable. Simplement parce que l'altérité provoque la conscience de ses propres manières de penser, de parler et de se comporter (les *habitus* disait Bourdieu) et donne l'occasion de les interroger. Au-delà de l'entrechoc des points de vue que provoquent les travaux

de groupe, le fait d'offrir aux étudiants l'occasion de construire des débats autour de leurs axes de recherche introduit une autre facette de la dimension heuristique. Ils doivent pouvoir assumer, étayer des points de vue, en débattre. Ceci est au cœur des protocoles proposés dans la conduite des séminaires : être capable de rappeler les conceptions antérieures sur un sujet donné et montrer comment des « tours de main » répondent à des questions particulières, expliciter comment a été conduite une expérimentation sur des

problèmes d'apprentissage avec des élèves, être capable de revenir sur une question qui avait été posée initialement, et après la conduite d'une expérimentation, en déduire de nouvelles conséquences possibles, maîtriser le degré de pertinence de nouvelles propositions, en apercevoir les limites... Le « pari », au final, est que la combinaison de trois axes, *rencontres, recherche, implication*, donne à l'étudiant formé toute la souplesse nécessaire pour pouvoir répondre à la diversité des projets d'établissement.

RECHERCHE ET COMPOSITION MUSICALE AU CNSMDL

ROBERT PASCAL

Professeur de composition au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMDL)

1. Groupe de recherche appliquée en musique électroacoustique.

Ce n'est pas un hasard si le terme « recherche » apparaît dans l'appellation de nombreuses structures qui ont été, durant les dernières décennies, le berceau de la création musicale ; le Groupe de recherches musicales (GRM), l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique (Ircam), le Grame¹-Centre national de création musicale en sont autant d'exemples. La création sans recherche – de quelque ordre qu'elle soit – n'a pas de sens, et les champs d'investigation apparaissent nombreux, diversifiés, à tout compositeur un tant soit peu engagé sur ce terrain. Depuis les recherches de type analytique (étude du son, captation du geste, du mouvement) et celles qui porteront l'aboutissement de la création, jusqu'aux plus récentes préoccupations sur les interprétations et les diffusions internationales simultanées via Internet, nombre de domaines doivent – c'est une nécessité pour la communauté des compositeurs – être appréhendés d'un point de vue réflexif, et confrontés à la réalité de la création. Dans une structure comme le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMDL), l'étudiant en composition peut et doit développer, dans la dynamique

d'un apprentissage, des directions personnelles de recherche. Déjà pendant la première partie du cursus, pourtant principalement axée sur l'acquisition de nouvelles connaissances et sur le perfectionnement des compétences, se précisent chez l'étudiant des interrogations spécifiques, liées à sa démarche personnelle, et qui ouvrent les directions qu'il va explorer ensuite, pour épauler et nourrir son travail compositionnel. Ces questionnements l'accompagneront en toute logique tout au long de sa vie de compositeur. Ce lieu de recherche qu'est le conservatoire offre un cadre favorable à l'élaboration d'un artisanat dont chacun s'accorde à reconnaître la nécessité dans tout acte créateur : collaboration avec les interprètes dans l'exploration de moyens instrumentaux, de solutions de notation, de relations avec le dispositif informatique, d'interactivité ; réflexion sur la nature instrumentale possible, accessible au geste, d'un dispositif informatique ; développement d'environnements électroacoustiques et de leurs accès dans la perspective d'un jeu en temps réel, par exemple en situation d'improvisation ; élaboration de programmes d'aide permettant de résoudre, ou

du moins d'étudier, des questions parfois difficiles sur un plan théorique, et à la base de la démarche de certains étudiants. Sans détailler davantage une liste de sujets a priori sans limite, il est clair qu'à l'occasion de tels travaux, l'étudiant apprend à réévaluer en permanence la validité de ses buts, dont la nature ne cesse d'évoluer et de se dévoiler alors que la recherche avance. Mais il est aussi évident que dans ces démarches se définissent et s'affirment les composantes inventives très personnelles de la musique de chacun. Ainsi, le CNSMDL apparaît comme le creuset de nombreuses expérimentations très concrètes, dans le croisement des disciplines (interprétation, image, danse...). Ces trois dimensions (réévaluation des buts, inventivité, expérimentation) sont bien trois des composantes définissant la recherche, qui dans notre cas – une belle chance – aboutit à une création artistique.

FORMATION ET RECHERCHE À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DU CENTRE NATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE (ANGERS)

Depuis 2004 et la direction artistique du Centre national de danse contemporaine (CNDC) par Emmanuelle Huynh, l'école supérieure du CNDC dispense deux formations : la formation d'artiste chorégraphique (FAC) et la formation Essais, qui toutes deux mettent en œuvre une pratique de la danse comme recherche.

Ces formations reposent sur l'idée que la danse contemporaine développe des savoirs propres que l'on peut revendiquer et défendre pour leur originalité et leur singularité. Ces savoirs développés dans la recherche – recherche au sein de la pratique et de la création – sont à même d'enrichir nos rapports au monde et à la connaissance. Ils relèvent d'un savoir sentir et d'une « pensée en mouvement » (Laban) qui engagent et interrogent l'expérience humaine, la conscience corporelle, la kinesthésie, la spatialité, la temporalité, la gravité, tout autant que l'esthétique chorégraphique.

Ces formations revendiquent ainsi le développement d'une culture chorégraphique (théorique et pratique), la réflexion sur l'histoire de l'art et celle des idées, la pratique de l'expérimentation, un regard critique sur la démarche de l'artiste en formation, une réflexion sur les processus autant que sur les œuvres produites. Tous ces points sont indispensables à la saisie du savoir propre développé dans la création.

1/ C'est sur fond d'une connaissance esthétique et historique du domaine artistique dans lequel on œuvre que la création peut s'affirmer et s'inventer. La recherche repose en effet sur la connaissance de l'histoire et des méthodes de sa discipline, en regard et en dialogue avec d'autres champs. Cela commence donc par prendre conscience du champ artistique,

culturel et politique dans lequel on inscrit un acte de création.

2/ La recherche consiste ensuite à déployer un acte créatif singulier. Sur la base d'une acquisition de savoir nécessaire, il faut parvenir à définir une orientation artistique propre, des savoir-faire singuliers, une méthodologie ou un processus de travail et une démarche pour l'avenir qui fonde l'engagement d'un artiste. S'aventurer, explorer des hypothèses de travail, s'interroger sur le contenu esthétique, cognitif ou politique de sa recherche, mettre en place une méthodologie de travail adaptée (expérimenter différents processus), se confronter à l'examen de sa propre démarche, entendre les critiques pour affirmer sa voie ou la réorienter, risquer l'essai, tenter des esquisses en tous sens... Tous ces gestes constituent la dimension de recherche propre à ces formations. Le contexte de l'école supérieure offre un espace inédit de recherche car dégagé de l'économie et des logiques de production dans lesquelles les artistes sont habituellement pris : cet espace est alors pleinement dévolu à la recherche et l'artiste peut prendre le temps de l'errance du geste et de la pensée. Essais, à ce titre, dit bien son nom : lieu d'expériences, d'expérimentations, de tentatives et d'élaboration de premières productions.

Les étudiants sont accompagnés par un collège pédagogique qui porte l'esprit de cette école supérieure : il est composé d'artistes et pédagogues du milieu chorégraphique, d'auteurs, d'enseignants-chercheurs et d'artistes visuels. Les enseignements dispensés reflètent cette diversité et confrontent les artistes chorégraphiques à l'hétérogénéité des savoirs. Il s'agit en effet de nourrir la création chorégraphique à sa propre histoire pratique et théorique

(répertoire, techniques, archives...) mais aussi à celle d'autres disciplines et champs de connaissance (philosophie, musique, cinéma, arts visuels...). Ainsi, des chercheurs issus du département Danse de l'université Paris 8 interviennent régulièrement et apportent un éclairage historique et problématisé sur les enjeux traversés lors des sessions. Des chercheurs spécialisés viennent également informer et étendre les connaissances des étudiants dans un domaine particulier : par exemple, Gilles A. Tiberghien, auteur et chercheur en matière de Land Art, ou Patrick De Vos, auteur, traducteur et chercheur, titulaire à l'université de Tokyo en arts vivants au Japon.

RAÏSSA KIM

Coordinatrice de l'administration et des productions, école supérieure du CNDC

JULIE PERRIN

Maître de conférences, université Paris 8 (département danse) et membre du collège pédagogique de l'école supérieure du CNDC

« Prendre le temps de l'errance du geste et de la pensée

Les étudiants de la formation d'artiste chorégraphique ou les jeunes artistes d'Essais côtoient de nombreuses personnalités, afin de trouver leur propre autonomie au travail, de développer leurs compétences spécifiques et leur capacité à créer ensemble ou à produire leurs projets personnels, afin de s'affirmer en tant qu'interprètes, auteurs – autrement dit, en tant qu'artistes en recherche.

« Ulica Krokodyli »,
spectacle de fin d'année de la
7^e promotion de l'École nationale
supérieure des arts
de la marionnette
dirigé par Frank Soehnle, juin 2007

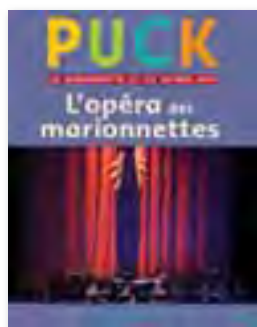


Photo Christophe Loiseau

FORMATION, RECHERCHE ET CRÉATION À L'INSTITUT INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE

LUCILE BODSON

Directrice de l'Institut international
de la marionnette (IIM)



L'Institut international de la marionnette
coordonne et anime la réalisation
d'un portail consacré aux arts
de la marionnette, qui sera opérationnel
en 2010.

La numérisation des collections est
soutenue par le plan national de
numérisation du ministère de la Culture
et de la Communication.

L'Institut international de la marionnette (IIM), structure singulière dédiée aux arts de la marionnette, vient opportunément rappeler l'évolution contemporaine de cette discipline artistique. Issue d'une forme populaire et plutôt destinée à la reproduction, elle a croisé dans les débuts du XX^e siècle l'intérêt des avant-gardes, qui pressentaient en elle un langage artistique d'une grande liberté et d'une grande modernité.

A la croisée de la danse, du mime, du théâtre, aujourd'hui des nouvelles technologies et des arts plastiques, la marionnette contemporaine trouve dans les murs de l'Institut international de la marionnette une structure entièrement dédiée à la formation et à la recherche.

Ces deux pôles, étroitement liés, se croisent dès la formation initiale dispensée au sein de l'Esnam (École nationale supérieure des arts de la marionnette). Les élèves qui intègrent l'école travaillent en mode « projet » : ils sont appelés à s'appuyer sur les acquisitions techniques, dans les différents domaines abordés par le cursus, pour nourrir des réalisations personnelles ou collectives. Cette pédagogie propose un entraînement permanent au

processus de création, démarche dans laquelle le groupe formé par la promotion devient durant les trois années une vraie cellule de production accompagnée par les intervenants du conseil pédagogique.

Ces derniers sont tous des praticiens, comme dans l'ensemble des écoles d'art : ils se confrontent eux-mêmes en permanence à leurs questionnements et à leurs recherches personnelles. Ce sont ces réflexions qui portent leur enseignement. La formation s'inscrit ainsi réellement dans une dimension de transmission.

Il en va de même du côté de la formation permanente, où des professionnels venus de différents horizons viennent travailler sous la direction d'artistes reconnus. Dans tout ce qui touche la recherche appliquée, les espaces jouent un rôle essentiel car la marionnette requiert des plateaux proches des ateliers pour permettre des allers et retours entre construction et manipulation. La construction, tout en reposant sur des savoir-faire traditionnels, toujours enseignés, évolue en permanence grâce à l'utilisation de nouveaux matériaux comme les résines ou les textures particulières d'écran. Il en va de même pour le domaine

des nouvelles technologies touchant l'image et le mouvement qui irriguent désormais tous les champs du spectacle vivant.

Il faut également permettre le passage de la recherche appliquée à la mise en œuvre de la production : c'est le rôle des programmes de création en résidence Création/Compagnonnage et Recherche/Expérimentation qui donnent, avec des bourses ou un budget de production, avec le temps de résidence et les plateaux de répétition, les vrais moyens de recherche et de création.

La recherche théorique n'est pas en reste. Elle est essentielle : garder les traces, la mémoire, prolonger la réflexion, et favoriser la consultation d'ouvrages récents ou épuisés, de vidéos et de documents divers, c'est le rôle du centre de documentation, qui accueille en résidence tout au long de l'année des chercheurs, des universitaires et des créateurs venus du monde entier.

Pour soutenir ces travaux autour de la marionnette, l'Institut organise régulièrement des séminaires de réflexion et des colloques, et s'est engagé depuis 1983 dans une politique d'édition, avec notamment une revue thématique spécialisée, *PUCK*.

© Ina - DR



Formation et recherche audiovisuelles à l'Ina

L'École supérieure de l'audiovisuel et du numérique a été créée en 2007 au sein de l'Institut national de l'audiovisuel (Ina), avec deux formations : « Production audiovisuelle » et « Gestion des patrimoines audiovisuels et numériques ».

Depuis le début, l'École supérieure de l'audiovisuel et du numérique s'est alignée sur l'organisation mise en place dans le cadre de la réforme de l'enseignement supérieur en Europe – les formations, qui se déroulent sur quatre semestres, correspondent au niveau master – et s'est attachée à construire son projet pédagogique adossé à des activités de recherche afin de doter les enseignants d'une dimension analytique et prospective.

Cette dimension a été favorisée par les liens avec la recherche à l'Ina, désormais englobée dans une structure commune nommée « Direction de l'enseignement et de la recherche », mais prend forme également dans des partenariats noués avec des universités et des écoles, en France et à l'international, ainsi qu'en associant l'expérimentation à des parcours d'apprentissage.

La recherche à l'Ina porte notamment sur la préservation, l'indexation et l'exploitation de contenus culturels audiovisuels et numériques. L'archivistique audiovisuelle et numérique apparaît ainsi comme une discipline novatrice que l'école a réussi à positionner comme objet d'étude auprès d'établissements qui partagent le même intérêt pour l'évolution des concepts et des pratiques de l'archivistique afin de prendre en compte les problèmes liés à la conservation, à la lisibilité technique et culturelle et à la gestion des fonds d'images et de sons.

À l'extérieur de l'Ina, l'école s'est tournée vers des structures de recherche consolidées afin de mettre en place des unités d'enseignement qui associent appro-

priation d'une pratique professionnelle et méthodes scientifiques de la recherche (sociologie des médias avec l'École des hautes études en sciences sociales), ou qui restituent le résultat de recherches multidisciplinaires développées dans le cadre de laboratoires universitaires (Histoire culturelle, mouvements artistiques ou droit de l'audiovisuel avec l'université de Paris 1 ; Sociologie des médiacultures avec l'université de Paris 3). La proximité de l'école avec l'Inathèque apporte par ailleurs un véritable carrefour de la réflexion sur l'image, les médias et la communication.

Enfin, la dimension recherche se trouve présente à l'école à travers la notion d'expérimentation intrinsèque à certains contenus pédagogiques. En témoignent notamment des ateliers de développement de nouvelles écritures et formats pour les médias numériques et ceux consacrés à l'exploration de nouveaux modes de diffusion numérique des contenus audiovisuels.

MARIE-CLAIRE AMBLARD

Directrice de l'enseignement
et de la recherche à l'Ina

www.ina.fr/formations/ina-sup

Recherche culturelle et formation des jeunes chercheurs

Conservation du patrimoine, archéologie du territoire national, histoire de l'art, musicologie, patrimoine ethnologique, architecture, arts plastiques, musique et spectacle vivant : dans l'ensemble de ses domaines d'intervention, le ministère de la Culture et de la Communication accompagne son action d'une politique de recherche, pour laquelle il dispose de moyens spécifiques au sein du budget « recherche et enseignement supérieur » de l'État.

Cette politique de « recherche culturelle » se construit sur le long terme, par des travaux qui correspondent aux besoins propres du ministère et qui permettent l'enrichissement des connaissances et le maintien de l'excellence scientifique des professionnels de la culture. Elle est menée en partenariat avec les organismes nationaux de la recherche, en particulier le CNRS, avec lequel un accord-cadre pluriannuel a été renouvelé en 2008. Dans ce contexte, les liens avec l'enseignement supérieur occupent une place majeure : il s'agit de développer la participation des équipes du ministère à des formations universitaires, voire même d'initier des formations liées à la culture. L'accueil des étudiants s'est également renforcé ces dernières années au sein des services chargés de recherche du ministère, avec un large panel d'actions, allant de la simple information à la direction scientifique de doctorants.

Ainsi, et en complément aux actions menées dans les établissements d'enseignement supérieur Culture évoquées dans les pages précédentes, les équipes et laboratoires de recherche du ministère de la Culture et de la Communication s'inscrivent dans le paysage national de la formation à la recherche et par la recherche.

LA FORMATION DES DOCTORANTS AU LAHIC

Créé en 2001 à l'initiative du CNRS et du ministère de la Culture et de la Communication, le Lahic¹ dirigé par Daniel Fabre réunit quelque trente universitaires, chercheurs, conservateurs et ingénieurs – anthropologues, historiens, sociologues, spécialistes de littérature – mobilisés autour de trois grands programmes de recherche : 1/ L'analyse des formes d'émergence d'un champ institué de la culture que gère aujourd'hui chaque État ou communauté à travers le monde. 2/ L'ethnologie du patrimoine matériel et immatériel, l'observation des métiers et politiques du patrimoine à l'échelle nationale et internationale. 3/ L'étude des littératures et des formes d'écriture, des genres et de leur histoire, selon une approche anthropologique ou socio-historique. S'appuyant sur un réseau national de collaborations tissées avec la Mission à l'ethnologie (MCC/DAPA) et les Drac, le Lahic associe recherche fondamentale et recherche appliquée, orientée vers l'action publique². Le laboratoire accueille actuellement une trentaine de doctorants relevant essentiellement de l'école doctorale des Sciences sociales de l'EHESS³ Paris, dont le Lahic compte cinq directeurs d'études titulaires, et de l'enseignement doctoral « Histoire et anthropologie » créé conjointement par l'École française de Rome, les universités de Rome, et l'université et l'École normale supérieure de Pise. Le financement du doctorat est assuré à la fois par cette politique de cotutorat européen assorti d'une affectation de ressources, le partenariat avec la Mission à l'ethnologie qui alloue chaque année des bourses de recherche à des étudiants et l'inscription du Lahic au sein de l'EHESS. Ce dispositif est complété par des demandes de soutien auprès d'administrations régionales et locales en fonction des sujets de

recherche des doctorants, ou par leur participation ponctuelle aux contrats de recherche de l'ANR⁴ et du ministère de la Culture. En parallèle de l'encadrement de la thèse assuré par les directeurs et les chercheurs, l'équipe organise deux séminaires proposant aux étudiants des outils théoriques et méthodologiques distincts. Le premier, « Institution de la culture et mondialisation », est centré sur ce que l'on pourrait appeler le *parcours de recherche*. Ce séminaire est animé principalement par des ethnologues invités à présenter la chronologie de leurs enquêtes et analyses, les expériences de terrain et projets auxquels ils sont associés en tant qu'experts dans des contextes ethnographiques et institutionnels variés, de l'Europe à l'Asie, des Amériques à l'Afrique et à l'Océanie. Le second, « Le paradigme des derniers », séminaire EHESS de Daniel Fabre, interroge les fondements historiques de la discipline anthropologique. Appuyé sur un travail d'investigation bibliographique systématique, cet enseignement permet aux futurs chercheurs d'affiner leurs méthodes d'analyse des sources écrites et de questionner la pratique anthropologique, son élaboration théorique et son *rapport au terrain*. Tout en offrant le second cadre méthodologique fondamental de la recherche en sciences sociales, ce séminaire a pour but de favoriser la distance critique indispensable dans l'exercice du métier d'ethnologue. Trois autres enseignements EHESS assurés par des directeurs d'études de l'équipe viennent conforter l'apprentissage – épistémologie et savoir-faire – de la discipline : « Anthropologie générale et philosophie », reposant sur l'identification et l'analyse des présupposés occidentaux des concepts d'être humain et de société ; « Autrui dans le monde des vivants : hindouisme, bouddhisme, qui propose une introduction à la philosophie telle qu'elle est vécue et pratiquée en Inde ; « Terrains,

images, textes et sons », qui permet aux doctorants d'expérimenter les différentes techniques de restitution des travaux de recherche en anthropologie, d'envisager leurs spécificités et complémentarités⁵. Troisième axe important de la professionnalisation : des chantiers théoriques et pratiques sur les métiers, institutions et politiques du patrimoine que le Lahic développe en lien étroit avec la Mission à l'ethnologie. En parallèle de l'enseignement de Jean-Louis Fabiani abordant la question des enquêtes d'audience culturelle et des politiques publiques en matière de fréquentation⁶, citons ici trois ateliers : le premier sur la convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, fait l'objet d'un séminaire réunissant spécialistes et experts internationaux et d'études en France, au Mexique et au Bénin ; le second est centré sur la constitution des archives, son histoire et ses pratiques ; le troisième enfin consacré aux « émotions patrimoniales », observation des mobilisations et controverses autour de sites et monuments, se poursuit depuis 2003 dans le cadre de journées d'études et d'enquêtes ciblées conduites par des chercheurs et des doctorants. Ces travaux permettent également aux étudiants de s'initier à la procédure contractuelle de recherche : réponse aux appels d'offres, planification d'études commanditées et rédaction de rapports de recherche. Au terme de la thèse, près du tiers des post-doctorants sont associés au laboratoire comme responsables d'ateliers ou de programmes, collaborent à des contrats de recherche du Lahic, ou soumettent des propositions d'études en direction des pouvoirs publics.

FRANCK BEUVIER

Ingénieur CNRS
Laboratoire d'histoire et d'anthropologie
de l'institution de la culture (Lahic)

1. Le laboratoire d'histoire et d'anthropologie de l'institution de la culture (Lahic) est devenu l'une des trois entités de recherche fondatrices de l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (CNRS-EHESS) en 2005.

2. Un bilan des coopérations 2002-2008 – conventions, programmes et contrats de recherche – avec la Mission à l'ethnologie et les Drac est en cours de préparation.

3. École des hautes études en sciences sociales.

4. Agence nationale de la recherche.

5. Les séminaires *Anthropologie générale et philosophie et Terrains, images, textes et sons* sont coanimés par Jean Jamin, directeur d'études EHESS, et *Autrui dans le monde des vivants : hindouisme, bouddhisme* est conduit par Francis Zimmermann, également directeur d'études à l'École.

6. *Sociologie des publics. Savoirs et pratiques*. Enseignement EHESS.



Cr. Olivier Panier des Touches

LE MASTER 2 ATIAM À L'IRCAM

CYRIL BEROS

Directeur du département de la
pédagogie et de l'action culturelle,
Ircam

www.atiam.ircam.fr

Créée en 1993 à l'initiative de plusieurs institutions françaises actives dans le domaine de la recherche, soutenue par le ministère de la Culture, la formation Atiam a été conçue pour délivrer les bases scientifiques et la culture musicale permettant d'aborder la recherche dans les domaines de l'acoustique musicale, du traitement du signal sonore et de l'informatique musicale. En 2004, Atiam devient un parcours (mentions Informatique et Sciences de l'ingénieur) au sein du master Sciences et Technologie de l'université Pierre-et-Marie-Curie Paris VI, organisé en partenariat avec Télécom ParisTech et l'Ircam (Institut de recherche et coordination acoustique/musique) où les étudiants sont implantés et où ils bénéficient, parallèlement aux enseignements, des activités artistique et intellectuelle de l'institut.

Atiam propose une approche scientifique et une formation à la recherche sur toute la chaîne de l'activité musicale, depuis les dimensions physique et psychophysique jusqu'à la modélisation numérique et aux structures symboliques de haut niveau.

À côté des quatre grands domaines de connaissance générale (acoustique, traitement du signal, informatique et techniques de composition contemporaines), des unités d'enseignement (UE) complémentaires illustrent la mise en action de ces disciplines dans le champ de la musique et de la création artistique. Des enseignements de spécialité viennent approfondir certains domaines sous forme d'options. Le second semestre est consacré à un stage professionnalisant au sein d'un laboratoire de recherche public ou privé, visant à réaliser des expérimentations technologiques de pointe. Ouverte aux étudiants scientifiques issus des écoles d'ingénieur, des grandes écoles ou des universités, cette formation trouve principalement des débouchés dans la recherche et l'enseignement, aussi bien que dans l'industrie du son et de la musique. Il est à noter que plusieurs diplômés se sont également orientés vers des carrières plus artistiques, à travers notamment le métier de réalisateur en informatique musicale (RIM) situé à l'interface

entre recherche musicale, développement et projet de création faisant appel aux nouvelles technologies. Cette multiplicité de parcours professionnels confirme l'originalité de la formation Atiam qui requiert tout à la fois un haut degré d'exigence scientifique et une sensibilité aux démarches de création artistique.

LE MASTER 2 RECHERCHE ARTS, SCIENCES, TECHNOLOGIES À GRENOBLE

Les technologies numériques de l'information et de la communication et l'informatique ont introduit de puissants outils matériels et conceptuels pour la création artistique. Si la mutation des supports, des modes de représentation, de communication de la connaissance modifie profondément les modes de sa diffusion et de son partage, les nouvelles technologies ouvrent, dans le cas de l'art comme ailleurs, de nouvelles dimensions fondamentales d'exploration. Plus encore que la nature, la forme, les contenus des œuvres, c'est le processus même de leur création, tant au niveau individuel que collectif, qui est transformé. Il est impératif de se garantir les moyens d'être acteurs dans ce processus de transformation culturelle profonde. Ceci implique un nouveau type de recherches et de développements où la création scientifique, technologique, artistique se côtoient étroitement. Une formation de haut niveau dès le master, avec le doctorat en perspective et avec une forte visée pluridisciplinaire est particulièrement importante aujourd'hui dans ce domaine.

Un parcours pluridisciplinaire

La spécialité de master Arts, Sciences, Technologies (AST)¹ a été créée en 2003 au sein du groupe Grenoble INP (école Phelma) et en cohabilitation avec les trois autres universités grenobloises (universités Joseph-Fourier, Pierre-Mendes-France, et Stendhal).

Elle est ouverte aux étudiants issus des sciences de l'ingénieur (informatique, traitement du signal et automatique, sciences cognitives, physique, modélisation et simulation, acoustique, synthèse d'images...) et qui, en fonction d'une formation et/ou une culture complémentaires dans un domaine artistique

(musique, arts graphiques, arts plastiques, vidéo, multimédia...) souhaitent aborder le domaine des arts dans le cadre des nouvelles technologies. Elle propose un parcours pluridisciplinaire apportant une formation approfondie sur les concepts et techniques de pointe pour la création sonore, musicale, l'art du mouvement visuel, le multisensoriel interactif à l'aide des technologies numériques. Cette formation entend donner aux étudiants une approche solide concernant les concepts et les techniques en jeu dans ces domaines, leur permettant non seulement de les pratiquer de manière éclairée, mais de mener des réflexions et des recherches afin de les faire évoluer fondamentalement.

Une double originalité de la formation, en comparaison d'autres formations dans ce domaine proposées au plan national, est d'une part qu'elle associe plusieurs formes d'art (musique, image, mouvement, multisensoriel), et d'autre part qu'elle propose un découplage plus large entre disciplines artistiques et scientifiques. Elle propose aux étudiants, en leur permettant d'accéder (en fonction de leur profil et de leurs motivations) à une pratique effective de la création artistique, de sortir du schéma classique où le scientifique et le technologue sont des fournisseurs de concepts et de techniques, inaptes en art, les artistes les consommateurs ou commanditaires de ceux-ci, inaptes en science.

Cette formation est l'une des six spécialités de la mention de master IC2A (Ingénierie de la Création, de la Cognition et des Apprentissages, où l'on trouve d'autres thématiques comme Informatique et Sciences sociales, Ingénierie de la Communication Personne-Système, Didactique des

Sciences, Sciences Cognitives).

Elle s'inscrit au carrefour d'une double tradition grenobloise : une forte composante en Sciences de l'Ingénieur et Traitement de l'Information, et une articulation multiple entre cette composante et le domaine des sciences de l'humain et de la société, notamment autour des sciences cognitives, de la création artistique, et de l'étude et la modélisation des processus d'apprentissage.

Elle s'appuie sur le pôle Acroe – laboratoire ICA² implanté depuis plus de trente ans à l'Institut polytechnique de Grenoble (Grenoble INP), avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, et dont l'activité et les résultats sont reconnus au niveau international. Des liens de partenariats internationaux sont établis également de longue date entre le groupe grenoblois, laboratoire et master, et divers centres et universités (ZKM à Karlsruhe, université McGill à Montréal...).

CLAUDE CADOZ

Responsable du master AST,
directeur de l'Acroe

1. <http://prevert.upmf-grenoble.fr/MasterICA/SpecialiteAST>

2. Laboratoire Ingénierie de la création artistique (ICA), Grenoble INP / Ministère de la Culture et de la Communication.

RECHERCHE ET FORMATION AU CRCC

BERTRAND LAVÉDRINE

Directeur du Centre de recherche sur la conservation des collections (CRCC)

Le Centre de recherche sur la conservation des collections (CRCC) est une unité de recherche du CNRS, associée au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et au ministère de la Culture et de la Communication. Le laboratoire est intégré au MNHN, établissement d'enseignement supérieur. Les enseignants-chercheurs et agents du CRCC assurent ainsi des enseignements dans le master de muséologie du MNHN et encadrent les étudiants pour des doctorats de troisième cycle (école doctorale 227).

Le CRCC est également largement impliqué dans les enseignements en conservation-restauration des biens culturels, tant pour le master de conservation-restauration de l'université Paris I, que pour la formation des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine¹. À cela s'ajoute l'accueil d'étudiants de diverses universités françaises et étrangères, qui viennent réaliser leur

mémoire de master.

Les recherches menées au CRCC visent à mieux appréhender les interactions entre l'environnement et les collections, qu'il s'agisse de collections d'histoire naturelle, de musées ou de fonds d'archives et de bibliothèques. Parmi les travaux relatifs à l'impact de l'environnement sur l'altération des œuvres, citons ceux sur la stabilité photochimique des pigments et colorants, sur la dégradation des encres ferrogalliques², des papiers anciens ou des peintures de sculptures – de Roy Lichtenstein, Joan Miro ou Niki de Saint Phalle – exposées en extérieur (doctorat en cours). D'autre part, la qualité de l'air dans les lieux de conservation est analysée afin de déterminer les polluants libérés par les collections elles-mêmes, notamment les composés organiques volatils (COV) provenant du papier et des livres, des bandes vidéo ou des films, des

spécimens d'histoire naturelle et des matériaux de conservation. Ainsi, parmi les sujets de doctorat retenus, l'un aborde la question des mycotoxines et le risque sanitaire lié à leur présence, un autre sera consacré aux COV libérés par les matières synthétiques. Cette thématique, nouvelle, correspond à la mise en place d'un projet européen sur la conservation des polymères synthétiques dans les collections de musées. Intitulé Popart, ce projet de recherche est coordonné par le CRCC et inscrit dans le 7^e programme cadre de recherche et développement de la Commission européenne (cf. *infra*, page 53).

Dans une approche plus historique, un doctorat est actuellement en cours, en partenariat avec le laboratoire du musée de la Musique, sur l'étude physico-chimique des vernis d'un corpus d'instruments de musique européens du XV^e et du XVIII^e siècle.

1. Le directeur du CRCC a assuré pendant quatre ans la direction du master de conservation-restauration de Paris I ; il est également coordonnateur des enseignements scientifiques du département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine.

2. La composition de ces encres anciennes utilisées pour l'écriture jusqu'au XIX^e siècle peut provoquer une dégradation importante du support papier.

DOCTORANTS ET POST-DOCTORANTS À L'INHA

PHILIPPE BORDES

Directeur du département des études et de la recherche, Institut national d'histoire de l'art (INHA)

L'Institut national d'histoire de l'art (INHA), dont les missions associent la formation, la documentation et la recherche, est placé sous la double tutelle du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. L'institut met l'essentiel des moyens de son département des études et de la recherche ainsi que sa bibliothèque¹ au service de la communauté scientifique, du jeune chercheur au professionnel patenté, du conservateur à l'universitaire, du marchand spécialisé à l'historien de l'art indépendant.

Ses programmes propres, tels le répertoire des peintures italiennes en France, le dictionnaire critique des historiens de l'art, le guide des archives de l'art contemporain², sont mis en œuvre en partenariat avec des équipes de chercheurs et bénéficient de la collaboration de doctorants et de post-doctorants.

Les doctorants, recrutés pour quatre ans en tant que *chargés d'études et de recherche*, partagent leur temps entre leur thèse et le travail sur les programmes, encadrés par les conseillers scientifiques. Au sein de l'INHA, ils reçoivent une formation à la création de base de données, à la préparation de projets et de rencontres scientifiques et aussi au travail éditorial. Ils travaillent Galerie Colbert, où se trouvent l'INHA, l'Institut national du Patrimoine, des universités, des écoles, des unités de recherche et des revues, à proximité de la Bibliothèque nationale de France et du Centre allemand d'histoire de l'art. Dans cet environnement, ils profitent d'une offre diversifiée de séminaires, journées d'études, colloques...

Les post-doctorants, recrutés sur des postes de *pensionnaires*, intègrent les équipes des programmes de l'INHA. Actuellement des pensionnaires

œuvrent dans des domaines aussi divers que l'histoire de l'archéologie de l'Afrique du Nord, le livre d'architecture français, l'iconographie musicale et la cartographie des expositions françaises au XX^e siècle, avec trois objectifs : la création de ressources, le développement de partenariats internationaux et la conduite d'une réflexion méthodologique. Par ailleurs, l'INHA soutient les jeunes chercheurs, doctorant et post-doctorants, en octroyant des aides pour des séjours de recherche à Paris ou des participations à un colloque international. En collaboration avec le Comité des travaux historiques et scientifiques, deux manuscrits issus de thèses sont édités chaque année. Enfin, la base des Travaux de recherche en histoire de l'art et archéologie (TRHAA), qui recense les mémoires et les thèses universitaires, est en ligne sur le site de l'INHA.

1. Dont le fonds le plus important provient des universités Paris I et Paris IV.

2. Voir sur www.inha.fr les ressources documentaires produites par ces programmes.

DES DOCTORANTS AU C2RMF

Le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) dispose d'installations techniques de pointe et accueille des œuvres prestigieuses pour étude ou restauration. Ce lieu exceptionnel ne profite pas uniquement aux chercheurs ou aux conservateurs chevronnés. Il est ouvert à des étudiants de différentes spécialités : histoire de l'art, archéologie, conservation-restauration ou physico-chimie – dans le respect de la pluridisciplinarité inscrite au cœur des activités du centre.

Le département Recherche du C2RMF, laboratoire d'accueil pour plusieurs écoles doctorales¹, encadre des étudiants désireux de se spécialiser dans l'étude des matériaux du patrimoine. Les doctorants, par leurs travaux, contribuent au développement de la recherche dans les domaines propres au C2RMF : analyse élémentaire et caractérisation des matériaux du patrimoine, datation, analyse des phénomènes d'altération des matériaux. La diversité géographique et chro-

nologique des œuvres étudiées au C2RMF, qui correspond à la richesse des collections des musées de France, leur permet de travailler aussi bien sur la polychromie des grottes préhistoriques d'Europe ou du Pérou que sur la technique picturale de Van Gogh et de ses contemporains². Les doctorants sont intégrés aux équipes du centre et participent à des programmes de recherche longs, par exemple celui mené depuis plusieurs années sur la composition des cosmétiques antiques³. Ils se forment aux techniques et méthodes d'analyse du C2RMF : accélérateur de particules AGLAE, micro-fluorescence X, analyses chromatographiques, spectrométrie de masse... et concourent parfois à leur développement : un travail a ainsi permis l'élaboration d'un nouveau protocole analytique pour la caractérisation des lipides et des protéines d'origine archéologique⁴. Ces recherches, qui s'appliquent à la connaissance et à la conservation-restauration du patrimoine culturel, s'inscrivent dans des

formations en chimie, en histoire de l'art ou en archéologie, disciplines qui proposent des doctorats. Tandis que les étudiants qui suivent un cursus en conservation-restauration terminent leurs études au grade de master. Aujourd'hui, les thèmes de recherche qui relèvent de la conservation-restauration justifient pourtant pleinement que les étudiants puissent poursuivre un travail de thèse menant au doctorat dans cette discipline. Le C2RMF souhaite donc renforcer son offre à destination de ces étudiants, en partenariat avec les structures d'enseignement : le département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine et les masters de Paris I en restauration et en conservation préventive. Déjà en lien étroit avec ces deux formations – les agents du centre contribuent à l'enseignement, et réalisent des analyses d'objets avant restauration par les élèves – le C2RMF s'est fortement impliqué dans la réflexion en cours sur le futur doctorat en conservation-restauration, dont il pourra être un acteur privilégié.

STÉPHANIE BROUILLET

Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF)

1. École doctorale 388, Chimie physique et chimie analytique de Paris VI, dirigée par le Pr. C. Amatore ; école doctorale 397, Chimie physique et chimie des matériaux de Paris VI, dirigée par le Pr J.-P. Jolivet ; école doctorale de l'UFR d'archéologie de Paris I.

2. Véronique Wright, thèse soutenue en 2007 : Étude de la polychromie des reliefs sur terre crue de la Huaca de La Luna, Truquillo, Pérou ; Johanna Savant, thèse en cours : L'étude de la technique picturale de Van Gogh et de ses contemporains, réalisée à partir de l'analyse physico-chimique des matériaux hybrides constituant la matière picturale.

3. Éléonore Welcomme, thèse soutenue en 2007 : Propriétés physico-chimiques des poudres de maquillage antique.

4. Sigrid Mirabaud, 2007.

L'IRPMF ET LE MASTER MUSIQUE ET MUSICOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

L'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France¹ (IRPMF) est équipe d'accueil pour les étudiants en master de recherche « Musique et musicologie » de l'université François-Rabelais de Tours (école doctorale « Sciences de l'Homme et de la société », section « Arts, Lettres, langues et civilisation »). Avant 2004, date de mise en place du master, l'IRPMF était déjà équipe d'accueil du DEA correspondant. Dirigé par Guy Gosselin de 2004 à 2006, le master est aujourd'hui sous la responsabilité d'Alessandro Di Profio, maître de conférences et chercheur associé à l'IRPMF, qui l'a largement ouvert à l'international en y adjoignant des ateliers et des conférences. Ce master est une formation donnant les principales orientations d'un cadre épistémologique

associant les phénomènes et les milieux musicaux : histoire génétique, histoire culturelle et sociale, critique et édition des sources, esthétique, organologie et iconographie musicale, etc. L'étude du fait musical ne peut se dispenser d'un rapport au terrain concret de la recherche et, dans cette perspective, le master est conçu comme une structure ouverte à la professionnalisation des étudiants. Aussi l'IRPMF complète l'enseignement par des stages et par l'encadrement : direction de thèses par les chercheurs du laboratoire, participation d'étudiants à des travaux scientifiques réalisés en son sein. Dans le cadre de ce master, les chercheurs de l'IRPMF dispensent plusieurs séminaires : Méthodologie, épistémologie, outils électroniques, techniques de la communication (Alessandro Di Profio et

Philippe Vendrix) ; Analyse des sources en iconographie musicale et en organologie (Florence Gétreau) ; L'édition critique (Denis Herlin) ; Dramaturgie musicale (Damien Colas) ; Liturgie et musique (Cécile Davy-Rigaux).

Un doctorat international en 2010

L'IRPMF et l'université de Tours viennent d'autre part de signer avec l'Università dei studi de Milan une convention pour la mise en place en 2010 d'un doctorat international afin de renforcer des échanges d'étudiants et d'enseignants sur la base de thématiques qui ont commencé à être définies : transmission, circulation, réception des répertoires ; circulation des esthétiques sonores en facture instrumentale.

FLORENCE GÉTREAU

Directrice de l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France (IRPMF)

1. Unité mixte de recherche associant le CNRS, le ministère de la Culture et de la Communication, et la Bibliothèque nationale de France
www.irpmf.cnrs.fr/Formations.htm

De jeunes chercheurs à la BnF

La Bibliothèque nationale de France propose aux étudiants français ou étrangers des thèmes de recherche sur des fonds inédits ou peu exploités de ses collections. Les « chercheurs associés » sélectionnés bénéficient d'un encadrement professionnel, d'un suivi personnalisé et, pour certains, d'un soutien financier.

ODILE FALIU

Coordnatrice recherche et valorisation,
Bibliothèque nationale de France
(BnF)

La tradition d'accueil de jeunes chercheurs à la Bibliothèque nationale de France, au plus près des collections, et avec une quasi-intégration dans le département de rattachement, remonte à 1978. C'est à cette date que les premiers « pensionnaires », anciens élèves de l'École normale supérieure, y sont accueillis pour mener, pendant quatre ans, des travaux de recherche sur les collections. On peut citer, parmi les travaux de

consultation classique de documents en salle de lecture vers une formule tout simplement plus agréable ! En effet, la collaboration entre la BnF et le *chercheur associé* repose sur un véritable échange et fait l'objet d'un contrat. Depuis 2004, chaque année, deux des chercheurs, dits *invités*, reçoivent un soutien financier de 10 000 euros.

D'un côté, la BnF met à la disposition du chercheur des fonds à étudier, avec des conditions particulières de consultation, un accueil au sein du département, un suivi personnalisé, assorti de quelques avantages matériels. Le tuteur désigné est alors son interlocuteur privilégié et l'accompagne dans ses recherches. Le chercheur, de son côté, apporte des compétences particulières (de langue, par exemple), une connaissance approfondie de son sujet et de la matière qu'il traite. Les résultats prennent souvent la forme d'inventaires, de bases de données, d'outils pour la recherche, et se concrétisent par des articles ou communications. Le travail sur la thèse en cours bénéficie grandement du contact étroit avec les collections, allant même, pour certains, jusqu'à la modification de leur sujet initial. Des témoignages d'anciens chercheurs associés évoquent l'intérêt d'une recherche universitaire confrontée aux exigences professionnelles de leurs tuteurs, par exemple pour la description codicologique des manuscrits, l'établissement d'un catalogue scientifique, les formats de description des documents, la bibliographie matérielle, etc.

Depuis le lancement, cinquante-quatre chercheurs associés ont consacré entre un et trois ans de recherches sur les sujets les plus divers, allant de l'Antiquité au XXI^e siècle et traitant de tous types de supports : audiovisuels, manuscrits, graphiques, musicaux, numismatiques... Citons, parmi d'autres, les travaux menés par Claire Angotti (EPHE) sur les manuscrits médiévaux des *Sentences* de Pierre Lombard, Maya Goubina (université Paris-IV) sur les cartes anciennes en russe de la collection du prince Roland Bonaparte, Yves Balmer (université Lille 3) sur la réception de l'œuvre d'Olivier Messiaen, Julie Charrier (école d'architecture Paris-Belleville) sur la troisième salle Favart, Camille Bloomfield (université Paris 8) sur les archives de l'OuLiPo ou

« Une recherche universitaire confrontée aux exigences professionnelles

ceux qui sont « passés » par la bibliothèque au début de leur carrière : l'esthétique du livre d'artiste entre 1960 et 1980, par Anne Moeglin-Delcroix ; l'étude de manuscrits coraniques par François Déroche ; les recherches de Frank Lestringant sur les fonds cartographiques ; l'inventaire des estampes anglaises par Barthélemy Jobert ; celui des archives d'Henri Seyrig ainsi que le catalogue de monnaies séleucides, par Marie-Christine Marcellesi ; le catalogue des cartes manuscrites anciennes avant 1500, par Emmanuelle Vagnon, etc.

L'intérêt de cette formule, éprouvée depuis plus de vingt ans, mais aussi l'exemple de chercheurs en résidence ou de bourses accordées dans des pays étrangers ont amené la BnF à élargir le principe de l'accueil et d'un encouragement à la recherche à d'autres chercheurs, et non plus aux seuls normaliens.

Le programme de l'appel à chercheurs, lancé pour la première fois en 2003, s'adresse chaque année à la mi-décembre aux jeunes masterants et doctorants. À visée encyclopédique, il offre une quarantaine de pistes de recherche, proposées par les départements, à partir de fonds très souvent inédits, ou du moins imparfaitement exploités et inventoriés. Les propositions émanant des candidats sont également les bienvenues, à condition qu'elles soient en rapport avec les collections de la BnF ou les moyens de les valoriser. Il ne s'agit nullement de transposer une

Pensionnaires et chargés de
recherches documentaires :
51 accueillis depuis 1978

Chercheurs associés :
54 depuis 2003, dont 10 en
tant que chercheurs invités
« Pasteur Vallery-Radot »,
depuis 2004.

Chercheurs soutenus par
le mécénat du Champagne
Louis Roederer, 6 depuis
2006, et de la Fondation
d'entreprise L'Oréal, 1 depuis
2007.

Depuis 2004, dans le cadre
de « Profession Culture »,
plusieurs chercheurs
étrangers ont été accueillis
dans divers départements
de la BnF.

« Les domaines de recherche vont de l'enluminure tardive aux manuscrits de l'époque mamelouke et à l'océrisation des documents numérisés, de la vidéo militante féministe au fonds lisztien, du dessin de presse aux catéchismes politiques, aux fonds basques ou aux factums...

Michela Niccolai (université Saint-Étienne/ Crémone) sur le compositeur Gustave Charpentier. Ou encore : Rémy Amouroux (EHESS) qui a travaillé sur les papiers de Marie Bonaparte tandis que Marie-Pierre Litaudon inventoriait les abécédaires de l'enfance. Pour les chercheurs invités et associés actuellement présents à la BnF, les domaines de recherche vont de l'enluminure tardive (Émilie Hamilka) aux manuscrits de l'époque mamelouke (Mathilde Cruvelier) et à l'océrisation des documents numérisés (Kamel Ait-Mohand), de la vidéo militante

féministe (Hélène Fleckinger) au fonds lisztien (Nicolas Dufétel), du dessin de presse (Scylla Morel) aux catéchismes politiques (Jean-Charles Buttier), aux fonds basques (Joana Pochelu) ou aux factums (Geoffrey Fleuriard), etc.

L'appel à chercheurs général s'est enrichi de deux volets spécifiques, en 2006 et 2007, grâce à l'apport de bourses (10 000 euros pendant un an) soutenues par le mécénat du Champagne Louis Roederer, sur la photographie, et de la fondation d'entreprise L'Oréal, sur l'art d'être et de paraître. ■

Sur le site de la BnF :

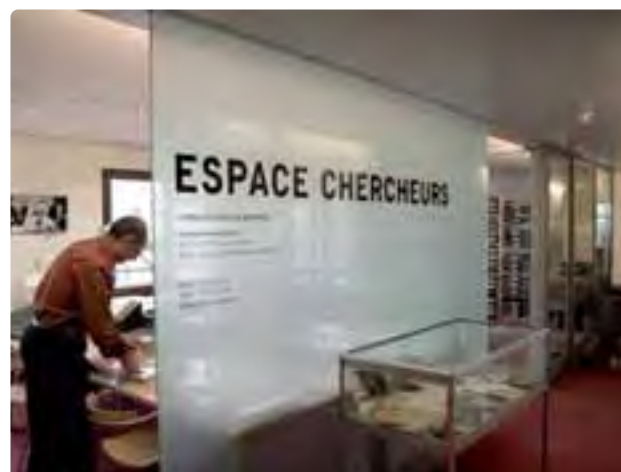
accueil > informations professionnelles > la recherche > appels à chercheurs
www.bnf.fr/pages/z/Navicat/frame/infopro.htm?ancrer=recherche/appele_chercheurs.htm

L'APPEL À CHERCHEURS DE LA CINÉMATHEQUE FRANÇAISE

En vue de développer ses liens avec le monde de la recherche en histoire du cinéma, la Cinémathèque française lance, depuis 2008, un appel annuel à chercheurs, ouvert aux étudiants préparant un doctorat ou un master dans une université, une grande école ou un établissement scientifique en France. Les thèmes de recherche privilégient la dimension historique (histoire technique, esthétique, économique, sociale, juridique...). D'autres thèmes peuvent être acceptés s'ils portent sur les collections conservées par la Cinémathèque. Six jeunes chercheurs sélectionnés chaque année reçoivent un accueil

privilegié. Deux d'entre eux bénéficient d'une bourse (« bourse Jean-Baptiste Siegel »). Un conseil scientifique évalue leurs travaux sur la base d'un compte rendu de recherche annuel. La Cinémathèque peut également attribuer son soutien pour leur publication. Pour l'année universitaire 2008-2009, les bourses ont été attribuées à Loïc Arteaga (université Paris-Diderot), qui conduit des recherches sur le fonds d'archives de la Triangle Film Corporation, et à Giulia Conte (université Sorbonne nouvelle-Paris 3), qui étudie un fonds de photographies de tournages des années 1910-1930.

Texte de l'appel 2009-2010 (clos le 15 mai) :
www.cinematheque.fr/fr/espace-pro/appele-chercheurs.html



© Frédéric Altan / La Cinémathèque française

La journée de l'étudiant aux Archives nationales

Depuis trois ans, les Archives nationales organisent une journée portes ouvertes à l'intention des étudiants. Cette initiative rejoint les actions multiples des services départementaux d'archives en matière de formation.

BRUNO GALLAND

Directeur scientifique du site de Paris
des Archives nationales

L'objectif de la journée portes ouvertes organisée par les Archives nationales, dans la première quinzaine du mois de novembre, est de réduire l'appréhension qu'éprouvent les étudiants à l'égard des archives. Cette appréhension a toujours existé mais est plus sensible encore chez les étudiants de la « génération internet », pour qui la recherche dans les fonds d'archives, fondée sur la nature et l'origine des documents, est évidemment plus complexe que l'interrogation d'un moteur de recherche. Pourtant, la consultation des documents originaux revêt un caractère irremplaçable pour faire progresser la recherche fondamentale, source d'une meilleure compréhension de l'histoire y compris pour le grand public ; d'où la nécessité d'y former, très tôt, les étudiants.

Former à la recherche dans les archives

La « Journée de l'étudiant » s'inscrit d'ailleurs dans un dispositif d'ensemble destiné à faciliter le premier contact avec les documents d'archives : conférences d'aide à la recherche dispensées tout au long de l'année, visite-découverte pour les lecteurs proposée chaque lundi matin, mise en ligne de fiches de recherche très simples ou plus complexes afin de s'adapter aux différents niveaux de recherche.

Cette initiative rejoint en outre les actions multiples engagées dans le même but par les services départementaux d'archives, où des visites d'étudiants, encadrés par leurs enseignants, et des sessions de formation sont régulièrement organisées. Dans les villes universitaires, la plupart des directeurs départementaux d'archives, ou leurs collaborateurs, assurent personnellement un enseignement à l'université, voire la direction conjointe de travaux de recherche. La difficulté des Archives nationales réside dans le grand nombre d'universités et d'établissements de recherche concernés, et dans la multiplicité des interlocuteurs.

La Journée de l'étudiant

La « Journée de l'étudiant » offre aux participants deux circuits de visites (les salles de consultation et les magasins), des conférences (générales ou spécialisées) et des ateliers. L'ensemble des activités cherche à être le plus concret possible ; ainsi, la conférence « Qu'est-ce que les archives » s'appuie sur l'ouverture d'un carton et la présentation de son contenu. Les ateliers constituent l'aspect le plus original et le plus apprécié de la manifestation. Répartis en deux grands secteurs chronologiques – Ancien Régime et période contemporaine – ils permettent aux étudiants de rencontrer, sans rendez-vous préalable, tout au long de la journée, les personnels scientifiques des Archives nationales pour s'entretenir avec eux de leur sujet de recherche.

En 2008, plus de 400 visiteurs ont fréquenté la Journée. Celle-ci touche en priorité des étudiants de master 1 (60 %), suivis d'assez loin par des étudiants de master 2 ou de licence 3 (10 % chaque fois). Les visiteurs sont en majorité (65 %) inscrits en histoire, mais on trouve aussi de nombreux étudiants en histoire de l'art (plus de 15 %). Leur période d'intérêt se répartit presque équitablement entre l'Ancien Régime et la période contemporaine. Enfin, les étudiants ont, pour la plupart d'entre eux (80 %), connu l'existence de cette journée grâce à leurs enseignants.

Le bilan d'une telle initiative est très positif : les étudiants semblent en être repartis satisfaits, mieux informés, légèrement « décomplexés » par rapport aux archives et même prêts, pour 92 % d'entre eux, à y revenir. Surtout, ils ont mieux compris le rôle fondamental des archives (et des archivistes) au service de l'écriture de l'histoire, de la diffusion culturelle et, par là, du progrès de la démocratie. ■

L'Atelier des doctorants au Centre national de la danse

Depuis 2007, le Centre national de la danse ouvre aux étudiants qui préparent une thèse sur la danse un lieu de rencontre, d'échange, de débat, et fédère ainsi une communauté de jeunes chercheurs relevant de disciplines très diverses.

Depuis sa création, le Centre national de la danse (CND) s'est engagé pour soutenir la recherche en danse. Ainsi, un travail en réseau à l'échelle internationale a abouti, en 2007, à l'organisation d'un grand colloque avec le Congress on Research in Dance et la Society of Dance History Scholars¹. Le CND s'est aussi intéressé aux recherches doctorales au sein de l'université française. En 2007, il a entrepris d'identifier² les doctorants qui travaillent sur la danse sous toutes ses formes – chorégraphie contemporaine, histoire du ballet, pratiques sociales, etc. Plus de quatre-vingts étudiants ont ainsi été dénombrés, ce qui fut une vraie surprise. En effet, si les départements universitaires français comportant une spécialité « danse » étaient connus, le nombre de doctorants issus d'autres disciplines (histoire, anthropologie, esthétique, sociologie ou philosophie) était largement sous-estimé.

Ce grand nombre d'étudiants engagés dans une thèse ayant trait à la danse a conduit le CND à imaginer un cadre visant à les fédérer. C'est ainsi qu'a été créé l'« Atelier des doctorants ».

Un espace privilégié de dialogue

Cet atelier propose aux jeunes chercheurs, disséminés au sein des différentes disciplines et universités, un lieu de travail commun où puissent s'exposer tant les méthodologies choisies et expérimentées par chacun que les motifs de satisfaction ou les difficultés rencontrées. Il se veut un espace privilégié de dialogue, d'entraide et de découverte des recherches en cours. Il n'est en aucun cas un espace de présentation, sous des formes définitives ou closes, de travaux aboutis. Il offre la possibilité d'exposer un moment ou un aspect de sa recherche, d'énoncer une problématique et des axes de travail. L'atelier est avant tout conçu comme exploratoire. Le CND souhaite que ces rencontres soient stimulantes pour les jeunes chercheurs et qu'elles contribuent, à terme, à créer une réelle vitalité et une visibilité de la recherche en danse en France. Pour ce faire, l'animation de l'atelier a été confiée aux doctorants eux-mêmes³, qui ont la responsabilité d'animer le groupe et d'initier les rencontres programmées au CND.

Une première journée, organisée en mai 2007 autour de deux thématiques – « Décrire le corps en mouvement » et « L'engagement du chercheur dans la danse » –, a réuni une trentaine de personnes dont certaines se rencontraient pour la première fois. Ce fut également l'occasion, pour des directeurs de thèse, d'entendre des communications émanant d'autres universités et de débattre des méthodologies et problématiques abordées.

« Donner une visibilité à la recherche en danse en France »

Méthodologie des entretiens, analyse du processus de création, recueil et traitement des données, transdisciplinarité..., autant de questions abordées au cours d'ateliers successifs. De nombreux doctorants, isolés dans leurs centres de recherche, ont manifesté leur intérêt pour ces échanges.

Le dispositif fut ensuite complété par des rencontres méthodologiques. Un chercheur confirmé, qui venait de terminer sa thèse, était invité à diriger une séance autour de questions sur le discours théorique en danse et la rédaction d'un texte scientifique.

Une base de données en ligne

Enfin, depuis septembre 2008 a été mise en place, au sein du département Mémoire et recherche du CND, une base de données visant à valoriser les travaux de ces doctorants et à consolider le réseau. On y trouve les sujets des thèses en cours, les biographies des doctorants et des actualités internationales. Cette base dédiée aux doctorants, en grande partie alimentée et mise à jour par eux, va évoluer pour devenir un espace plus interactif, que tous les doctorants pourront nourrir, avec des informations sur les bourses, les appels d'offres, et les comptes rendus des ateliers.

Par ces initiatives, le CND se construit comme un lieu d'échange d'informations pour et par des doctorants, qui documente l'évolution de la nouvelle recherche en danse au sein des universités. ■

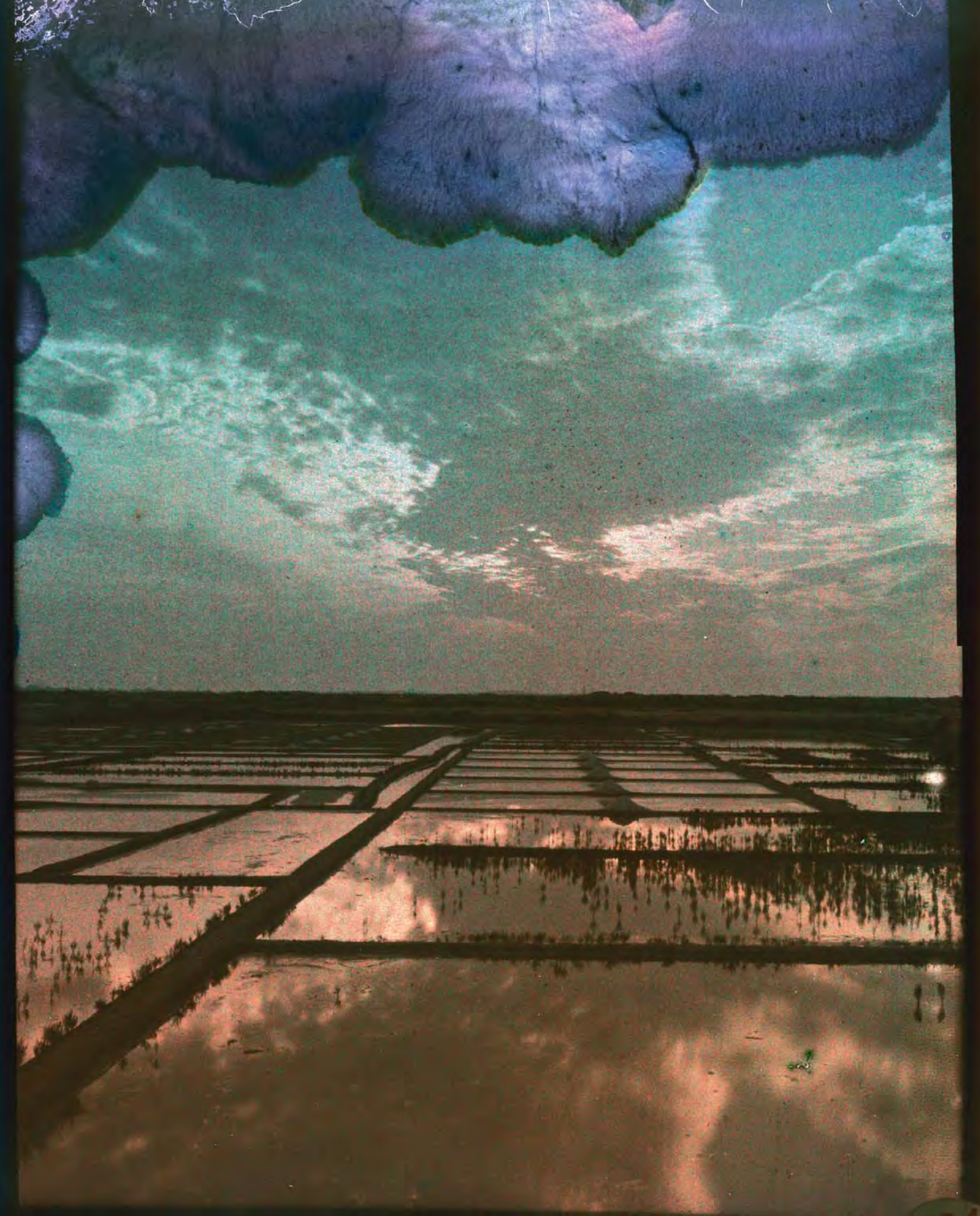
CLAIRE ROUSIER

Directrice du département Mémoire et recherche du CND

1. *Re-thinking practice and theory: proceedings / Repenser pratique et théorie : actes*, colloque international de recherche en danse (21-24 juin/juin 2007) Birmingham, Society of Dance History Scholars, 2007.

2. Sous la houlette de Mattia Scarpulla, alors en résidence au CND.

3. Plus particulièrement à quatre d'entre eux : Anne Cazemajou, doctorante en anthropologie de la danse (ex-LAPRACOR, université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand), Paule Gioffredi, doctorante en philosophie (Créart-phi, université Paris X, Nanterre), Sylviane Pagès, doctorante en danse (EDESTA, université Paris 8, Saint-Denis), Mattia Scarpulla, doctorant en danse (Musicologie-RITM, universités de Nice et Turin).



Lucien Roy, Marais salants sous le coucher de soleil, Guérande (Loire-Atlantique). L'autochrome est altéré, les colorants ont diffusés.

© Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, Société française d'archéologie.

Actualités

Sites Internet 48-49

La photographie des couleurs :
la plaque autochrome Lumière

Charpentiers d'Europe et d'ailleurs,
les savoir-faire préindustriels du bois

Le Roc-aux-Sorciers :
art et parure du Magdalénien

Féminin, Masculin,
histoires de couples
et construction du genre

Numérisation du patrimoine 50

Le portail NUMES

La Cinémathèque française met en ligne
deux collections numérisées

Partenariats 51

Séminaire « Dialogue interculturel
dans les institutions patrimoniales :
musées, archives, bibliothèques »

Archéologie de la France – Informations

La médiathèque Abdelmalek Sayad
à la Cité nationale de l'histoire de
l'immigration

Conservation- restauration 52

Programme national de recherche
sur la connaissance et la conservation
des matériaux du patrimoine culturel :
bilan 2008 et 2009

NET-HERITAGE, réseau européen
de la recherche appliquée à la protection
du patrimoine culturel matériel

Europe 53

POPART : un projet européen sur la
conservation des œuvres en plastique
dans les musées

ATHENA : un réseau de coopération
pour Europeana

Publications 54-55

Archéologie
Conservation-restauration
Danse
Ethnologie
Langues
Patrimoine
Socio-économie de la culture

Politiques culturelles
*Quand les monuments construisaient
la nation. Le service des monuments
historiques de 1830 à 1940*

La photographie des couleurs : la plaque autochrome Lumière

www.autochromes.culture.fr

Un nouveau site dédié à la plaque autochrome inventée par les frères Lumière invite à découvrir une exceptionnelle sélection d'autochromes issus de collections publiques et privées. Ce site vient enrichir la collection électronique « Célébrations nationales » éditée par la Direction des archives de France.



En 1907, après quatre ans de recherches, Louis Lumière, aidé de son frère, mettait au point une méthode de photographie en couleurs, la plaque autochrome, et la commercialisait. Le succès de cette technique révolutionnaire fut immédiat : une clientèle aisée, mais aussi issue de milieux plus modestes, pouvait ainsi « s'offrir le luxe » d'un tableau en couleurs. De 1907 à 1930 environ, la société Lumière vendit des milliers de plaques autochromes fabriquées dans « l'usine des couleurs » de Monplaisir (Lyon). Beaucoup sont parvenues jusqu'à nous, images du quotidien qui révèlent une société aujourd'hui disparue, au charme indéniable. On passe insensiblement, en les regardant, des dernières années de la Belle Époque à la Première Guerre mondiale et à l'immédiat après-guerre.

Le site édité par la Direction des archives de France dévoile les fabuleuses collections d'autochromes conservées à la Médiathèque du patrimoine, à la Bibliothèque nationale de France, à la fondation Lartigue..., ainsi que des séries d'autochromes conservés dans les services d'archives territoriaux (département de la Manche, ville de Marseille), par la fondation Albert-Kahn, l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), le Muséum national d'histoire naturelle et la Société française de photographie. Les meilleurs spécialistes de la technique de l'autochrome ont participé à l'élaboration du site : Bertrand Lavédrine (CRCC), Jean-Paul Gandolfo (école nationale supérieure Louis-Lumière), Nathalie Boulouch (université de Rennes 2). L'histoire et les spécificités tech-



© Archives départementales de la Manche

Gustave Gain, Pêcheuses sur la plage, Siouville-Hague (Manche), autochrome.

niques du procédé et de sa fabrication sont illustrées d'animations et schémas, et complétées d'une chronologie sur la photographie couleur, d'un glossaire, d'un index des photographes, d'une bibliographie et d'un guide des collections.

La famille Lumière et l'histoire de l'usine ont été étudiées par Marc Durand, descendant des Lumière, et Danièle Neirinck (MCC/DAF). Comme de coutume dans la collection Célébrations nationales, les auteurs présentent de nombreux documents d'archives, pour la plupart inédits. L'Institut Lumière, les archives départementales du Rhône, les archives municipales de Lyon, le Minutier central des notaires parisiens des Archives nationales ont ainsi contribué à cette publication, une des plus riches sur le sujet.

Autochromes Lumière est produit par le ministère de la Culture et de la Communication (Direction des archives de France / Délégation aux célébrations nationales et SG / Mission de la recherche et de la technologie)

Collection Célébrations nationales :
www.celebrations.culture.fr

Charpentiers d'Europe et d'ailleurs, les savoir-faire préindustriels du bois

www.charpentiers.culture.fr

Portraits de charpentiers, gestes, techniques et savoirs d'un métier transmis et pratiqué avec passion, édifices en bois historiques : l'ethnologue François Calame nous initie à un patrimoine tout à la fois matériel et immatériel, encore bien vivant en Europe, dans ce nouveau site de la collection « Recherches ethnologiques ».

En France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Suède et dans d'autres pays d'Europe, les pratiques artisanales de la charpente en bois font l'objet d'un nouvel intérêt depuis une

vingtaine d'années. Différentes manifestations rassemblant les professionnels de ces pays en témoignent.

Le site Internet que le ministère de la Culture et de la Communication consacre aux charpentiers dresse le portrait d'une dizaine d'hommes et de femmes qui, à travers des itinéraires différents (transmission familiale, compagnonnage, apprentissage, autoformation...), partagent une passion commune : le goût des techniques anciennes et du travail à la main, ainsi que l'intérêt pour les savoirs



© MCC/DRAC de Haute-Normandie, F. Calame
Charpentiers disposant les bois d'une ferme sur blochet au-dessus de l'épave matérialisée au sol.

ancestraux. Confrontant documents du passé et témoignages d'aujourd'hui, le site reflète l'originalité de ce qui apparaît comme un véritable laboratoire en mouvement autour des gestes du métier.

L'ethnologue François Calame, conseiller pour l'ethnologie à la DRAC de Haute-Normandie et spécialiste du travail de la charpente, a étudié les pratiques de générations d'artisans. De la France au Japon en passant par la Suède, la Roumanie, la République tchèque ou la Turquie, sa caméra a saisi les gestes des charpentiers, depuis l'abattage des arbres jusqu'à



l'assemblage et au levage des charpentes et des maisons.

Au fil de la navigation dans le site, on s'initie aux savoirs et pratiques du métier (choix des arbres, moment propice à leur coupe, art du « trait de charpente », rituels d'achèvement des constructions...), on découvre les outils à main d'une « caisse à clous » de charpentier de campagne, ou bien on décrypte les techniques de construction d'une vingtaine d'édifices en bois datant du XV^e au XVIII^e siècle¹.

Ce site réunit une documentation très largement inédite provenant de fonds publics² et de collections privées. Avec 70 extraits vidéo, plus de 400 documents iconographiques (photographies, enluminures, relevés...), des lexiques, des jeux, des animations, et aussi une version en anglais, il s'adresse tout autant aux curieux qu'aux professionnels et aux chercheurs.

1. Présentés par Jannie Mayer et Rachel Touzé, conservateurs du patrimoine à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Centre de recherche des monuments historiques).

2. MuCEM ; Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH) ; BnF...

Charpentiers d'Europe et d'ailleurs, réalisé sous la direction scientifique de François Calame, est produit par le ministère de la Culture et de la Communication (SG / Mission de la recherche et de la technologie et DAPA / Mission à l'ethnologie).

Collection Recherches ethnologiques :
www.ethnologie.culture.fr

Le Roc-aux-Sorciers : art et parure du Magdalénien

www.catalogue-roc-aux-sorciers.fr

L'abri-sous-roche du Roc-aux-Sorciers, dans la Vienne, est considéré par la communauté scientifique comme le « Lascaux de la sculpture ».

La Réunion des musées nationaux publie sur Internet le catalogue des collections d'art pariétal et mobilier provenant de ce site, conservées au musée d'Archéologie nationale.

Le Roc-aux-Sorciers, à l'Angles-sur-l'Anglin, est un site d'art pariétal exceptionnel : c'est l'un des rares abris-sous-roche où il est possible d'étudier les œuvres en relation avec les couches archéologiques attestant d'occupations humaines du Magdalénien moyen (15 000 ans).

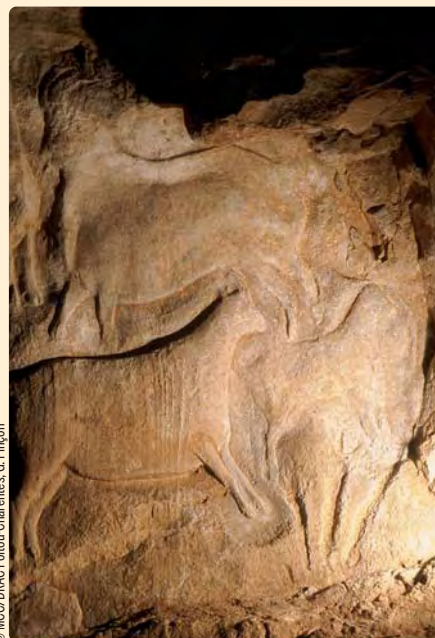
Le catalogue numérique publié par la RMN, sous la direction scientifique de Geneviève Pinçon, porte sur l'art pariétal encore en place au Roc-aux-Sorciers mais surtout sur les blocs ornés de sculptures, gravures et peintures issus du plafond effondré de l'abri et inédits à ce jour. Sont étudiés également l'art mobilier, la parure ainsi que le matériel lithique et osseux trouvés sur le site il y a plus de cinquante ans, et aujourd'hui conservés au musée d'Archéologie nationale (Saint-Germain-en-Laye).

Complétant les études antérieures sur une partie des sculptures, les auteurs poussent plus loin la compréhension des techniques d'exé-

cution de l'art pariétal, en exposant les méthodes innovantes d'analyse et d'enregistrement des données mises en œuvre. Ils reconstituent la vie quotidienne des Magdaléniens d'Angles-sur-l'Anglin, et s'interrogent sur la symbolique possible de ces témoignages artistiques, ainsi que sur la fonction éventuelle du site comme sanctuaire et/ou habitat. Cette étude est aussi l'occasion de comparaisons régionales et européennes.

Comme dans les autres catalogues scientifiques en ligne de la RMN, le lecteur peut accéder aux notices illustrées par une recherche libre, par critères croisés, ou via des index (matière, technique du support ou du décor), visualiser les photos en plein écran (zoom navigable) et créer des dossiers personnels.

Cette publication numérique vient compléter une première monographie publiée en 1997¹



Roc-aux-Sorciers, panneau des bouquétins.

aux éditions du CTHS et sera accompagnée d'un volume (papier) à paraître en 2009. Enfin, ceux qui souhaitent contempler et mieux comprendre cet art pourront aussi visiter le nouveau Centre d'interprétation de la frise magdalénienne du Roc-aux-Sorciers, ouvert au public à Angles-sur-l'Anglin depuis mars 2008².

1. L. Iakovleva, G. Pinçon, *Angles-sur-l'Anglin (Vienne). La frise sculptée du Roc-aux-Sorciers*. Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, Réunion des musées nationaux, 1997. 168 p., 173 fig.

2. Ce centre, créé avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, propose une restitution 3D de la frise sculptée et des activités de découverte de l'art magdalénien. www.roc-aux-sorciers.com

Féminin, Masculin, histoires de couples et construction du genre

www.femininmasculin.culture.fr

À partir de situations observées aujourd'hui, et de rites de passage qui persistent dans les sociétés euro-méditerranéennes, ce site de la collection multimédia « Recherches ethnologiques » interroge les modalités de la construction du genre, sa complexité et ses variations.

Des changements profonds ont affecté, ces dernières décennies, le rôle des femmes et des hommes dans la société. Et pourtant des représentations qui tendent à stigmatiser l'un et l'autre sexe perdurent, comme si l'identité construite autour de l'appartenance à un sexe était une forme première de distinction à l'intérieur du genre humain.

C'est la formation de ces distinctions comme production des sociétés que Denis Chevallier analyse dans ce nouveau site publié par le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM).

Que l'on soit marié ou en union libre, hétérosexuel ou homosexuel, la relation de couple peut être considérée comme un révélateur de ce que signifie être femme ou homme aujourd'hui. Quatorze histoires de couples témoignent de la célébration de ces unions dans toutes leurs modalités (mariage, PACS, concubinage, divorce) dans différents pays d'Europe et de Méditerranée. La question du genre est abordée également à partir d'autres rites de passage : baptême, rituels de marquage corporel (coupe de cheveux, circoncisions juive et musulmane), communion, conscription, enterrements de vies de garçon et de jeune fille, etc.

Avec 40 vidéos, près de 300 documents iconographiques, des cartes, diaporamas et animations, le site rend publique la documentation inédite constituée par les enquêtes-collectes de chercheurs effectuées à l'initiative du MuCEM entre 2005 et 2007.

Féminin, Masculin, réalisé par le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, sous la direction scientifique de Denis Chevallier, est produit par le ministère de la Culture et de la Communication (SG / Mission de la recherche et de la technologie).

Le portail NUMES

www.numes.fr

NUMES est un inventaire en ligne des corpus numérisés et des projets de numérisation des établissements français d'enseignement supérieur et de recherche. Ouvert librement à la consultation depuis avril 2009, NUMES offre une visibilité nationale et internationale aux activités de numérisation menées pour les besoins de l'enseignement universitaire, de l'avancement de la recherche et de la préservation du patrimoine documentaire et scientifique.

NUMES est issu d'un programme du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, développé en complémentarité avec le portail « Patrimoine numérique » (www.numerique.culture.fr) du ministère de la Culture et de la Communication. Rappelons que Patrimoine numérique recense les collections numérisées des institutions culturelles (bibliothèques publiques, services d'archives, musées, patrimoine archéologique et monumental...) dans le cadre du portail européen MICHAEL (www.michael-culture.org). Pour NUMES, les outils de Patrimoine numérique ont été adaptés aux besoins de la recherche, avec un souci d'interopérabilité technique permettant un moissonnage réciproque. L'administration scientifique de NUMES ainsi que son financement sont partagés entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Mission de l'information scientifique et du réseau documentaire), le TGE-Adonis (CNRS) et l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), qui assure également l'hébergement et la maintenance de l'application.

NUMES a vocation à être alimenté par les services des établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui conduisent des programmes de numérisation de corpus documentaires : bibliothèques universitaires, laboratoires ou équipes de recherche, musées universitaires, photothèques, etc. Il permet à ces établissements de faire connaître leurs projets et de valoriser leurs collections, de repérer les initiatives complémentaires et d'échanger sur les bonnes pratiques. Il constitue également, pour les étudiants et les chercheurs, un point d'entrée unifié vers les corpus documentaires, pédagogiques et scientifiques numérisés de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La Cinémathèque française met en ligne deux collections numérisées

La numérisation des collections précieuses de la Cinémathèque française vise à rendre accessibles des fonds dont l'état ou la fragilité permettent difficilement une consultation en salle de lecture ou même dans son espace chercheurs. En 2008, la numérisation, qui va de pair avec le catalogage et la mise en ligne, a concerné deux collections.

www.laternamagica.fr

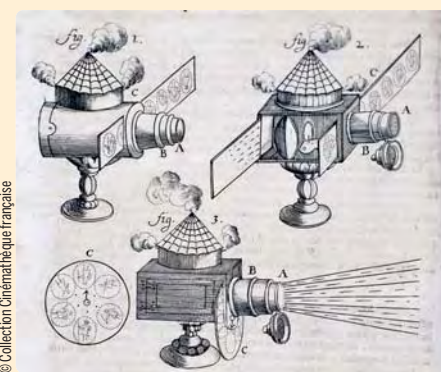
La Cinémathèque possède une des plus belles collections de plaques de lanterne magique, quelque 17 000 pièces datant du XVIII^e siècle aux années 1920. Un premier corpus a été numérisé : environ 1 200 plaques issues des fonds « Royal Polytechnic Institution » de Londres (plaques de grand format peintes à la main) et « Life Models » (photographies rehaussées de couleurs). On peut aujourd'hui admirer ces fragiles peintures sur verre sur le site *Laterna magica*, qui s'enrichira de nouveaux corpus d'ici à la fin 2009.

Ce projet, qui a compris aussi un travail de restauration, est mené en parallèle à la produc-



Christie's old organ, plaque Life Models, Londres, York and sons, c. 1890 : histoire de la rencontre entre Christie, jeune garçon sans famille, et Treffy, vieux homme solitaire joueur d'orgue de Barbarie.

tion d'une exposition, « Lanterne magique et film peint » (octobre 2009 - mars 2010), organisée en partenariat avec le Museo nazionale del Cinema de Turin. Y seront présentées, notamment, les pièces les plus emblématiques.



Johannes Zahn : *Oculus artificialis teledioptricus sive telescopium*, 1702 (2^e édition).

www.bibliotheque-numerique-cinema.fr

La Cinémathèque détient également un fonds d'ouvrages anciens et précieux, peu connus du public, qui documentent la préhistoire du cinéma et des techniques photographiques et cinématographiques. Progressivement numérisés et mis en ligne, ils constitueront une bibliothèque numérique dédiée au Septième art. Un premier ensemble de 120 ouvrages rares a été sélectionné. Ils proviennent du fonds « Will Day » et des collections rassemblées par les responsables de la Cinémathèque, notamment Henri Langlois et Lotte Eisner. Ils portent sur différents aspects techniques et historiques du cinéma : la projection lumineuse, tel *Ars magna lucis et umbrae* du père Athanase Kircher (1646), l'optique, comme *Oculus artificialis teledioptricus sive telescopium* de Johann Zahn (édition de 1702), ou encore la photographie, avec, par exemple, *Description des Daguerrotypes* de l'opticien Charles Chevalier. Ils sont d'ores et déjà consultables en ligne.

Ces programmes de numérisation et de mise en ligne sont soutenus par le plan national de numérisation du ministère de la Culture et de la Communication.

Séminaire « Dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales : musées, archives, bibliothèques »

À la suite du colloque de Royaumont « L'Entre des cultures » (cf. *Culture et recherche* 114-115, « De la diversité culturelle au dialogue interculturel »), le ministère de la Culture et de la Communication (SG/Mission de la recherche et de la technologie) a initié un groupe de travail en vue de préparer un appel à projets de recherches sur le thème « Dialogue interculturel dans les institutions patrimoniales : musées, archives, bibliothèques ».

Ce groupe de travail a rassemblé des représentants de différentes directions du ministère, de DRAC, de l'Éducation nationale et d'institutions, ainsi que des chercheurs (historiens, ethnologues...) et des membres d'associations concernés. Les échanges d'expériences et de points de vue entre institutions et avec des chercheurs ont suscité un grand intérêt et montré l'importance du sujet pour les années à venir : comment les musées, notamment de société et d'histoire, les bibliothèques, les centres d'archives prennent-ils en compte les transformations apportées par le développement des mobilités et des échanges au niveau mondial, et les nouvelles technologies ? Dans quelle mesure les choix dans l'acquisition des fonds (livres en langues étrangères, types de documents à archiver...), les modes de mise à disposition de ceux-ci (classement, traductions, scénographie...), les relations avec les publics (quelle évolution de la médiation culturelle ? quelle place pour les nouvelles attentes de convivialité, d'accessibilité... ? quel dialogue interculturel avec les touristes... ?), la formation des personnels et les relations avec les autres acteurs (collectivités locales, associations...) sont-ils repensés en ce sens ?

Ce séminaire a aussi montré comment ces questions expriment un changement de regard porté sur la culture : il intègre la pluralité des apports historiques, la diversité des dimensions sociales (cultures ouvrières, populaires...), ethniques (en fonction des origines, des langues...), spatiales (urbain et rural ou néo-rural...). Il a souligné l'impact sur les identités culturelles des territoires, qui changent d'échelle et de sens sous l'effet des mobilités, des nouvelles formes de métropolisation et d'intercommunalité, de l'émergence de grandes régions en Europe ainsi que de l'intensité des échanges entre les rives de la Méditerranée.

De manière prospective, ce sont ainsi les nouveaux enjeux auxquels les institutions sont et seront confrontées qui se sont dessinés et



Accrochage urbain. Regards croisés. Rue Guibal. Marseille.

qu'il conviendrait de préciser : quel sens les institutions patrimoniales donneront à leur rôle dans les décennies à venir ?

En 2009-2010, des séminaires régionaux seront organisés pour prolonger les réflexions et débattre des expériences, dans le même esprit transversal et interdisciplinaire, et ainsi dégager les thèmes d'un appel à projets de recherches dans une perspective comparative européenne et internationale.

Contact : helene.hatzfeld@culture.gouv.fr

Archéologie de la France – Informations

www.adlfi.fr

Une nouvelle publication en ligne coéditée par le CNRS et le ministère de la Culture et de la Communication.

Le ministère chargé de la culture et le ministère chargé de la recherche ont souhaité fusionner dans une forme numérique deux publications qui étaient consacrées à l'actualité archéologique : *Gallia Informations*, édité par le CNRS, et les Bilans scientifiques régionaux, réalisés par les services archéologiques des DRAC. Accessible gratuitement sur Internet depuis février 2009, « Archéologie de la France - Informations (Adlfi) » met à disposition des chercheurs, des acteurs de l'archéologie comme



du public passionné, les comptes rendus scientifiques de toutes les découvertes archéologiques effectuées sur le territoire national, sous la forme de notices illustrées. Adlfi est une base de données hébergée sur le serveur de la Maison de l'archéologie et de l'ethnologie René-Ginouvès (Nanterre). Un moteur de recherche permet des interrogations par thème, région ou date de fouilles, les notices peuvent être imprimées ou conservées au format pdf et un flux RSS est proposé pour suivre les mises à jour. La base compte à ce jour plus de 1 500 notices et s'enrichira progressivement grâce à la collaboration de l'ensemble des institutions en charge de l'archéologie nationale.

La médiathèque Abdelmalek Sayad à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI)

Cette nouvelle médiathèque, dont le nom rend hommage à l'un des plus grands sociologues de l'immigration, a ouvert ses portes en avril 2009. Dédiée à l'histoire et la mémoire de l'immigration, c'est la première en France spécialisée dans ces domaines. Son catalogue est consultable en ligne.

La médiathèque de la CNHI s'adresse au grand public, aux scolaires, aux étudiants, aux chercheurs et aux professionnels. Ses collections rassemblent plus de 20 000 références centrées sur l'histoire et la mémoire de l'immigration du XIX^e siècle à nos jours. Une place privilégiée y est accordée à la littérature et à l'art, moyens d'expression permettant une évocation sensible des parcours de vie. De nombreux témoignages écrits et sonores jalonnent la présentation thématique¹ des documents, qui sont en accès libre. Affiches et tracts illustrent l'histoire de la présence étrangère en France. L'offre audiovisuelle comporte près de 800 films, documentaires et de fictions. Sont aussi mis à disposition la presse en ligne et des dossiers numériques. L'espace « Chercheurs », regroupe littérature grise, travaux universitaires et dossiers documentaires. On peut y consulter les archives d'Abdelmalek Sayad.

www.histoire-immigration.fr > Les ressources > Le portail documentaire

1. Accueillir ; vivre en France ; culture, face à l'État ; terre d'accueil, France hostile ; ici et là-bas ; religions ; rencontres.

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration est un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle des ministères chargés de la culture, de l'intégration, de l'éducation nationale et de la recherche.

Programme national de recherche sur la connaissance et la conservation des matériaux du patrimoine culturel

Par ce programme national lancé en 2003, le ministère de la Culture et de la Communication soutient des recherches innovantes et interdisciplinaires en relation avec les politiques publiques de préservation du patrimoine culturel.

L'appel à projets 2008

En 2008, pour le lancement du 2^e cycle du programme (2008-2011), cinq axes généraux de recherche ont été définis :

- le transfert de technologie, la mise au point de nouvelles techniques d'examen et analyse, et de protocoles analytiques ;
- la connaissance des matériaux du patrimoine culturel ;
- la compréhension des processus d'altération des matériaux du patrimoine culturel ;
- l'impact de l'environnement sur la dégradation et la conservation des matériaux du patrimoine culturel ;
- la mise au point ou l'amélioration de protocoles de conservation et de restauration.

L'appel à projets 2008, ouvert sur tous les axes de recherche, a reçu vingt-trois propositions, parmi lesquelles six projets ont été sélectionnés après évaluation.

L'appel à projets 2009

En 2009, dans le cadre de la politique nationale de développement durable, le ministère de la Culture et de la Communication a souhaité que les projets de recherche proposés s'inscrivent dans les cinq axes généraux du programme en développant uniquement des sujets sur les matériaux issus de ressources épuisables, les matières dangereuses pour la santé ou l'environnement et les matériaux ou systèmes obsolètes.

En effet des questions surgissent lorsque l'on aborde, par exemple, la conservation des édifices où certains matériaux posent des problèmes de remplacement lors de restaurations, ou celle d'installations d'art contemporain ou de machines du patrimoine scientifique et technique dont les éléments sont frappés par une obsolescence technologique. Les collections d'histoire naturelle sont également concernées par des problèmes de conservation et par la présence de produits toxiques, comme le formol et l'arsenic.

Vingt-trois projets ont été soumis en 2009, parmi lesquels sept ont été retenus.

Projets retenus en 2008

- Mise au point d'une méthodologie pour l'identification et la quantification des mycotoxines sur les papiers moisis. Resp. : Malalanirina Rakotonirainy, Centre de recherche sur la conservation des collections (CRCC, USR 3224).
- Développement d'une méthodologie analytique pour la caractérisation, la compréhension des mécanismes d'altération et la conservation des laques asiatiques issues de contexte archéologique et muséal. Resp. : Anne-Solenn Le Hô, Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF, UMR 171).
- Conservation des collections d'histoire naturelle en fluide : analyses et évaluation des altérations des spécimens, interactions fluides-spécimen, mise au point de protocoles adaptés, et perspective à long terme. Resp. : Amandine Péquignot, Centre de recherche sur la conservation des collections (CRCC, USR 3224).
- Prévention de l'acidification des objets archéologiques humides issus de fouilles sous-marines par extraction des composés soufrés. Resp. : Khôi Tran, Arc Nucléart.
- Apport à la conservation des grottes ornées des hydroxydes doubles lamellaires. Resp. : Stéphanie Touron, Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH).
- Analyse mécanistique de l'altération des verres de type médiéval. Resp. : Tiziana Lombardo, Laboratoire interuniversitaire des systèmes atmosphériques (LISA, UMR 7583).

Projets retenus en 2009

- Altération des objets en celluloïd dans les collections : étude des mécanismes de vieillissement et proposition de méthodes et de protocoles de conservation. Resp. : Jean-Luc Gardette, Laboratoire de photochimie moléculaire et macromoléculaire (UMR UBP/CNRS 6505).
- Désacidification et renforcement des livres et documents très dégradés. Resp. : Hervé Cheradame, Laboratoire matériaux polymères aux interfaces (université d'Evry).
- Obsolescence et art contemporain. Conservation problématique des effets visuels, couleurs et temporels, lors du transfert de films argentiques en numérique. Le cas particulier du cinéma « d'avant-garde » ou « expérimental ». Resp. : Cécile Dazord, Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF, UMR 171).
- La conservation des squelettes gras dans les collections muséales d'histoire naturelle : Mise au point d'un traitement de dégraissage des squelettes de baleine. Resp. : Élodée Guilminot, Arc'Antique.
- Prévention des risques associés au plomb en conservation-restauration : de l'atelier de restauration au musée. Resp. : Élodée Guilminot, Arc'Antique.
- Conservation de manuscrits altérés par les encres ferrogalliques : étude des possibilités de remplacement de méthodes aqueuses invasives et obsolètes. Resp. : Véronique Rouchon, Centre de recherche sur la conservation des collections (CRCC, USR 3224).
- Détection précoce de contaminants biologiques et chimiques appliquée au patrimoine graphique. Resp. : Thi-Phuong Nguyen, Centre technique de la Bibliothèque nationale de France.

Textes des appels et résultats : www.culture.gouv.fr/culture/conservation/fr/comite/comite.htm

NET-HERITAGE, réseau européen de la recherche appliquée à la protection du patrimoine culturel matériel

NET-HERITAGE est la première initiative européenne dédiée à la coordination des programmes de recherche et développement appliqués à la protection du patrimoine culturel matériel.

Lancé le 1^{er} octobre 2008 pour une durée de trois ans avec le soutien de la Commission européenne, NET-HERITAGE s'inscrit dans les projets ERA-NET du 7^e programme cadre de recherche et de développement visant à structurer et à dynamiser la recherche au niveau européen, et s'adresse uniquement aux ministères, agences de moyens et fondations chargés de la mise en œuvre des politiques nationales (http://cordis.europa.eu/fp7/coordination/about_co_en.html).

Le projet NET-HERITAGE, coordonné par le ministère de la culture italien, regroupe 14 pays, dont la France représentée par la Mission de la recherche et de la technologie du ministère de la Culture et de la Communication.

NET-HERITAGE permettra de dresser le paysage des stratégies nationales de recherche et des structures les définissant, d'identifier les programmes de recherche en cours, comme par exemple le programme français sur la connaissance et la conservation du patrimoine culturel matériel, les projets, les réseaux thématiques, les équipes de recherche et les formations tant au niveau national que régional.

L'objectif final de NET-HERITAGE est de favoriser le développement d'un cadre commun des politiques de recherche, afin d'améliorer la protection du patrimoine en mettant en place des actions coordonnées de recherche entre les partenaires européens, en augmentant le potentiel de recherche sur le patrimoine mobilier et immobilier, en soutenant des programmes de formation et en améliorant la diffusion des résultats de la recherche.

En particulier, au cours de ce projet sera développé un portail Internet, unique point d'accès de cette nature à être dédié à toutes les questions liées à la recherche sur le patrimoine culturel matériel. On devrait y trouver aussi bien des informations détaillées et mises à jour sur des programmes européens et nationaux que des résultats de recherche.

Site du projet : www.netheritage.eu

Contact au ministère de la Culture et de la Communication : sylvie.colinart@culture.gouv.fr



Eero AARNIO, fauteuil Pastilli, 1967

POPART : un projet européen sur la conservation des œuvres en plastique dans les musées

Au cours du XX^e siècle, les polymères synthétiques ont été utilisés par les artistes et pour la fabrication d'objets industriels. Ils représentent parfois une part importante des collections de musées. On estime à tort que le plastique est inaltérable. Une étude menée par le Victoria & Albert Museum et le British Museum a montré que dans leurs collections, parmi les 7 500 objets en plastique, plus de 12 % nécessitaient des interventions urgentes de conservation. Cette estimation est faible, car l'enquête ne prend en compte que les objets dans un état extrême d'altération, avec des changements d'aspect (brillance, couleur) et des déformations – rétractions, craquelures, concrétions, décolorations. La conservation de ces objets, à moyen et long terme, est un véritable défi. Les connaissances sur la composition et le vieillissement des matériaux sont encore insuffisantes ; il y a de surcroît de nombreuses questions et des divergences sur la façon d'exposer ces œuvres et de les traiter pour en ralentir la détérioration. Pour soutenir la recherche dans ce domaine prioritaire, la Commission européenne a accepté de financer un projet de recherche international, intitulé Popart, coordonné par le Centre de recherche sur la conservation des collections. Inscrit dans le 7^e programme cadre de recherche et de développement technologique de la Commission européenne, il vise à développer une stratégie européenne, afin d'améliorer la conservation et l'entretien des collections d'objets en matière plastique. Il concerne les objets constitués des polymères synthétiques les plus fragiles et propose de définir les pratiques et les risques associés pour l'analyse, l'exposition, le nettoyage et la protection de ces œuvres, afin que les générations futures puissent en profiter pleinement.

POPART

Preservation Of Plastic ARTefacts in museum collection
<http://popart.mnhn.fr>

Durée : octobre 2008-mars 2012

Financement de la Commission européenne :

2,1 M€ (coût total du projet : 2,92 M€)

Partenaires :

1. Coordonnateur du projet : Centre de recherche sur la conservation des collections (MNHN-CNRS-MCC), Paris, France
2. Istituto di Fisica Applicata "Nello Carrara" (CNR), Sesto Fiorentino, Italie
3. Laboratoire du Centre de recherche et de restauration des musées de France (CNRS-MCC), Paris, France
4. Arc-Nucléart, Grenoble, France
5. SolMateS, Enschede, Pays-Bas
6. Morana RTD d.o.o., Ivančna Gorica, Slovénie
7. Getty Conservation Institute, Los-Angeles, États-Unis
8. Victoria and Albert Museum, Londres, Royaume-Uni
9. Polymer Institute, Slovak Academy of Sciences, Bratislava, Slovaquie
10. The National Museum of Denmark, Kongens Lyngby, Danemark
11. Centre for Sustainable Heritage, University College London, Londres, Royaume-Uni
12. Instituut Collectie Nederland, Amsterdam, Pays-Bas

ATHENA : un réseau de coopération pour Europeana

Le projet européen ATHENA est un réseau de bonnes pratiques qui vise à soutenir la bibliothèque numérique européenne, Europeana, en accordant une attention particulière au multilinguisme et au secteur des musées.

Ce projet, qui a été initié par le réseau MINERVA (www.minervaeurope.org), est soutenu par la Commission européenne dans le cadre du programme eContentplus (http://ec.europa.eu/information_society/activities/econtentplus/index_en.htm). Vingt États membres de l'Union européenne, trois États non européens, plus de cent musées et autres institutions culturelles sont partenaires directs ou associés d'ATHENA, qui conjugue ainsi près de vingt langues. Lancé en novembre 2008 pour deux ans, le projet est coordonné par le ministère italien de la culture.

Son objectif principal est de renforcer la participation des musées et d'autres institutions patrimoniales pas encore ou peu impliqués dans Europeana.

Pour cela, ATHENA va élaborer et mettre en œuvre des méthodologies et des bonnes pratiques afin d'encourager les activités de numérisation des institutions et de faciliter l'intégration de leurs contenus numérisés dans Europeana. Il s'agit de produire un ensemble d'outils évolutifs, de recommandations et de directives centré sur le multilinguisme et la sémantique, les métadonnées et les thésauri, les structures de données et les problématiques liées aux droits de la propriété intellectuelle. D'autre part, ATHENA va identifier les ressources numérisées existantes dans les musées européens et développer une infrastructure technique qui permette une interopérabilité sémantique avec Europeana. Enfin, ATHENA contribuera à l'intégration des différents secteurs du patrimoine culturel, par sa coopération avec d'autres projets plus spécifiquement centrés sur les bibliothèques et les archives.

Ce projet est mené en collaboration étroite avec les autres projets contribuant à Europeana, tels Europeana V1.0 ou MICHAEL, présents au sein d'ATHENA, et continuera de se rapprocher de projets traitant des mêmes problématiques. Ainsi, ATHENA s'efforce d'offrir aux acteurs européens susceptibles de détenir ou de diffuser des contenus numérisés une infrastructure méthodologique et technique reposant sur des outils et des standards qui répondent aux besoins et attentes des utilisateurs et qui sont en cohérence avec Europeana.

Site du projet : www.athenaeurope.org

Archéologie

André Glory, Les recherches à Lascaux (1952-1963)

Brigitte et Gilles Delluc
Supplément à *Gallia Préhistoire*, XXXIX
Paris, CNRS Éditions, 2008. 208 p., 50 €
Considérés comme perdus, les manuscrits d'A. Glory ont été retrouvés en 1999 par B. et G. Delluc, déchiffrés, classés et analysés. Ces documents fourmillent d'informations inédites. Ils sont présentés complétés de deux chapitres de Chr. Leroy-Prost et A. Vannoo-renberghe-Briand sur l'outillage osseux et la faune. L'ouvrage fait suite au premier volume de *Gallia Préhistoire* sur les travaux d'A. Glory (XII^e suppl., 1979), comme l'avait souhaité André Leroi-Gourhan.

Le trophée de Pompée dans les Pyrénées

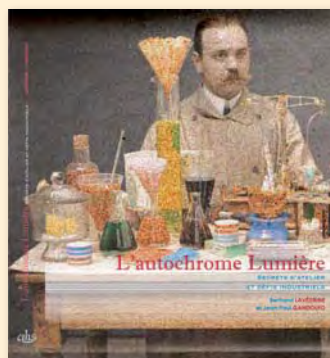
J. M. Nolla, G. Castellvi, I. Roda dir.
Supplément à *Gallia*, 58
Paris, CNRS Éditions, 2008. 272 p., 50 €
Monument triomphal élevé « au sommet des Pyrénées », à la jonction des voies Domitienne et Augusteenne, le trophée de Pompée marquait dans l'Antiquité la frontière entre la Gaule et l'Hispanie. Amas de ruines depuis le XVII^e s., le site fut fouillé de 1984 à 1993 par des équipes française et espagnole. Cette monographie commune réunit les résultats de leurs recherches.

Conservation-restauration

L'autochrome Lumière :

secrets d'atelier et défis industriels

Bertrand Lavédrine et Jean-Paul Gandolfo
Christine Capderou et Ronan Guinée collab.
Coll. Archéologie et histoire de l'art, n° 29
Paris, Éditions du CTHS, 2009. 391 p., 45 €
L'autochrome Lumière : une couche de fécules colorées, recouverte d'une couche photosensible en noir et blanc, un savoir-faire complexe protégé par des brevets et des secrets « maison ». Pour comprendre la genèse du procédé, son développement, sa mise en œuvre, les auteurs ont collecté témoignages et archives dispersées chez les descendants des Lumière, chez des particuliers, dans des institutions... Un livre très documenté, ponctué de belles reproductions.



De la peinture de chevalet à l'instrument de musique :

verniss, liants et couleurs

Actes du colloque des 6 et 7 mars 2007
Coll. Cahiers du musée
Paris, Cité de la musique, 2008. 141 p., 36 €



Historiens, scientifiques, luthiers, restaurateurs... présentent leurs recherches sur l'histoire et le commerce des matériaux de la peinture et des vernis, les relations entre peintres et luthiers, ainsi que les découvertes récentes sur la composition chimique et la technique d'élaboration des peintures et des vernis anciens, avancées rendues possibles grâce aux technologies d'analyse de pointe. Parmi les instruments de musique et œuvres d'art étudiés, des violons d'Antonio Stradivari côtoient La Joconde...
Sommaire, commande : www.cite-musique.fr/boutique/resultat.asp?MenuItem=0640

La restauration des œuvres d'art

Éléments d'une histoire oubliée, XVIII^e-XIX^e siècles

Techné, n° 27-28, 2008. 198 p., 23 €
Cette livraison de la revue du C2RMF est consacrée à l'histoire de la restauration. Quatre parties : sources et approche méthodologique ; émergence d'une profession ; pratiques, déontologie et débats ; vers une approche scientifique de la conservation et de la restauration.
Diffusion : COM&COM, 01 40 94 22 22 ; abonnement : RMN, www.rmn.fr/S-abonner

Danse

Danses noires / blanche Amérique

Susan Manning, sous la dir. de Claire Rousier
Coll. Expositions
Paris, Centre national de la danse, 2009. 124 p., 25 €
Un tour d'horizon des voies empruntées au XX^e siècle par les chorégraphes et danseurs afro-américains. Pendant l'entre-deux-guerres, ils s'éloignent des claquettes et des danses de revue et commencent à penser la danse comme un lieu de revendication sociale et raciale, de métissage, de mémoire culturelle et de représentation de la diaspora. Les générations suivantes revisitent ces thèmes, la danse se faisant

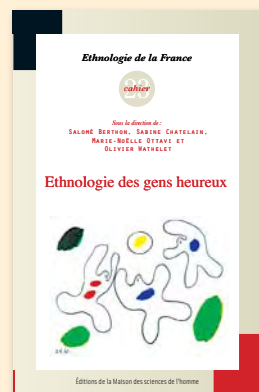
l'écho de multiples bouleversements : mobilisation pour la guerre, lutte pour les droits civiques et mouvement Black Power, libération féministe et homosexuelle, multiculturalisme.

Vendu en librairie ou au CND : www.cnd.fr/publications

Ethnologie

Ethnologie des gens heureux

S. Berthon, S. Chatelain, M.-N. Ottavi, O. Wathélet dir.
Cahier d'ethnologie de la France, 23
Paris, Éd. de la MSH, 2009. 210 p., 20 €



Le bonheur est-il un phénomène unique ou l'enchaînement d'humeurs contrastées ? Un état de tranquillité et de sérénité ou le fait d'une vie vécue intensément ? Faut-il être averti de son bonheur pour le vivre ? Comment régler le dilemme entre affects et cognition ? Cet ouvrage collectif s'interroge sur l'absence d'une anthropologie du bonheur et propose, à travers des approches du bonheur dans différentes cultures, de tester l'hypothèse de « formes élémentaires du bonheur ».

<http://terrain.revues.org/index13661.html>

Être une personne

Terrain, n° 52, mars 2009. 184 p., 16 €
Qu'est-ce qu'une « personne » ? Le métaphysicien et l'anthropologue, le prêtre et le neurologue, le juriste et le chirurgien parlent-ils tous de la même « personne » ? Des travaux menés dans divers milieux savants apportent des éléments de réponse à deux interrogations liées : que sommes-nous tous ? Lequel sommes-nous, chacun d'entre nous ?

<http://terrain.revues.org/index13443.html>

Langues

Migrations et plurilinguisme en France

Claire Extramiana et Jean Sibille coord.
Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques, n° 2
Paris, MCC-DGLFLF / Éditions Didier, 2008. 128 p.
Les migrants et leurs enfants comprennent, parlent, lisent, écrivent, à des degrés divers, plusieurs langues,

dans les différentes circonstances de la vie sociale. Que sait-on des langues que les migrants apportent avec eux ? Évolution, transmission au sein des familles et d'autres lieux de sociabilité, interaction et évolution au contact du français : les pratiques linguistiques des migrants sont peu étudiées en France, tant au plan linguistique, sociolinguistique que psycholinguistique. La recherche dispose néanmoins de quelques orientations et travaux, présentés ici.

À télécharger : www.culture.gouv.fr/culture/dgfl/publications/Cahier_Observatoire/Cahiers_Obs2.pdf

Patrimoine

Un belvédère en Yvelines

André, Chanteloup-les-Vignes, Maurecourt

Roselyne Bussière et collab., fotogr. L. Kruszyk
Coll. Images du patrimoine, 252
Paris, Région Ile-de-France, inventaire / Somogy éditions d'art, 2008. 144 p., 28 €

De l'église d'André au gîte urbain de Chanteloup-les-Vignes en bois local, respectueux du développement durable, en passant par les installations viticoles et les fermes, les barrages et ponts, les maisons de villégiature et les gares... ce livre recense le patrimoine de trois communes situées sur le méandre de la Seine qui s'étend de St-Germain-en-Laye à Poissy, un site panoramique exceptionnel entre fleuve et forêt.

Socio-économie de la culture

La création dans l'industrie du jeu vidéo

François Rouet

Culture études, janvier 2009, 16 p.

L'industrie du jeu vidéo en France occupe une place significative sur la scène mondiale, peut-être plus faible et plus fragile dans la réalité productive et financière qu'on ne le dit. Cette étude s'intéresse à l'économie de l'immatériel du secteur : nature, organisation économique, encadrement juridique des processus de création. Elle complète l'étude réalisée par le ministère chargé de l'industrie sur la recherche et développement dans le jeu vidéo.

http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/Cetudes-09_1.pdf

La gratuité dans les musées et monuments en France :

quelques indicateurs de mobilisation des visiteurs

Jacqueline Eidelman, Benoît Cérout

Culture études, mars 2009, 24 p.

En 2008, une expérimentation des effets de la gratuité sur la fréquentation et les publics a été menée auprès de 14 musées et monuments nationaux. Une enquête a évalué l'effet de la gratuité sur la diversification des publics, dont les résultats sont publiés ici.

http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/Cetudes-09_2.pdf

Politiques culturelles

Quand les monuments construisaient la nation

Le service des monuments historiques de 1830 à 1940

Arlette Auduc

Coll. Travaux et documents, n° 25

Paris : Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2008. 639 p., 30 €

Diffusion : La Documentation française

« Quand les monuments construisaient la nation. » Par ces mots qu'elle a placés en tête de son livre sur l'histoire du service des monuments historiques de 1830 à 1949, Arlette Auduc, docteur de l'École pratique des hautes études, entend montrer que, dans le vaste dessein que les différents régimes du XIX^e siècle, de la monarchie de Juillet à la troisième République, ont poursuivi d'unifier le corps politique de la France autour d'une histoire nationale artificiellement et volontaristement fabriquée, les Monuments historiques ont tenu leur partie, au même titre que les Archives, les Bibliothèques, les Musées et, un peu plus tard, l'archéologie. L'idéologie se mêle à la science, l'histoire et la politique s'unissent pour construire l'État national.

C'est parce que le service des monuments historiques se sent investi d'une mission supérieure qu'il va s'inventer un monopole dans la définition et la restauration de ce qu'on appelle aujourd'hui le patrimoine, au détriment des élites, des sociétés savantes et de l'opinion locale, mais aussi des différents services d'architecture auxquels l'organisation institutionnelle a donné pour mission d'entretenir les grands bâtiments hérités du passé : les Bâtiments civils, qui gèrent Saint-Denis, la Sainte-Chapelle et les palais nationaux ; les Cultes, qui entretiennent les cathédrales. En un peu plus d'un siècle, les Monuments historiques vont conquérir une compétence quasi totale en matière de restauration : tel était le projet de Prosper Mérimée. Au détriment de leurs rivaux institutionnels, mais aussi des propriétaires privés – à peine est-elle restaurée à l'initiative d'une congrégation religieuse que l'abbaye de Royaumont est déclassée en 1895. Pourquoi ? Il se s'agit pas seulement de garantir la supériorité technique d'une pratique – l'art de restaurer –, mais de contrôler soigneusement le visage de chaque monument tel qu'il doit s'inscrire dans le cadre d'une histoire nationale de l'architecture. Laquelle participe du dessein politique auquel il a été fait allusion plus haut.



En évoquant cette histoire, Arlette Auduc remise à sa juste place la « merveilleuse » histoire, claire trop claire, que Paul Léon avait écrite d'un service qui s'était inventé sur la colline de Vézelay et avait trouvé sa justification téléologique dans la restauration des monuments victimes de la Première Guerre.

L'analyse qu'elle fait des budgets de part et d'autre des lois de séparation entre 1905 et 1907 montre combien les Monuments historiques portent leur part de responsabilité dans l'affaire de la « grande pitié des églises de France », d'une part en optant pour une protection passablement sélective des édifices du culte, d'autre part en détournant les crédits des Cultes vers des chantiers de prestige mais sans doute peu utiles. Si on ajoute qu'à la fin du XIX^e siècle, le château de Versailles (qui ne relève pas des Monuments historiques) souffre d'un manque dramatique d'entretien, ce qui lui donne alors un charme sur la force duquel tout le monde s'accorde, on comprendra que la République d'avant-guerre ne gère pas bien le patrimoine. Ce sera pire après : la centralisation due aux dommages de guerre, la mise en œuvre de quelques programmes trop ambitieux, puis la dévaluation et la crise économique vont introduire les Monuments historiques dans une culture de déflation qui reste encore son lot.

Le beau livre d'Arlette Auduc dépeint un panorama dont on ne comprend pas pourquoi il n'a pas été broché avant, tellement il était indispensable. Il est vrai qu'il fallait de la peine et de l'audace mais, comme le disait à peu près Nelson, ce sont les entreprises les plus risquées qui sont les plus sûres. L'ouvrage vient compléter en amont la thèse d'École des chartes de Xavier Laurent sur le début des Trente Glorieuses. Son point de vue sera élargi par trois thèses dirigées par mes soins à l'École pratique des hautes études, de Valérie Carpentier sur l'histoire de la Caisse nationale des monuments historiques, de Frauke Michler et de Nicolas Padiou sur les Monuments historiques en Alsace et en Moselle en régimes allemand et français entre 1870 et 1918. Bientôt on y verra plus clair là où on pensait que tout avait été dit depuis longtemps.

JEAN-MICHEL LENIAUD

Directeur d'études à l'École pratique des hautes études,
professeur à l'École nationale des chartes

Les 125 établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de la Culture et de la Communication forment des professionnels de haut niveau, spécialistes dans l'un des métiers de l'architecture, du patrimoine, des arts plastiques, du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel.

La mise en place progressive du LMD, qui inscrit ces établissements dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, est l'occasion de revisiter la place de la recherche dans leurs cursus, de renforcer et mieux valoriser leurs activités de recherche, et d'approfondir la question du lien entre recherche et création.

Le dossier de ce numéro de *Culture et recherche* décline, secteur par secteur, les parcours de recherche au sein de ces établissements. Il rend compte également de l'implication de la recherche culturelle dans les cursus de l'enseignement supérieur.

à paraître

N° 121
Recherche, créativité,
innovation

N° 122
50 ans de recherche
au ministère de la culture

CULTURE ET RECHERCHE informe sur la recherche au ministère de la Culture et de la Communication dans toutes ses composantes : patrimoine, création, développements technologiques appliqués au secteur culturel.

Dans chaque numéro, un dossier thématique apporte un éclairage sur un axe prioritaire de l'action du ministère. Les pages d'actualités rendent compte de travaux d'équipes de recherche que le ministère soutient, de projets européens concernant le secteur culturel, d'initiatives aidées par le plan national de numérisation des collections, de sites Internet et publications scientifiques produits par le ministère et ses partenaires.

Pour s'inscrire sur la liste de diffusion, ou pour tout renseignement : culture-et-recherche@culture.gouv.fr

CULTURE ET RECHERCHE est disponible au format pdf sur le site Internet du ministère de la Culture et de la Communication : <http://revue.culture-et-recherche.culture.gouv.fr>

numéros récents

N° 118-119 automne-hiver 2008
Numérisation du patrimoine
culturel

Directeur de la publication : **PIERRE HANOTAUX**,
directeur de cabinet du ministre de la Culture
et de la Communication

N° 116-117 printemps-été 2008
Le patrimoine culturel
immatériel

Rédacteur en chef : **CHRISTOPHE DESSAUX**,
chef de la Mission de la recherche et de la technologie, SG /
Délégation au développement et aux affaires internationales
mrt@culture.gouv.fr

N° 114-115 hiver 2007-2008
De la diversité culturelle
au dialogue interculturel

COMITÉ ÉDITORIAL

MICHEL ALESSIO (Délégation générale à la langue française
et aux langues de France)

JEAN-FRANÇOIS CHAINTREAU (Délégation au développement
et aux affaires internationales)

PHILIPPE CHANTEPIE (département des études, de la prospective et
des statistiques/DDAI)

THIERRY CLAERR (Direction du livre et de la lecture)

PASCAL GUERNIER (Délégation aux arts plastiques)

SYLVIE GRANGE (Direction des musées de France)

GILBERT LABELLE (Délégation au développement et aux affaires
internationales)

ANNE LAPORTE (Direction de l'architecture et du patrimoine)

PASCAL LIÉVAUX (Direction de l'architecture et du patrimoine)

PAULINE MOIREZ (Direction des archives de France)

CHRISTIANE NAFFAH (C2RMF)

ANNE PETITJEAN (département de l'information et
de la communication)

N.N. (Direction de la musique, de la danse, du théâtre
et des spectacles)

Secrétariat de rédaction : **DOMINIQUE JOURDY**,
SG/DDAI / Mission de la recherche et de la technologie
culture-et-recherche@culture.gouv.fr

Conception graphique : **MARC TOUITOU**

marctoutou@wanadoo.fr

Réalisation : **MARIE-CHRISTINE GAFFORY**/Callipage
gaffory2@wanadoo.fr

Imprimeur : **CORLET** ZI route de Vire BP 86,
14110 Condé-sur-Noireau

ISSN papier : 0765-5991

N° commission paritaire : 0608 B 05120

ISSN en ligne : 1950-6295